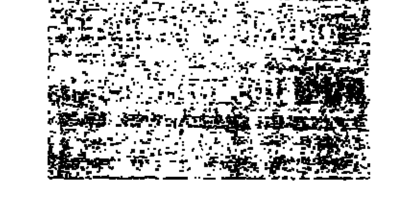


Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15995 – 7 F — DIMANCHE 30 JUIN - LUNDI 1er JUILLET 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le « repos » de M. Eltsine accroît l'incertitude électorale en Russie

L'entourage du président-candidat n'exclut pas le risque d'une défaite

L'INCERTITUDE plane sur le deuxième tour de l'élection présidentielle en Russie. L'état de santé du président Boris Eltsine revient brusquement au centre des préoccupations politiques. Le chef du Kremlin a en effet annulé, vendredi 28 juin, la plupart de ses engagements. Le candidat-président, souffrant officiellement d'une *« extinction de voix »*, s'est retiré *« pour prendre du repos »* dans sa résidence d'été des environs de Moscou. Alors que son entourage s'emploie à rassurer l'électorat en affirmant que Boris Eltsine continue de travailler *« deux à trois heures par jour »*, cette rechute complique le scrutin du 3 juillet. Rappelant le mauvais état de santé de M. Eltsine, ce nouvel épisode pourrait inciter une partie de son électorat à bouder les urnes et favoriser le candidat communiste, Guennadi Ziouganov. L'un des responsables de la campagne du président sortant n'a pas exclu le *« risque d'une défaite »* si le taux de participation était inférieur à 60 %.

Lire page 2



Les Sept et la Russie réclament la démission de M. Karadzic

LES DIRIGEANTS des pays du G 7 et de la Russie ont réclamé, samedi 29 juin à Lyon, la démission immédiate et définitive de Radovan Karadzic, le président de la « République serbe de Bosnie ». Ils se disent prêts à réimposer des sanctions économiques contre les Serbes de Bosnie et la République de Serbie. Vendredi, les sept pays les plus industrialisés ont adopté des mesures visant à alléger la dette des pays les plus pauvres du monde. Ils n'ont cependant pas résolu le conflit qui oppose les Etats-Unis aux autres membres du G 7 à propos des embargos imposés par Washington à l'Iran, à la Libye et à Cuba. M. Chirac a estimé que ces mesures n'étaient ni *« efficaces »* ni *« élégantes »*.

Lire page 22
nos autres informations pages 3 et 4
et notre éditorial page 12

Affaire Tiberi : le PS attaque le garde des sceaux

Le juge Halphen a protesté auprès de la police

METTANT EN AVANT des *« explications techniques »*, le directeur de la police judiciaire parisienne, Olivier Foll, a déclaré au *Monde*, vendredi 28 juin, avoir pris lui-même la décision de refuser au juge Eric Halphen l'assistance des policiers pour perquisitionner, jeudi, au domicile du maire de Paris Jean Tiberi (RPR). Haut fonctionnaire réputé proche de l'actuelle majorité, ancien chargé de mission auprès de M. Balladur à Matignon, M. Foll affirme n'avoir sollicité aucun avis hiérarchique supérieur ou ministériel.

Au terme de cette perquisition, le juge Halphen s'était rendu au siège de la PJ financière parisienne afin de protester contre l'absence de coopération des services de police. Le procès-verbal de perquisition, signé par le juge, fait précisément état des réticences policières. Au domicile du maire de Paris, le magistrat chargé de l'enquête sur l'affaire des fausses factures des HLM de la capitale, a constaté la présence de deux armes de poing, de quelques boîtes de munitions, ainsi que, dans un coffre-fort, d'une somme de 20 000 francs en billets neufs de 500 francs.

A l'ouverture de la convention du PS sur la démocratie, samedi 29 juin à la Villette, Jack Lang, s'adressant au garde des sceaux, a dénoncé le « bon vouloir autoritaire et capricieux d'un ministre qui oublie sa *mission première : servir la loi et la Constitution »*. L'ancien ministre de la culture a fait appel au *« sens civique »* de Jacques Toubon, en lui demandant de *« cesser d'intervenir »* et de *« rendre à la justice sa liberté et au droit sa dignité »*. Vendredi, le PS a mis en cause un *« grave dysfonctionnement de l'Etat »*.

L'entourage du maire de Paris, qui s'attend à une nouvelle perquisition, à l'Hôtel de ville cette fois, s'interroge sur la stratégie du juge Halphen et s'emploie à trouver une riposte à la fois sur le terrain judiciaire et sur celui de la communication.

Lire page 6

■ Un gouvernement islamiste à Ankara

Le parti islamiste est parvenu à former un gouvernement de coalition. Le nouveau premier ministre s'est engagé à respecter les principes laïcs de la république. p. 3

■ « Le Monde » et le Front national

Les juges de Versailles ont examiné, vendredi 28 juin, l'appel interjeté par *Le Monde* contre le « droit de réponse » qu'il a été contraint de publier dans ses éditions datées 9-10 juin. p. 9

■ Les passions de Seznec

La demande de justice de la famille de l'ancien maître de scierie a été définitivement repoussée par les juges. Récit. p. 11

■ Les comptes du Crédit foncier

L'assemblée générale des actionnaires a approuvé de justesse les comptes 1995 de l'établissement. p. 13

■ Finances et marchés

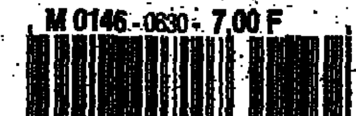
La Bundesbank a choisi de ne pas réduire le taux de ses prises en pension. La parution de deux de nos pages « Placements », interrompues aujourd'hui, reprendra début septembre. p. 15

■ Charles Pasqua au « Grand Jury »

Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, est l'invité du « Grand Jury RTL - *Le Monde* », dimanche 30 juin à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 0630 - 7,00 F



Un « Noël au balcon » dans les Montagnes bleues australiennes

SYDNEY
de notre correspondante

Cinq heures du soir, fin juin, dans la « city » de Sydney. Le jour s'éteint, et les vitrines s'allument dans les rues de la ville tracée au carré. On a récemment salué la nuit la plus longue de l'année. En quittant la Bourse et les tours de bureaux, les costumes rayés se couvrent pour affronter l'hiver austral. Les soupes à la citrouille règnent sur les menus des restaurants. Et une impression s'empare inévitablement de l'immigrant occidental : Noël approche.

Oui, Noël, ce Noël passé depuis six mois... Ce Noël que l'on fête alors en pique-niquant sur la plage. Ce Noël qui voit les crevettes détrôner la dinde et durant lequel on oublie avec bonheur de sacrifier au pesantissime « Christmas pudding », institution britannique peu à peu ébranlée par quatre-vingt-quinze ans d'indépendance.

Il reste pourtant d'incurables nostalgiques qui, en dépit de tous les charmes des « Noël au balcon » australiens, n'ont pas oublié les conditions préliminaires à un « vrai » Noël : le froid, la neige, l'obscurité, bref l'hiver. Au diable le calendrier, c'est donc en juillet, sans date imposée, que les adeptes du *« White Christmas »* (Noël sous la neige) se rendent dans les Blue Mountains, à une bonne heure de route de Sydney, vers l'intérieur du continent, pour célébrer en bonne et due forme un Noël digne de ce nom : vins liquoreux, viandes rôties, compotes aigre-douces ; avec le givre matinal sur les eucalyptus en guise de neige sur les sapins.

Rattrapées par divers offices du tourisme qui y voient un créneau prometteur, les célébrations d'origine, purement gastronomiques, se sont peu à peu diversifiées. Ici ou là, des chœurs plus ou moins harmonieux entonnent *Des anges dans nos campagnes*, des sapins décorés ornent les rues... Le produit, comme disent les professionnels du tourisme, se vend bien, non seulement dans les autres Etats australiens mais également en Nouvelle-Zélande, héritière du même passé culturel et souffrant donc des mêmes antagonismes que l'Australie.

Pourtant, dans les maisons d'hôtes les plus raffinées de la région, qui ont acquis aux Montagnes bleues une élite de fidèles, on sourit de ces « montages ». *« En ce moment même, un canard mijote dans une sauce au vin rouge, et nous offrons le meilleur de la cuisine française d'hiver à nos visiteurs. Il y a des feux de bois dans les cheminées de chaque pièce. Mais de là à me déguiser en Mère Noël, non ! »*, proteste en plaisantant l'une des propriétaires de *Cleopatra*.

« Noël en juillet », puisque c'est ainsi que l'on en parle, s'adresse surtout aux familles qui souhaitent avoir un petit goût des Noël comme on les imagine quand on a été bercé par le *« Christmas Carol »* de Charles Dickens ou par les aventures de l'ours *« Winnie the Pooh »*. Quels que soient les héros, Noël est, dans les classiques anglais dont les Australiens ont hérité, une fête d'intimité, où la douceur des intérieurs a d'autant plus de valeur qu'*« il fait si froid dehors »*.

Et le « petit Jésus » dans tout cela ? Personne n'a encore proposé de messe de minuit pendant le *« Noël en juillet »* des Montagnes bleues. A l'archevêché catholique de Sydney, on préférerait que l'on parle d'un festival de l'hiver, sans référence inutile à Noël.

Florence de Changy

L'esprit Vieux Campeur

EN 1946, son premier catalogue annonçait *« un matériel spécialisé, un accueil aimable, des prix intéressants »* à découvrir dans un unique magasin parisien. Cinquante ans plus tard, il compte dix-sept boutiques, comme autant de rayons (montagne, chaussures, ski, plongée, tennis, VTT, etc.) au cœur du Quartier latin. C'est le Vieux Campeur. Bien plus qu'un commerce, une institution.

Derrière ce cocktail de compétence et de sentimentalité, dont le scoutisme est la lointaine origine, une entreprise familiale qui a su épouser son temps, connaissant un succès sans précédent avec la vogue des activités de plein air. Enquête sur le rendez-vous des puristes.

Lire page 10

La mue politique d'Alain Juppé

*« **EN DÉPOSANT** une motion de censure, Mesdames et Messieurs les députés de l'opposition, vous avez eu une bonne idée. Vous permettez ainsi à l'Assemblée nationale, et, par-delà ses bancs, aux Françaises et aux Français qui nous écoutent, de réfléchir d'abord à ce que vous incarnez aujourd'hui. »* Ainsi s'exprimait Alain Juppé, le 19 juin, à l'Assemblée nationale, à l'occasion du débat de la troisième motion de censure déposée par la gauche depuis l'arrivée du premier ministre à l'hôtel Matignon en mai 1995. Les deux précédentes avaient été repoussées début décembre, la gauche disposant de moins de 100 sièges, depuis les législatives de mars 1993, dans une Assemblée qui compte 577 députés.

La troisième a donc subi le même sort, et la quatrième, qui devait être discutée samedi 29 juin, aura la même destinée. Pour autant, le chef du gouvernement disposera-t-il de coudées aussi franches que dix jours auparavant pour saluer son propre bilan alors même que les derniers chiffres connus font apparaître une hausse du nombre de chômeurs de 30 800 personnes en mai, dont une inversion de tendance sur le chômage des jeunes, et un recul de l'activité économique de 0,3 % au deuxième trimestre ? Voici un an, M. Juppé suggérait que l'action de son gouvernement devrait être jugée à l'aune de ses résultats, en soulignant qu'il avait, en la matière, une obligation à l'égard de l'opinion publique.

De ce point de vue, le premier ministre est soumis à un téléscopage de calendriers : celui des réformes et celui des élections ne vivent pas au même rythme. Les résultats bénéfiques qu'il attend des premières – encore du domaine de l'éventualité – risquent d'arriver bien tard pour les législatives de mars 1998. Accessoirement, cette constatation rend encore moins crédible l'hypothèse d'élections anticipées par dissolution de l'Assemblée nationale. D'autant, comme le remarque le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, qu'il n'y a pas de conflit entre le gouvernement et sa majorité, même si les voix discordantes des amis de François Léotard, d'Alain Madelin ou d'Edouard Balladur, et même celle de Philippe Séguin hors de l'hémicycle, continuent de se faire entendre.

Olivier Biffaud

Lire la suite page 12

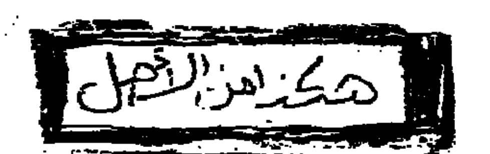
Premières leçons



MICHEL PLATINI

EURO 96. A l'occasion de la finale du championnat d'Europe des nations de football entre l'Allemagne et la République tchèque, dimanche 30 juin à Wembley, Michel Platini, coprésident du comité français d'organisation de la Coupe du monde de 1998, tire les enseignements de la compétition dans *Le Monde*. Il évoque le jeu de l'équipe de France et l'organisation.

Lire page 16



RUSSIE *A cinq jours du second tour* **du scrutin présidentiel, la campagne électorale a pris un tour incertain avec l'annonce de l'indisposition de Boris Eltsine, qui, officiellement victime d'une « extinction de voix », prend du « repos » dans sa résidence de Barvikha, dans les environs de Moscou, après avoir annulé plusieurs de ses engagements. ● LE 3 JUILLET, les électeurs russes devront choisir entre deux idées de la Russie, celle du candidat communiste Guennadi Ziouganov, qui incarne le passé, et celle d'une nouvelle Russie, représentée par Boris Eltsine, mais qui a été « *bien mal réalisée* », selon le général Alexandre Lebed, qui a fait une entrée fracassante au Kremlin après être arrivé troisième au premier tour, le 16 juin. ● À SÉBASTOPOL, ville russe au sud de l'Ukraine, les 20 000 militaires de la flotte russe de la mer Noire s'apprêtent à se rendre aux urnes.**

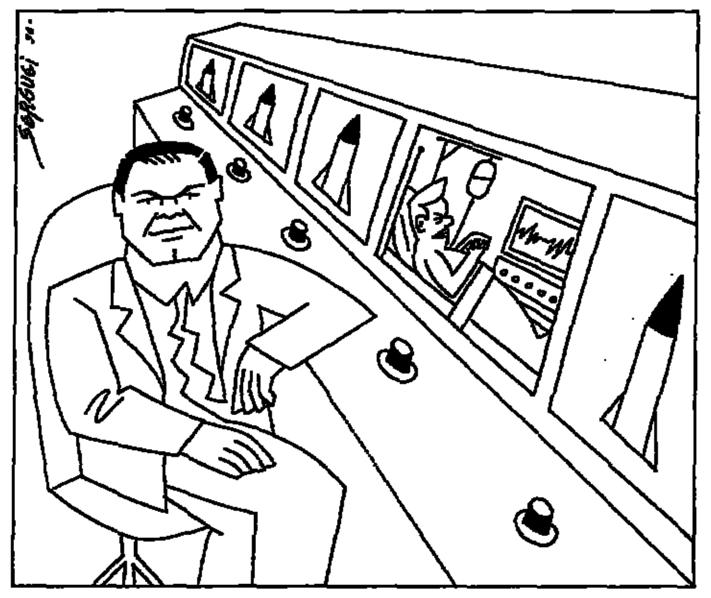
L'indisposition de Boris Eltsine complique l'élection présidentielle

Officiellement, le président, souffrant d'un « refroidissement » ou d'une « extinction de voix », se repose « à la campagne » et pourrait reparaître en public dimanche. Son fragile état de santé pourrait renforcer les chances de son rival communiste, Guennadi Ziouganov, au scrutin du 3 juillet

MOSCOU
de notre correspondante

Evoquant les catastrophes « *improbables* » qui pourraient empêcher la réélection prévue de Boris Eltsine, au second tour le 3 juillet, un analyste américain bien introduit au Kremlin énumérait, cette semaine, cinq hypothèses. L'une d'elle, une « *grave rechute* » de la santé du président est, elle, entretemps devenue réalité ?

En tout cas, les assistants de Boris Eltsine ont fait beaucoup d'efforts, vendredi 28 juin, pour montrer qu'il n'en était rien, affirmant que le président est, certes, « *en repos à la campagne* », mais que sa « *santé est bonne* » et qu'il pourrait bientôt reparaître en public, « *peut-être dès dimanche* ».



L'AIR DES MAUVAIS JOURS

Le doute, né la veille avec l'annonce de l'annulation de voyages en province d'un président « *trop occupé* » dans la capitale, est devenu certitude quand le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, retardant son voyage à Lyon, a remplacé, vendredi, Boris Eltsine lors d'un congrès d'agriculteurs au Kremlin, expliquant que « *Boris Nikolaevitch a perdu sa voix à cause du surmenage de la campagne électorale* ». L'après-midi, les actions chutaient à la bourse de Moscou.

Le premier assistant du président, Viktor Illiouchine, a confirmé l'extinction de voix, évoquant le « *nombre record d'entretiens* » enregistrées par le président. Un autre assistant parlait, au contraire, d'un « *refroidissement* » qui remonterait à son dernier voyage en province, le week-end dernier. Tous les journalistes ayant suivi Boris Eltsine lors de cette visite avaient, cependant, remarqué que le président avait son air des mauvais jours – visage bouffi, élocution hésitante, apparitions en public limitées à quelques minutes.

L'affaire va donc au-delà d'un problème de cordes vocales. La chaîne russe NTV a montré, vendredi, discrètement, en milieu de bulletin, un bref clip sans paroles de Boris Eltsine, paraissant en bonne forme, assis avec plusieurs de ses assistants. La caméra s'est attardée sur le « *28 juin* » d'un calendrier posé sur la table.

La chaîne ORT a, en revanche, diffusé un court entretien, accordé à une journaliste par un Boris Eltsine semblant assez mal en point. La presse « libérale » réservait, samedi, une place minime à cette question pourtant centrale à cinq jours du scrutin ; les deux quotidiens communistes, toujours lents à réagir, citaient de simples annonces d'agences.

« LA » PHRASE

Mais les efforts mal coordonnés du Kremlin pour minimiser la « *fatigue toute naturelle* » d'un homme après trois de campagne intense pourraient ne pas suffire à enrayer l'inquiétude parmi ses électeurs. Son rival communiste, Guennadi Ziouganov fut, pour une fois, rapide : « *Chez nous,* a-t-il dit *quelqu'un qui n'est pas sobre et n'est pas en bonne santé ne peut pas travailler comme chauffeur, mais il peut gouverner un Etat* ! » Même si toutes les télévisions russes travaillent contre le candidat du « *bloc populaire et patriotique* », elles devront, selon la loi, le laisser s'exprimer librement avant le second tour. Cette « phrase » pourrait alors lui apporter davantage de voix que tous ses efforts passés. D'autant plus que la campagne pour le deuxième tour a donné l'image inverse de celle du premier, qui avait si bien réussi à Boris Eltsine.

« BESOIN D'OPTIMISME »

La raison première de la « résurrection » politique du président-sortant, entre janvier et mai derniers, fut justement sa nouvelle forme physique, qu'il était obligé de démontrer constamment en dansant sur des tréteaux électoraux. Sa quasi-disparition de la scène publique, depuis le premier tour, sera désormais mise immanquablement sur le compte de sa santé. Son avantage risque de fondre comme neige au soleil. « *Ce n'est pas un scénario optimiste et les électeurs d'Eltsine ont besoin d'optimisme pour se mobiliser et venir voter* », constatait tristement, vendredi, l'analyste américain bien informé Michael Mc Faul, de la Fondation Carnegie. Car une forte participation est donnée comme la condition d'un succès de M. Eltsine.

Certes, ses assistants avaient affirmé d'avance que le président n'allait plus « *créer l'événement* » en voyageant et en dansant, mais en passant des alliances avec les perdants du premier tour. Cela a été fait avec l'énergique Alexandre Lebed, débordant de santé, et l'opération s'est soldée par un grand succès pour Boris Eltsine. Mais le général, présenté comme un « *héritier* » en puissance, ne peut agir qu'en préparant les décrets signés par le président en vertu d'une Constitution qui prévoit que l'interim de l'exécutif est assurée par le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine.

La position de ce dernier s'est renforcée dans le sillage des crises politiques qui ont marqué le début du deuxième tour de la campagne. Mais ces crises – notamment la mise à l'écart, officielle du moins, du garde du corps favori du président, Alexandre Korjakov – ont probablement assombri l'humeur, et donc la santé, d'un président déjà épuisé par sa campagne. Ces crises, comme la « *fatigue* » présidentielle, donnent en tout cas du grain à moudre à M. Ziouganov. Depuis dix jours, c'est lui qui sillonne boîtes de nuit et églises (plus un terrain de sport, ce que son rival n'avait pu faire), devant des journalistes qui n'ont plus accès à Boris Eltsine.

Pendant ce temps, nul doute que les assistants du président prient pour que leur champion soit en mesure d'enregistrer un grand discours au « *peuple entier* », électeurs communistes inclus. Sans oublier de souhaiter que les Tchétchènes ne se lancent pas dans une nouvelle prise d'otages, qu'Alexandre Lebed ne décide pas de claquer la porte d'un pouvoir qu'il trouverait décidément trop corrompu, que d'autres crises internes au pouvoir ne viennent pas s'étaler sur la place publique et qu'aucune catastrophe atmosphérique, nuisible au taux de participation, ne survienne le 3 juillet...

Sophie Shihab

Chronique d'une maladie annoncée

Agé de soixante-cinq ans, Boris Eltsine souffre du cœur depuis 1987. Il en serait à sa sixième alerte connue. Le 10 décembre 1994, à la veille de l'intervention militaire en Tchétchénie, Boris Eltsine est hospitalisé pour deux semaines, officiellement pour une « *bénigne opération* » du nez. En juillet 1995, le Kremlin admet qu'il souffre de « *problèmes cardiaques* » : il passe deux semaines à l'hôpital, suivies de quinze jours de convalescence à cause d'« *une ischémie du myocarde* » (mauvaise alimentation du cœur en sang).

Le 26 octobre,* c'est la rechute. Le président est hospitalisé d'urgence, toujours pour « *ischémie* » ; il reste absent pendant deux mois, ne faisant son retour au Kremlin que le 29 décembre. Il paraît alors avoir récupéré. Il étonne ses conseillers par le rythme endiablé qu'il impose à sa campagne. *Mais*, au lendemain du premier tour, il apparaissait très fatigué. – *(Corresp.)

Le dernier combat des communistes orthodoxes... et du maître du Kremlin

GRAND PARADOXE de ce second tour, les électeurs ne choisiront pas entre deux politiques – Boris Eltsine et Guennadi Ziouganov ont tellement labouré le sillon « social-national » qu'on a du mal à distinguer leurs « programmes » –, mais ils n'en feront pas moins un choix de société. Car c'est bien la nouvelle Russie qui affronte l'ancienne, une démocratie qui se cherche face à un passé communiste encore très présent. Ou encore, comme l'a dit Alexandre Lebed au moment de son ralliement au pouvoir, il n'y a que deux « *idées* » actuellement en Russie : « *L'ancienne, qui a versé des flots de sang, et la nouvelle, qui a été jusqu'ici bien mal réalisée.* »



ANALYSE

Le fait que Boris Eltsine ait été commmuniste, plus longtemps et à de plus hautes fonctions que son rival, ne change rien à l'affaire. Le président a bâti sa fortune politique sur la destruction du système soviétique, il a axé sa campagne sur l'anticommunisme : sa victoire éventuelle sera due à ce seul facteur, certainement pas à son « *bilan* ».

Son concurrent, lui, n'est pas compromis avec les horreurs staliniennes, encore moins avec les turpitudes du présent, mais s'il sait fort bien qu'un retour en arrière est impossible, il incarne pourtant le passé : il s'est entouré des derniers dignitaires du système stalino-brejnévien, notamment des inspirateurs du putsch manqué de 1991, il cultive la langue de bois de « *l'idéologue* » et s'appuie sur la partie la plus rétrograde de la population : le Sud pauvre et rural, les paysans toujours attachés à leurs kolkhozes, les retraités, principales victimes des réformes.

C'est pourquoi certains observateurs estiment que les communistes ont déjà perdu leur dernière bataille. Le score de M. Ziouganov au premier tour témoigne d'une stagnation par rapport aux résultats obtenus en décembre aux élections à la Douma ; le résultat est donc plutôt médiocre pour le premier parti d'opposition. Le communisme reste un repoussoir.

L'AMBITION ET LES ÉTIQUETTES

En outre, les 32 % du vote communiste au premier tour correspondent, à peu de chose près, à la part des retraités dans le corps électoral (un tiers de la population en âge de voter).

La victoire de Guennadi Ziouganov aurait pour effet de prolonger indûment une référence idéologique vide de sens, de retarder et de compliquer une révolution sociale qui est en cours de toute façon. En revanche, sa défaite devrait être, pour les communistes, l'occasion de procéder à l'*aggiornamento* qu'ils avaient refusé à Mikhaïl Gorbatchev entre 1989 et 1991, de sortir de la crispation dans laquelle ils se complaisent depuis la rébellion du Soviet suprême en 1993, pour rompre, enfin, avec le passé et se convertir à la social-démocratie, comme l'ont fait leurs camarades d'Europe centrale. Les communistes russes ont une chance de rester le principal parti d'opposition, mais seulement à ce prix.

Ce second tour devrait être aussi une rupture pour Boris Eltsine. Le président sortant a fait le bon choix en écartant les mauvais génies qui lui suggéraient de recourir à la force ou d'ajourner les élections. Mais qu'il ait prêté si longtemps l'oreille à de tels conseillers en dit long sur ce qui reste à faire pour consolider la démocratie en Russie. Le ralliement soudain du général Lebed est, lui-même, caractéristique de cet état d'esprit dans lequel l'ambition l'emporte sur les étiquettes et les programmes, où la notion même d'opposition reste floue. Guennadi Ziouganov n'échappe pas à la règle en suggérant, sous la forme d'un partage du pouvoir, une sorte de cohabitation.

C'est bien pourquoi, pour les électeurs russes comme pour les observateurs du monde entier, la grande question de l'après-scrutin, en cas de victoire du président sortant, sera la suivante : lequel des deux Eltsine aura été élu ? Celui des Korjakov et autres Barsoukov, qui ont poussé à la guerre en Tchétchénie, encouragé la corruption, multiplié les manifestations d'autoritarisme et les manœuvres conspiratrices ? Ou bien celui des « libéraux » de la première heure, revenus sur la scène depuis quelques jours après une longue éclipse ? Le Eltsine « lébédien » d'aujourd'hui ou le Eltsine « gratchévien » d'hier ?

Et déjà un scénario catastrophe se profile à l'horizon de ce qui pourrait bien être le troisième tour de l'élec[tion] : Boris Eltsine renie ses pro[messes], écarte plus ou moins ouver[tement] le général Lebed, lequel s[e] fâche et appelle à la rébellion. O[u] encore le président réélu retomb[e] dans ses errements anciens et s[es] ennuis de santé, qui semblent avo[ir] recommencé avant même la fin [de] la campagane électorale. Auqu[el] cas, un nouveau scrutin devrait ê[tre] organisé à brève échéance, avec [les] mêmes candidats qu'aujourd'h[ui] mais dans la lassitude prévisib[le] d'un électorat saturé...

Michel Ta[tu]

« Le général Lebed est le seul à comprendre ce qu'est l'honneur d'un soldat »

SÉBASTOPOL
de notre envoyée spéciale

« Nouvelles Russes » élégantes déambulant sous les lilas en fleurs, vacanciers en shorts admirant dans le port les navires militaires russes ornés de drapeaux de la marine soviétique : l'ambiance estivale qui règne sur ces rives ensoleillées de la mer Noire ferait presque oublier le duel du deuxième tour de l'élection présidentielle russe. Mais la politique revient vite au galop dans cette ville à 80 % russe, située en Ukraine. Le port de Sébastopol, dans le sud de la Crimée, est « *la fierté des combattants russes* ». Au même titre, répète-t-on au visiteur, que Borodino, Cronstadt et Stalingrad. Sébastopol n'a-t-elle pas résisté « *trois cents jours durant* » aux attaquants français, britanniques et ottomans lors de la guerre de Crimée (1854-1855), n'a-t-elle pas tenu tête aux nazis « *deux cent cinquante jours durant* » lors de la grande guerre patriotique ? Et aujourd'hui, avec sa base navale forte d'environ vingt mille hommes, n'est-elle pas un avant-poste de l'armée russe dans l'« *étranger proche* » ?

Sébastopol est un symbole pour tous ceux (ils sont 25 millions) qui se perçoivent comme Russes, mais qui vivent hors des frontières de la Fédération de Russie. Cinq ans après l'éclatement de l'URSS, le statut de cette ville disputée par Kiev et Moscou n'est toujours pas défini. Base navale russe, ukrainienne, ou mixte ? Troupes russes stationnées en Ukraine définitivement, ou temporairement ? Pour une durée de vingt-cinq ans, ou plus ? Et pour quel loyer ? Autant de questions qui créent ce sentiment, répandu chez les habitants, de « *flotter en l'air, rattachés à rien* » ; mais attachés à ce que l'on appelle ici « *l'idée russe* », soit une certaine idée de la Russie et du rôle que devrait jouer l'armée, quel que soit le futur président de la Fédération de Russie.

VOTE DE PROTESTATION

« *L'armée a pour raison d'être la défense des intérêts de la patrie, elle ne doit pas servir d'instrument de pression entre les mains des politiques* », affirme Andreï Krylov, le porte-parole de la flotte de la mer Noire. Cette dernière, estiment des experts militaires russes, « *n'est plus qu'un quart de ce qu'elle était en 1988* », ce qui « *menace sa capacité de défense* », notamment face à une flotte turque « *désormais deux fois plus puissante* ». Rouillée, vieillie, livrée aux trafiquants de métaux, la flotte russe a visiblement souffert de l'interminable transfert d'une partie de ses navires à l'Ukraine. *Signe de cette décrépitude : seuls quatre* navires, sur les dizaines d'unités attribuées à l'Ukraine, seraient opérationnels. Du côté russe, l'humiliation subie par les officiers s'est traduite, lors du premier tour de l'élection présidentielle russe, par un score élevé du général Lebed : 19,7 % des voix. En 1993, affirment des analystes, c'est à l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski qu'avait profité ce vote local de protestation.

« *Alexandre Lebed est aujourd'hui le seul à comprendre ce qu'est l'honneur d'un soldat. Il a remis de l'ordre en Transnistrie en l'espace d'une semaine. S'il n'est pas manipulé par Eltsine, il défendra nos intérêts de la même manière* », espère un officier russe qui, comme bien d'autres, n'a pas reçu sa solde depuis deux mois. « *Pour être respecté dans le monde, un pays doit respecter son armée* », renchérissent les représentants de la Société russe de Sébastopol, dont les locaux jouxtent le quartier général de la flotte. Ils ont appelé à voter pour Alexandre Lebed au premier tour, mais refusent de donner des consignes pour le deuxième, « *car comment faire confiance à Eltsine ?* »

Le 16 juin, Boris Eltsine a pourtant recueilli 55 % des voix à Sébastopol. Un chiffre qui coïncide étrangement avec les « *58 %* » que l'ancien ministre de la défense russe, Pavel Gratchev, avait prédits à la veille du scrutin. Pavel Gratchev serait-il devin ? Ou bien les résultats réels auraient-il été « *corrigés* », comme le laissent entendre les communistes de Sébastopol, influents au conseil municipal ?

ENFERMÉ AVEC LES URNES

Selon diverses sources, l'amiral Viktor Kravtchenko, commandant de la flotte de la mer Noire, se serait enfermé seul dans son cabinet avec les urnes, ne laissant entrer les autres membres de la commission électorale qu'au bout de deux heures... Le porte-parole de la flotte dément qu'il y ait eu fraude, mais plusieurs jeunes appelés affirment avoir reçu de leur supérieurs la consigne suivante : « *Si vous voulez voter pour Eltsine, tracez une croix dans la case en face de son nom, et si vous voulez voter contre, tracez un trait horizontal* » (ce qui revient à voter pour).

La population locale, quant à elle, fatiguée des joutes politiques entre Kiev et Moscou, préfère se concentrer sur le « *business* », c'est-à-dire l'importation de denrées et de biens de consommations turcs. Touristes, boutiques et « *inomarki* » (voitures occidentales) ont fait leur apparition dans le port, décrété « *ville ouverte* » par le gouvernement ukrainien sans que Moscou y trouve à redire.

La base navale de Sébastopol a, d'ailleurs, trouvé un généreux « sponsor » en la personne de Iouri Loujkov, le riche et puissant maire de Moscou. « *Lorsqu'il y a un problème d'approvisionnement des navires en mazout, on appelle Loujkov* », confie un officier. La municipalité de Moscou, qui parraine une douzaine de navires, a construit trois cents logements à Sébastopol, équipé un hôpital militaire, entrepris de rénover le croiseur *Moskva* (co[ût :] 30 millions de francs), et finance une partie des festivités touristiques de cette année en l'honneur du 300e anniversaire de la flotte de la mer Noire. Reste à savoir [si] ce mécénat, qui s'affiche comme « *une a[f]firmation de l'idée russe* » tout en ma[r]quant certains enjeux économiques, [est] sans contrepartie. C'est-à-dire sans n[ou]veau plein des voix à Sébastopol [au] deuxième tour, pour le candidat dont [M.] Loujkov est un chaud partisan : Boris [Elt]sine.

Natalie Nougayrè[de]

Le parti islamiste Refah est parvenu à former un gouvernement de coalition en Turquie

Mme Ciller détiendra le poste des affaires étrangères au sein du cabinet dirigé par M. Erbakan

Six mois après sa victoire électorale, et à la suite de trois semaines de négociations intenses, le Refah, Parti de la prospérité (islamiste), a formé un gouvernement de coalition dirigé par Necmettin Erbakan, avec la participation de Tansu Ciller, qui dirige le Parti de la juste voie, aux postes de vice-premier ministre et de ministre des affaires étrangères. Le Parlement doit aussi confirmer le nouveau cabinet par un vote de confiance.

ISTANBUL

de notre correspondante

Pour la première fois depuis la fondation de la République en 1923, la Turquie a un gouvernement dominé par les islamistes. Contre toute attente, malgré l'opposition des institutions étatiques, le Parti de la prospérité (Refah, RP) de Necmettin Erbakan est finalement parvenu à former un gouvernement de coalition, six mois après sa victoire électorale. Après avoir mis au point les derniers détails avec Tansu Ciller, qui dirige le Parti de la juste voie (DYP), M. Erbakan, un vétéran de la politique turque, âgé de soixante-neuf ans, s'est rendu au palais présidentiel d'où il est sorti, une heure plus tard, officiellement premier ministre.

La formation de ce gouvernement est-elle une *« erreur historique »* remettant en cause les principes d'Ataturk, comme le craignent de nombreux défenseurs de la laïcité, ou bien ce gouvernement représente-t-il au contraire l'espoir d'une stabilité politique à laquelle la Turquie, à la dérive depuis de longs mois, aspire ardemment ? Les avis sont partagés. La rhétorique électorale de M. Erbakan incluait le projet de *« libérer la Bosnie, la Tchétchénie et Jérusalem »*, et d'instaurer un *« ordre juste »*, l'abolition des intérêts bancaires, et la formation d'un marché commun islamique. Plus sobre à l'approche du pouvoir, le dirigeant du RP a récemment déclaré qu'il n'avait pas l'intention de remettre en cause l'union douanière avec l'Europe ni la participation la Turquie à l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord).

COUP DE POKER

Il aura fallu aux islamistes trois semaines d'intenses négociations pour convaincre Tansu Ciller et son Parti de la juste voie de surmonter leur méfiance pour former cette coalition. Le RP avait bien préparé le terrain : les accusations de corruption qu'ils avaient lancées contre elle avaient affaibli Mme Ciller et contribué à la chute de la coalition des deux partis conservateurs. Tansu Ciller, qui avait ouvertement fait campagne contre les islamistes, qu'elle accusait de vouloir diviser le pays, joue un dangereux coup de poker en faisant ainsi volte-face. Cette démarche risquée pourrait relancer sa carrière politique ou au contraire l'achever.

Au sein du nouveau gouvernement, Mme Ciller combinera la direction des affaires étrangères et le poste de vice-premier ministre. Les dix-sept ministres de son DYP – le RP en a vingt – contrôleront les portefeuilles de l'intérieur, de l'éducation nationale et de la défense. Plusieurs ministres DYP de l'ancien gouvernement ont conservé leur poste.

Un pas important a été franchi, mais M. Erbakan n'est pas encore au bout de ses peines. L'étape suivante – le vote de confiance – s'annonce déjà difficile. Une partie du DYP, opposée à l'alliance avec les islamistes, est en rébellion contre Mme Ciller. Ainsi, Emre Gönensay, ancien ministre des affaires étrangères, a annoncé qu'il voterait contre le gouvernement. La coalition ne pourra obtenir l'aval de la majorité du Parlement que si Mme Ciller parvient à limiter l'hémorragie des députés au sein de son parti.

Mesut Yilmaz, qui a déjà récupéré au sein de son Parti de la mère patrie (ANAP) plusieurs mécontents du DYP, tentera de rassembler les conservateurs laïcs sous son aile. En suggérant, en dernière minute, une fusion entre les deux partis conservateurs, il n'est pas parvenu à empêcher l'accord entre le RP et le DYP, mais il peut encore espérer rallier les dissidents du DYP à sa cause.

Les jours à venir seront donc dominés par des intrigues de coulisses, des échanges de messages entre les partis et des pressions de toutes parts. Les défenseurs de la laïcité, et l'armée en particulier, étudieront sans doute avec intérêt le contenu du programme du gouvernement qui devait être dévoilé, samedi 29 juin, lors d'une conférence de presse, et examineront de près les passages susceptibles de menacer la laïcité de l'Etat.

Necmettin Erbakan, de son côté, a l'intention de s'attaquer sans tarder aux problèmes pressants du pays. *« Il n'y a pas une minute, pas une seconde à perdre »*, a-t-il déclaré. Ses ministres prendront leurs fonctions immédiatement après la lecture du programme, et la première réunion du cabinet devait se tenir samedi, en début d'après-midi.

Nicole Pope

Six mois de crise

● **Décembre 1995.** Aux élections le Refah devient le premier parti avec environ 21 % des voix et 158 des 550 sièges au Parlement.

● **Janvier 1996.** Le président Demirel charge M. Erbakan (Refah) de former un gouvernement, mais ce dernier renonce (le 19), faute de partenaire pour une coalition.

● **Février.** Le 3, Mme Ciller (Parti de la juste voie, DYP), chargée de former le gouvernement, renonce faute d'accord avec le leader du Parti de la mère patrie (ANAP), Mesut Yilmaz, qui est désigné comme formateur. Le 24, après avoir tenté sans succès une alliance avec M. Erbakan, Mesut Yilmaz revient vers le DYP.

● **6 mars.** M. Yilmaz devient premier ministre d'une coalition ANAP-DYP.

● **Avril-Mai.** Deux enquêtes parlementaires sont ouvertes contre Mme Ciller pour corruption. Le Refah demande l'invalidation du gouvernement. Les querelles se poursuivent entre M. Yilmaz et Mme Ciller.

● **6 juin.** M. Yilmaz démissionne.

Les pressions s'accentuent sur Radovan Karadzic

SARAJEVO

de notre correspondant

Radovan Karadzic pourrait quitter le pouvoir avant le dimanche 30 juin, a estimé, vendredi, Carl Bildt. Le haut représentant de la communauté internationale a indiqué que, dans le cas contraire, il serait forcé d'utiliser *« toutes les armes disponibles, y compris les sanctions »*. Contredisant sa position, les Etats-Unis ont cependant démenti qu'un ultimatum ait été fixé pour le rétablissement de sanctions contre Pale et Belgrade à la date du 1er juillet, si les leaders serbes bosniaques sont toujours au pouvoir à ce moment-là. *« Nous n'avons fait aucune annonce concernant une quelconque date limite »*, pour réimposer des sanctions, a déclaré, vendredi, un porte-parole du département d'Etat, Glyn Davies.

A Lyon, les pays du G 7 et la Russie se sont déclarés prêts à réimposer des sanctions si les dirigeants serbes de Bosnie ne quittent pas *« immédiatement et définitivement »* le pouvoir. *(Lire également page 22)*.

Le « président » serbe bosniaque a, pour sa part, violemment attaqué, vendredi soir, *« la communauté internationale qui fonde son comportement sur l'injustice, la malhonnêteté, la force brutale, les mensonges et une diplomatie trompeuse »*. Radovan Karadzic est apparu à la tribune de la convention du Parti démocratique serbe (SDS). Chaleureusement applaudi par les délégués, il a retracé l'historique de la « République serbe » et critiqué les accords *« injustes »* de Dayton, avant d'être réélu président du SDS, en obtenant les voix de 353 des 354 délégués présents du parti.

UN DISCOURS TESTAMENT

La Serbie avait récemment joint sa voix à celle de Carl Bildt, en appelant Pale à nommer immédiatement un président par intérim pour la République serbe. Belgrade précisait également que *« toutes les mesures »* pouvaient être prises afin d'entériner le limogeage de M. Karadzic. Le président de Serbie, Slobodan Milosevic, qui a signé le plan de paix au nom des Serbes bosniaques, s'expose aussi aux sanctions internationales si M. Karadzic conserve son fauteuil, et son influence est jugée déterminante à Pale.

Radovan Karadzic, inculpé de *« crimes contre l'humanité »* par le Tribunal international de La Haye, semblait prêt, ces derniers jours, à abandonner ses fonctions, en réclamant *« un statut d'Etat »* pour l'entité serbe, et l'assurance que la ville stratégique de Brcko, qui fera l'objet d'un arbitrage international en décembre, demeure sous contrôle serbe. *« Nous n'accepterons aucune condition »*, a immédiatement riposté le secrétaire d'Etat adjoint américain John Kornblum.

« Karadzic prépare une nouvelle stratégie autour de son clan ultranationaliste », pense Colum Murphy, le porte-parole de Carl Bildt. La position de M. Bildt n'a pas encore été déterminée, au cas où Radovan Karadzic demeure le président du SDS, et place une marionnette à sa place au poste de « président » de la République serbe. *« C'est un processus qui évolue*, dit M. Murphy. *Nous refuserons toute situation qui permettrait à Karadzic d'exercer une quelconque influence. De toute façon, c'est un processus qui s'achèvera automatiquement à La Haye ! »* *Des discussions sont en cours entre Pale et Belgrade, afin de préciser les modalités du retrait de Radovan Karadzic. Selon un diplomate occidental, « Karadzic tenterait de convaincre ses amis qu'une réimposition des sanctions ne serait pas forcément un mal. Cela lui permettrait, poursuit ce diplomate, d'isoler de nouveau le peuple serbe de l'influence occidentale, de se poser en victime de l'acharnement des grandes puissances et, en fin de compte, de freiner considérablement le processus de paix. Il ne doit se préoccuper que d'une seule chose : jusqu'où peut-il aller sans que Milosevic ne lui colle une balle dans la tête ? »*

Vendredi soir, vêtu d'un smoking noir, M. Karadzic avait les traits tirés. Son long discours ressemblait à un testament. Un « au revoir » à son peuple et aux caméras de télévision, au moins temporaire. « Il y a eu tant de promesses reniées et tant de mots vides de sens, commentait Colum Murphy, *que nous devons attendre et voir. »*

Rémy Ourdan

Les premières élections de l'après-guerre en Bosnie ont lieu à Mostar

SARAJEVO

de notre correspondant

Habitants et exilés de Mostar sont appelés aux urnes, dimanche 30 juin, pour la première élection de l'après-guerre en Bosnie-Herzégovine. Le scrutin municipal de la cité herzégovinienne est supposé entériner la réunification d'une ville profondément divisée entre Croates et Musulmans, et d'où les Serbes ont fui. Organisées sous l'égide de l'Union européenne (UE), placées sous la protection des forces de l'OTAN, ces élections municipales ouvrent le bal électoral en Bosnie, avant les sept scrutins des élections générales du 14 septembre prochain.

Les 120 000 personnes qui habitaient Mostar en 1991 sont autorisées à voter. Environ 60 000 ont quitté la ville ; elles peuvent soit y revenir le jour de l'élection, soit aller dans un bureau de vote mis à leur disposition dans certains pays européens. En revanche, les 40 000 réfugiés arrivés à Mostar au cours des années de guerre n'ont pas le droit de participer au scrutin. A priori, les règles définies par l'Union européenne sont donc favorables à une recomposition du tissu multi-ethnique de la ville (34 % de Musulmans, 33 % de Croates, 19 % de Serbes et 14 % d'« autres » avant la guerre).

Pourtant, les partis antinationalistes dénoncent déjà *« un échec total »*. D'une part, parce que le système électoral s'appuie sur une base ethnique : trois « municipalités » sont réservées aux Croates et trois autres aux Musulmans, seul un minuscule *« district central »* devant être le reflet de la multiethnicité. D'autre part, parce qu'aucune condition à une campagne électorale sereine n'a été remplie : l'opposition démocratique a été systématiquement interdite d'accès aux médias par les partis nationalistes au pouvoir, et certains candidats se sont même retirés après avoir reçu des menaces de mort.

L'Union européenne est directement mise en cause. Arrivée en juillet 1994 à Mostar, l'UE a dépensé 166 millions de dollars pour restaurer la cité dévastée, mais, pourvue uniquement de policiers « observateurs », elle fut incapable de combattre les extrémistes de chaque côté de la rivière Neretva. L'ancien administrateur européen Hans Koschnick a maintes fois dénoncé l'action de la mafia croate de Mostar-Ouest, dont les voyous sont au service des leaders séparatistes. Son successeur, Ricardo Perez Casado, a finalement réussi à organiser ce scrutin municipal, mais au prix de son silence sur les agissements des extrémistes.

UN « CONSEIL DE LA VILLE »

« Ces élections ne seront pas parfaites, reconnaît M. Perez Casado, *mais elles sont la première étape vers la normalisation de la vie politique et sociale de cette ville. »* Elles devraient permettre la création d'un *« conseil de la ville »* ayant autorité sur les « municipalités », et la nomination d'un maire. Mostar a actuellement deux maires, un Croate sur la rive ouest, Mijo Brajkovic, et un Musulman sur la rive est, Safet Orucevic. M. Brajkovic conduit la liste nationaliste croate du HDZ (Union démocratique croate), le parti du président Franjo Tudjman en Croatie, tandis que M. Orucevic dirige la liste musulmane du SDA (Parti d'action démocratique), le mouvement du président bosniaque Alija Izetbegovic. Les deux formations peuvent être considérées comme étant nationalistes ; toutefois, le SDA prône la réunification de Mostar alors que le HDZ préfère une séparation des communautés ethniques.

Face aux deux maires, quatre formations d'opposition présentent des candidats, la liste « Démocrates unis » étant apparemment la seule susceptible de remporter un nombre important de voix. De sources diplomatiques, on estime cependant *« improbable »* que les partis nationalistes puissent perdre les élections municipales. Le HDZ et le SDA contrôlent les médias, les armées et les polices, et se posent en uniques remparts contre une agression de l'ennemi de l'autre rive. Les forces de l'OTAN ont mobilisé 2 500 hommes, prêts à intervenir si l'UE en formule la requête.

Rémy Ourdan

Rabat assure qu'il n'y a « plus d'affaire Oufkir »

RABAT. Driss Basri, le ministre de l'intérieur a affirmé qu'il n'y avait *« plus d'affaire Oufkir »*, a déclaré, vendredi 28 juin, à Rabat, Me Mohamed Naciri, avocat de Fatima Oufkir. Dans les prochains jours, le problème de la délivrance d'un titre de transport valide pour les membres de la famille Oufkir serait *« réglé »*, a-t-il ajouté au cours d'une rencontre avec la presse étrangère. Après la fuite vers la France de Maria-Inan Oufkir, de son fils adoptif Mikaël et d'une cousine (*Le Monde* du 27 juin), il semble que les autorités aient soigneusement évité de s'en prendre aux membres de la famille restés au Maroc. Elles se sont bornées, selon Fatima Oufkir, la veuve du général, à renforcer les mesures de contrôle autour de son domicile et à interroger Raouf, l'un de ses fils.

L'opposition marocaine souligne que le départ des trois fugitifs constitue un camouflet pour les autorités. On estime également que si le régime avait su se montrer magnanime, il se serait épargné cet affront qui vient brutalement rappeler que le royaume a encore des progrès à faire en matière de droits de l'homme, quoi qu'en puisse penser certains milieux européens, et notamment français. – *(Corresp.)*

L'enquête sur l'attentat de Dhahran progresserait

KHOBAR. Les enquêteurs saoudiens et américains du FBI ont découvert, vendredi 28 juin, des indices qui pourraient permettre l'identification des auteurs de l'attentat au camion piégé à la base aérienne de Khobar, dans l'est du pays. Un essieu du camion piégé, portant le numéro de série d'origine pourrait, notamment, servir de piste pour établir l'identité des deux terroristes.

La Maison Blanche a implicitement critiqué le gouvernement saoudien, qui n'aurait pas fourni autant d'informations que les Etats-Unis le souhaitaient sur les quatre hommes accusés d'un attentat à la bombe ayant avait coûté la vie à cinq Américains. le 13 novembre 1995, à Riyad. *« Nous ayions souhaité avoir plus d'informations »* de la part du gouvernement saoudien, a déclaré le porte-parole du président Bill Clinton, Michael McCurry. – *(AFP.)*

Le Parlement allemand vote le plan d'austérité

BONN. Les députés du Bundestag ont adopté, vendredi 28 juin, les principales dispositions du programme d'austérité du gouvernement d'Helmut Kohl. Après cinq heures de débats houleux, cinq des six lois qui constituent l'ensemble de ce « paquet » ont été votées par la majorité CDU (chrétiens démocrates)/CSU (branche bavaroise des chrétiens démocrates) et FDP (Parti libéral) et renvoyées devant le Bundesrat, la chambre de représentation des Länder. Une séance exceptionnelle du Bundestag aura lieu le 9 juillet pour un débat supplémentaire consacré aux retraites.

L'ensemble du plan ne sera définitivement adopté qu'en septembre prochain, à l'issue d'une procédure de conciliation entre Bundestag et Bundesrat. Des modifications et des amendements du texte sont donc prévisibles. Avec ce programme d'austérité, le gouvernement du chancelier Kohl entend abaisser le coût du travail en Allemagne tout en accélérant l'assainissement des finances publiques (Etat, Länder, communes) pour un montant de 50 milliards de marks dès 1997. – *(Corresp.)*

Un nouveau mouvement de guérilla au Mexique

MEXICO. Après les zapatistes du Chiapas, un nouveau mouvement de guérilla a fait son apparition au Mexique, vendredi 28 juin, à l'occasion de la célébration du premier anniversaire du massacre de dix-sept paysans dans l'Etat du Guerrero. Se réclamant de l'Armée populaire révolutionnaire (EPR), une soixantaine de personnes équipées de fusils d'assaut, en uniforme et le visage couvert par un passe-montagne, se sont rassemblées près du village d'Aguas Blancas, non loin d'Acapulco. *« Nous luttons pour le renversement du gouvernement antipopulaire, antidémocratique et illégitime qui est au service du grand capital national et étranger »*, affirme le manifeste de l'EPR qui se prononce en faveur d'une *« République démocratique populaire »*.

La naissance de ce nouveau mouvement de guérilla, qui affirme rassembler cinq cents personnes opérant dans les montagnes du Guerrero, a été accueillie avec scepticisme par les autorités et par l'opposition. – *(Corresp.)*

Cinq ministres communistes entrent au gouvernement indien

NEW DELHI. Cinq ministres communistes ont fait, le vendredi 28 juin, pour la première fois depuis l'indépendance (1947), leur entrée dans un gouvernement fédéral. Le nouveau premier ministre Deve Gowda, qui est à la tête d'une coalition parlementaire de centre gauche et gauche et de groupes régionaux, élargit ainsi l'assise de son cabinet. Le CPI est l'une des deux formations d'appellation communiste en Inde, mais il est aujourd'hui de tendance sociale-démocrate. – *(AFP.)*

Les Sept allègent la dette des pays les plus pauvres

Les Américains et leurs partenaires, réunis pendant deux jours à Lyon, n'ont pas résolu le différend qui les oppose à propos des sanctions économiques contre l'Iran, la Libye et Cuba

Les dirigeants des sept grandes puissances, réunis à Lyon, ne sont pas parvenus, vendredi 28 juin, à l'issue de leur sommet, à surmonter leurs divergences commerciales à propos de l'Iran, de la Libye et de Cuba, mais ont décidé de faire un geste pour alléger la dette des pays en voie de développement. Dans sa déclaration économique, le G 7 accepte d'alléger davantage la dette des pays les plus pauvres, essentiellement les pays d'Afrique – sans entériner le projet d'effacer totalement l'endettement des dix pays les plus démunis de la planète. Jusqu'à présent le rééchelonnement de la dette était plafonné à 67% des échéances, mais cette limite pourra désormais être dépassée. En revanche, aucun compromis n'a été trouvé par les Sept sur le conflit opposant les Etats-Unis à l'Europe et au Canada, qui demandent à Washington de renoncer à ses mesures unilatérales contre les sociétés qui investissent à Cuba, en Iran et en Libye. *(Lire aussi notre éditorial page 12).*

LYON
de notre envoyé spécial

Jacques Chirac qui, dans un premier temps, s'était fait ravir la vedette par Bill Clinton, désireux d'aborder, en priorité, la question de la lutte contre le terrorisme, entendait bien imprimer sa marque sur un G 7 hautement médiatisé. En plaidant deux dossiers qu'il sait conflictuels : l'obligation d'accroître l'aide publique au développement (APD) et la nécessité de préserver une forme de mondialisation à visage humain incarnée par ce « modèle social européen » qu'il avait tenté de « vendre » à ses partenaires à l'occasion du G 7 sur l'emploi qui s'était déroulé à Lille en avril. Sans les avoir réellement convaincus...

« *On peut maîtriser la mondialisation* [le thème du sommet de Lyon] *en optant pour une approche plus humaine* », a-t-il réaffirmé, le 28 juin, en clôturant le premier volet – économique – du sommet. A l'appui de son affirmation, Jacques Chirac a indiqué que les cinq émissaires français dépêchés dans les pays en développement afin d'y vérifier les effets de la globalisation des échanges commerciaux et financiers (*Le Monde* du 28 juin) *avaient été unanimes. Dans ces régions, tout le monde estime que la mondialisation est inéluctable et sans doute souhaitable*, a-t-il fait valoir. Mais, « *parallèlement, il y a une grande inquiétude à l'égard des effets déstabilisateurs de ce phénomène, tant à l'intérieur de certains pays que sur la scène internationale* », a-t-il ajouté. D'où la nécessité d'essayer de maîtriser ces évolutions, dont les Sept reconnaissent, dans le communiqué final, qu'elles impliquent « *des risques d'aggravation des inégalités dans les pays pauvres et des risques de marginalisation dans certaines régions du monde* ».

« COOPÉRATION ACCRUE »

Préconisant « *un partage des bénéfices de la croissance économique aussi large que possible* » et la réduction, « *dans nos pays* », des « *risques d'exclusion d'individus et de groupes sociaux* », les chefs d'Etat et de gouvernement proposent « *une coopération internationale accrue* » et la poursuite « *de bonnes politiques économiques* » accompagnées par « *des réformes structurelles* ».

Pour l'heure, les Sept considèrent que, depuis le dernier sommet, à Halifax (Canada), « *l'évolution de la situation économique a été dans l'ensemble positive* » tandis que « *les disparités entre nos performances économiques se sont sensiblement réduites* ». Si les Etats-Unis et le Canada « *continuent de bénéficier d'une croissance soutenue et non inflationniste* », au Japon « *la reprise prend de la vigueur* », constatent-ils, avant de prendre le pari qu'en Europe elle « *rebondira au cours du deuxième semestre* ».

La veille, au cours du dîner, les Européens avaient écouté avec patience l'énoncé des performances économiques mises en avant par les Américains, matérialisées par la création de plus de 9 millions d'emplois en moins de quatre ans, avant d'abattre leur propre carte, monétaire cette fois, avec un plaidoyer en faveur de l'euro dont le représentant britannique n'a pas été le dernier à vanter les bienfaits. Sur ce chapitre, les Sept réaffirment leur volonté de maintenir « *une étroite coopération en matière de politique économique et sur les marchés des changes* » et se « *réjouissent* » des mouvements intervenus sur les principales monnaies depuis avril 1995, à savoir depuis qu'à l'occasion d'un G 7 tenu à Washington au niveau des ministres des finances, ceux-ci avaient préconisé « *un renversement ordonné* » des taux de change qui devait entraîner, en quelques mois, une nette remontée du dollar contre le yen et, dans une moindre mesure, contre le deutschemark. Sans minimiser les effets bénéfiques de ce rééquilibrage, certains pays, dont la France, ont estimé qu'un nouveau coup de pouce au billet vert serait le bienvenu, une éventualité qui s'est heurtée à une fin de non-recevoir du secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin.

Constat de désaccord

Rarement différend sur une question de fond entre alliés aura été aussi clairement établi. A Lyon, Jacques Chirac a rappelé, vendredi 28 juin, qu'il était opposé à la politique de sanctions commerciales ou d'embargo contre certains Etats, comme l'Iran ou Cuba, que prônent et entendent pratiquer les Etats-Unis. *« Je ne crois pas que cela soit très efficace, prendre en otage les populations, ce n'est pas non plus très élégant »*, a-t-il déclaré. Quelques minutes plus tard, le porte-parole du département d'Etat, Nicolas Burns, assurait, lui, que la politique dite de *« dialogue critique »* avec l'Iran maintenue par les Européens *« était totalement inefficade, n'avait aucunement réussi à modérer ce pays en quoi que ce soit ». « Ça ne marche pas, l'Iran continue à chercher à se doter de l'arme nucléaire, de l'arme chimique, soutient et arme le Hezbollah* [libanais], a-t-il poursuivi, *et les Européens finiront par se rendre à notre avis quand ils réaliseront que l'Iran entend déstabiliser tout le Proche-Orient.*

Cette passe d'armes monétaire dans laquelle le Japon n'a pas voulu s'engager n'a pas été le seul différend de ce sommet. Des « *incompréhensions* » sont également apparues à propos de l'aide publique au développement, dont les Etats-Unis se détournent. Mais c'est au chapitre commercial que l'affrontement a été le plus violent, lorsque les Européens, les Canadiens et les Japonais ont présenté un front uni face à la volonté des Etats-Unis – ou plus exactement du Congrès à majorité républicaine – de pénaliser les sociétés étrangères commerçant ou investissant dans trois pays désormais regroupés sur la même liste noire. Celle-ci comprend, depuis plus de trente ans, Cuba – soumis désormais à un embargo renforcé au titre de la loi Helms-Burton – la Libye, ainsi que l'Iran, visés par le projet de loi d'Amato, deux textes qui portent les noms des parlementaires qui sont à leur origine.

Au cours d'un premier tête-à-tête, qui avait précédé les discussions des Sept en séance plénière, Bill Clinton, informé par le président de la République d'une possibilité de « *cycle d'action et de réaction* » en riposte aux mesures unilatérales américaines, avait reconnu qu'il y a avait là « *un problème* ». Le front « *anti-Washington* » semble avoir tenu jusqu'au bout, à en juger par la rédaction du communiqué final qui, au chapitre « *des échanges et des investissements* », indique noir sur blanc la volonté des Sept – donc, aussi, des Etats-Unis –, de « *s'abstenir de recourir à des mesures qui seraient en contradiction avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)* [et] *d'assurer la primauté des règles multilatérales* ».

Un avertissement non déguisé que Bill Clinton s'empressera toutefois d'oublier dès son retour aux Etats-Unis. Pour l'actuel candidat à sa propre réelection il est plus important de conserver la Maison Blanche que de satisfaire les réclamations de ses partenaires, aussi légitimes soient-elles.

Serge Marti

Les mesures en faveur des pays en voie de développement

LYON
de notre envoyé spécial

Jacques Chirac peut être satisfait. De ses pairs réunis en sommet du G 7, il aura finalement obtenu, jeudi 28 juin, les « *termes de Lyon* » *comme, deux ans auparavant, lors* d'un autre sommet, François Mitterrand définissait les « *termes de Naples* » fixant les modalités d'une annulation partielle de la dette publique contractée par ces pays du sud auprès des pays riches réunis au sein du Club de Paris.

Sans entériner le projet d'effacer la totalité de la dette des quelque dix pays les plus pauvres de la planète –, les Sept « *demandent instamment aux pays créanciers du Club de Paris d'aller au-delà des termes de Naples* [ils plafonnent à 67 % la réduction du stock de dettes], *au cas par cas et lorsqu'ils le jugent approprié* ». L'effort ainsi demandé, poursuit le communiqué, « *devrait se traduire par des programmes de conversion de dettes à concurrence de 20 %, au lieu de 10 %, du stock de dettes, sur une base volontaire* ».

Pour ce qui est de la dette multilatérale contractée par les plus démunis des pays en développement auprès des institutions financières internationales, les participants au sommet de Lyon ont également « *pris l'engagement* » de pérenniser la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR), l'un des principaux instruments dont dispose le FMI pour accorder des prêts à des taux proches de 0 %. En revanche, aucune décision explicite n'a été prise sur la façon de « *pérenniser* », financièrement parlant, cette FASR qui, entre 2000 et 2005, se trouvera en déficit de trésorerie. Le communiqué du G 7 invite le FMI à « *optimiser la gestion de ses actifs* ». Les termes sont suffisamment vagues pour permettre au Fonds de toucher à ses réserves d'or. Pour le chancelier de l'Echiquier britannique, Kenneth Clarke, les ventes d'or sont inévitables. De même, pour le secrétaire au Trésor américain, Robert Rubin, c'est la « *seule* » interprétation possible de la déclaration du G 7. Mais Helmut Kohl a continué à affirmer vendredi qu'il avait « *de sérieux doutes* » sur l'opportunité de vendre une partie de l'or du FMI.

Pour sa part, la Banque mondiale, qui a déjà accepté de consacrer 500 millions de dollars (prélevés sur ses bénéfices) à l'allégement de la dette des pays les plus pauvres, a promis une contribution globale de 2 milliards de dollars (comprenant une dotation annuelle de 200 millions de dollars sur sept ans). Au total, l'effort consenti par le Club de Paris, les créanciers commerciaux, le FMI et la Banque mondiale devrait permettre aux pays les plus pauvres, essentiellement de l'Afrique subsaharienne, d'économiser 6 à 7 milliards de dollars de remboursement de dettes sux six ans.

Enfin, le G 7 s'est penché sur la réforme de l'ONU. Le sommet de Lyon a recommandé la nomination d'un secrétaire général adjoint chargé de coordonner les différentes agences de l'ONU chargées du développement, comme la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), la FAO, le HCR, l'Unesco, l'OMS et l'Onudi.

S. M.



Derrière les accolades et les feux d'artifice, des « sherpas » qui travaillent

LYON
de notre envoyé spécial

L'image est belle. Trop belle. Les huit « maîtres du *monde* », *en compagnie de leurs épouses, sur le parvis* de la basilique de Fourvière admirant, vendredi 28 juin, un merveilleux feu d'artifice embrasant Lyon. Comme un groupe d'amis terminant une agréable soirée après un bon dîner. Tout est fait, au cours d'un G 7, pour persuader les habitants de la planète que les « huit grands » règlent dorénavant les difficultés du monde dans une ambiance de saine camaraderie. Caméramen et photographes sont cordialement conviés à immortaliser de grandes accolades où le tutoiement est de rigueur, des déjeuners et des dîners de travail où les chefs d'Etat ou de gouvernement apparaissent seuls pour que chacun soit bien persuadé que ce sont eux, et eux seuls, qui soupèsent, qui analysent, qui réfléchissent, qui tranchent.

> Un bon dîner, une longue nuit de travail créent facilement des rapports extraprofessionnels. Comme leurs « patrons », ces conseillers s'appellent par leur prénom, se tutoient

L'image est reine lors d'un G 7. C'est elle qui frappera, qui marquera l'opinion publique. Les autres témoins de la rencontre, les quelque trois mille journalistes accourus à Lyon, sont, avec autant d'élégance que de soins, tenus à l'écart des lieux de travail. Ils doivent se contenter des points de presse où les porte-parole officiels des délégations viennent leur raconter, en termes plus ou moins francs, plus ou moins diplomatiques, ce que se sont dit les « grands ». Ils doivent se satisfaire du passage rapide d'un « conseiller » qui vient leur expliquer ce que veulent dire, dans le langage courant, les formules alambiquées du long communiqué final ou de la « *déclaration du président* ».

Toujours dans l'ombre, mais omniprésents, ces conseillers sont en fait les principaux acteurs du G 7 : ces sherpas qui, tout au long de l'année, chacun pour un chef d'Etat ou de gouvernement, choisissent les thèmes du prochain sommet, dégagent ce qui fait facilement consensus, débroussaillent les points de friction pour que l'arbitrage puisse être rendu rapidement, entre la poire et le fromage, par leurs patrons ; ces « sous-sherpas » qui s'attellent, les uns aux dossiers financiers et économiques, les autres aux problèmes politiques.

Pendant la journée, les principaux se font discrets dans la salle des « grands », pendant que les autres tournent autour, prêts à répondre à la moindre sollicitation. *La nuit, ils peaufinent la rédaction du communiqué*, ils en surveillent la traduction. Entre-temps, ils dînent entre eux. Les ministres des affaires étrangères et des finances se restaurent de leur côté avec un ou deux de leurs tout proches collaborateurs. Les quelques hauts fonctionnaires présents à Lyon avalent une collation en continuant de travailler avec leurs homologues des autres pays industrialisés. Pour les « sans-grade », il y a des buffets où les nationalités se mêlent au gré des centres d'intérêt, des amitiés.

Un bon dîner, une longue nuit de travail créent facilement des rapports extraprofessionnels. Comme leurs « patrons », ces conseillers s'appellent par leur prénom, se tutoient. Plus tard, d'un froid bureau administratif à un autre, il suffira d'un coup de téléphone pour, au nom d'une complicité née entre Saône et Rhône, se faire expliquer la vraie raison d'une prise de position diplomatique, pour régler, très vite, presque entre copains, un dossier qui se serait noyé dans le long cheminement des chancelleries et des ambassades.

Un G 7 c'est aussi cela : le tissage d'un réseau amical entre ceux qui sont au pouvoir aux huit coins du monde.

Thierry Bréhier

L'Espagne met en route un vaste plan de privatisations

MADRID
de notre correspondant

Le conseil des ministres a approuvé, vendredi 28 juin à Madrid, un plan général de privatisations proposé par le ministre de l'industrie, Josep Piqué. Ce plan s'inscrit dans le cadre de la libéralisation de l'économie espagnole et vise trois objectifs majeurs. *Le premier consiste à remplir* les caisses de l'Etat afin d'alléger le poids de la dette publique dans la perspective de l'entrée de l'Espagne dans l'Union économique et monétaire et à financer des travaux d'intérêt général. Le second est de permettre de rationaliser le secteur industriel public et d'améliorer sa compétitivité. Le troisième concerne la diminution des aides de l'Etat aux entreprises subventionnées.

Avant tout, il s'agit de réduire la participation de l'Etat dans le secteur public, réduction déjà largement entreprise par le régime socialiste. Le pouvoir de droite veut cependant aller plus loin et plus vite sans pour autant, comme l'a souligné M. Piqué, « *vendre pour vendre* ».

QUATRE GROUPES

La centaine d'entreprises publiques seront donc divisées en quatre groupes. Le premier concerne celles qui sont immédiatement privatisables, c'est-à-dire les plus rentables, ce qui permettra d'engranger, en 1996 et 1997, environ 600 milliards de pesetas, soit 24 milliards de francs. Le second comporte des entreprises appartenant essentiellement au secteur électrique, au sein duquel le pouvoir veut d'abord introduire des mesures de libéralisation et de concurrence. Le troisième secteur a trait à des sociétés souvent déficitaires et dans lesquelles une réorganisation est en cours ou doit se faire avant de les privatiser, comme, par exemple, la compagnie aéronautique Iberia. Enfin, le dernier groupe regroupe les entreprises qui *ne seront pas nationalisées au cours* de cette législature pour des raisons sociales et stratégiques. Il s'agit du secteur minier, des chantiers navals et de l'armement pour lesquels, cependant, les aides publiques seront réduites. Le reste sera mis sur le marché, et devrait rapporter environ 120 milliards de francs à l'Etat.

Téneo, le holding créé en 1992 pour regrouper les sociétés non dépendantes du budget général de l'Etat, va disparaître. Un conseil de privatisations comportant sept membres indépendants va être mis en place et devrait assurer, selon le ministre, la transparence totale du processus de désengagement de l'Etat du secteur public. La bataille qui va s'engager pour la prise de contrôle de certains fleurons de l'industrie espagnole s'annonce particulièrement âpre. D'après Luis Carlos Croissier, président de la commission nationale du marché des valeurs, il y a suffisamment d'argent sur le marché pour absorber les privatisations.

Josep Piqué n'a pas caché qu'il pourrait y avoir des réductions d'emplois et les syndicats ont, pour leur part, réagi violemment à ce qu'ils considèrent être « *une agression contre le modèle social et la Constitution* ».

Michel Bôle-Richard

La communauté internationale semble disposée à intervenir militairement au Burundi

Washington fournirait une assistance logistique à partir du territoire ougandais

La communauté internationale semble décidée à intervenir pour mettre fin à la guerre civile au Burundi, qui a fait plus de 150 000 morts depuis l'assassinat du président Melchior Ndadaye en 1993. Une intervention regroupant des forces tanzaniennes, ougandaises et kényanes pourrait être lancée « rapidement », selon des sources diplomatiques à Nairobi. Les Américains fourniraient une assistance logistique à partir de l'Ouganda.

UNE INTERVENTION militaire au Burundi, *déchiré* par une guerre civile larvée qui oppose depuis trois années l'armée contrôlée par la minorité tutsie et les extrémistes de la majorité hutue, pourrait avoir lieu *« très rapidement »*, selon un diplomate occidental à Nairobi. *« La communauté internationale, notamment l'administration américaine, qui ne peut se permettre une tragédie burundaise avant l'élection présidentielle, est convaincue qu'un point de non-retour a été atteint, et qu'il faut agir vite »*, a-t-il précisé.

Le gouvernement burundais a demandé, pour la première fois depuis le début de la crise, une assistance étrangère lors du sommet régional qui s'est tenu mardi 25 juin à Arusha, au nord de la Tanzanie, en présence du chef d'Etat éthiopien, Melès Zenawi, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de Julius Nyerere, ex-président tanzanien. Le président Sylvestre Ntibantunganya, un Hutu du Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), et le premier ministre, Antoine Nduwayo, un Tutsi membre de l'Unité pour le progrès national (Uprona, principal parti d'opposition), participaient à ce sommet, en compagnie des représentants de la Tanzanie, de l'Ouganda, du Kenya, du Rwanda et du Zaïre.

Les participants au sommet d'Arusha ont accepté le principe de cette assistance étrangère, aussitôt dénoncée par l'Uprona, dont le président, Charles Mukasi, a appelé les Burundais à la *« résistance »*, accusant le président et son premier ministre de *« haute trahison »*, ainsi que par les extrémistes hutus, qui n'étaient pas représentés à Arusha et soupçonnent *« une conspiration régionale »* à leur encontre. Mais, depuis le jeudi 27 juin, le jeu semble s'être calmé. Le président et le premier ministre ont rencontré des officiers supérieurs de l'armée. M. Nduwayo a expliqué la situation aux partis d'opposition, et M. Ntibantunganya a fait de même, recevant les hauts cadres de l'administration. Les propos des deux bords sont moins tonitruants depuis que les uns et les autres ont compris la détermination de la communauté internationale.

Les chefs d'Etat de la région des Grands Lacs ont clairement fait comprendre à l'armée burundaise qu'ils *« n'accepteraient jamais un régime issu d'un coup d'Etat militaire »*, confie un diplomate occidental, expliquant que la majorité présidentielle hutue et l'opposition tutsie avaient finalement accepté le principe d'une assistance étrangère parce que le pouvoir burundais est menacé à très court terme de ne plus avoir les moyens de payer son armée sans concours extérieur.

ARMÉES LOCALES

La détermination des dirigeants régionaux est confortée par la décision américaine d'installer en Ouganda une base logistique avec des moyens de transport, de communication et de santé pour soutenir *« une opération humanitaire »*. Cette base sera en fait au service des armées locales supposées intervenir au Burundi voisin. Le projet d'Arusha prévoit que cette force régionale sera composée de soldats ougandais (proches des Tutsis) et tanzaniens (qui devraient rassurer les Hutus), des policiers kényans devant assister la police locale.

Julius Nyerere, qui était vendredi à Paris où il a rencontré le secrétaire général du Quai d'Orsay, est attendu dans les prochains jours à Bujumbura, de même que l'envoyé spécial belge pour la région des Grands Lacs Yves Haesendonck, le représentant américain pour les négociations de paix au Burundi Howard Wolpe et le coordinateur spécial des Etats-Unis pour le Rwanda et le Burundi Richard Bogosian. Au-delà des problèmes purement techniques, ce projet d'intervention extérieure doit encore, avant sa mise en œuvre, être *« endossé »* par l'OUA et le Conseil de sécurité des Nations unies.

Frédéric Fritscher

Les travaillistes israéliens demandent l'annulation des élections pour fraude

Le Likoud juge son adversaire mauvais perdant

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Hystérie collective », grogne un dirigeant du Likoud. Amorcée trois jours après les élections du 29 mai, la rumeur d'une fraude électorale suffisamment massive pour remettre en question la très mince victoire de Benyamin Nétanyahou sur Shimon Pérès – 29 000 voix d'écart, soit 1 % des votes validés –, commence à prendre, pour la droite, d'inquiétantes proportions.

Selon un décompte provisoire effectué ces trois dernières semaines par le Parti travailliste, près de 11 000 bulletins auraient été frauduleusement déposés dans les 700 urnes vérifiées jusqu'à présent par les assesseurs travaillistes. Or, le 29 mai, 6 714 urnes étaient en place à travers le pays...

La victoire s'est jouée à 29 000 voix, soit 1 % des votes

« La droite nous a volé l'élection », s'emporte Moshé Shahal, ancien ministre travailliste de la police. Selon lui, *« des gens qui étaient censés être à l'étranger le 29 mai, de même que de nombreuses personnes décédées, apparaissent comme ayant voté dans les urnes que nous avons vérifiées »*. La fraude, si elle s'avère, aurait eu lieu principalement dans les quartiers ultra-orthodoxes à Jérusalem, dans les colonies juives de Gaza et de Cisjordanie occupée, et dans les faubourgs populaires sépharades de Tel-Aviv. Ces lieux sont traditionnellement à droite et à l'extrême droite de l'échiquier politique national. Plus grave, un assesseur du parti d'extrême droite Moledet, dans une lettre de confession publiée jeudi par le quotidien populaire *Yediot Aharonot*, confirme le fait. Moledet, qui n'est pas dans la coalition gouvernementale, et auquel il manquait trois cents voix pour obtenir un troisième siège à la Knesset, soutient la demande travailliste d'annulation des élections.

Selon son assesseur, *« à 10 heures du matin le 29 mai, la rumeur s'est répandue parmi nous que Shimon Pérès allait gagner. Les assesseurs de mon parti, du Shass, du Parti national religieux et de la Torah unifiée* – trois partis religieux – *ont alors reçu l'ordre d'identifier des électeurs de droite et de leur dire de mettre autant d'enveloppes que possible en faveur de Nétanyahou. Quasiment personne n'a protesté, et, tandis que les assesseurs de gauche* (...) *s'absentaient un instant, certains électeurs de droite pouvaient mettre quatre, cinq, voire une dizaine de bulletins dans les urnes »*.

Quelques jours après le vote, un certain Ouri Stern, assesseur du parti de la Torah unifiée, suspecté d'avoir amené des imposteurs barbus aux urnes de Jérusalem, a été arrêté, et sa mise en détention a été prolongée cette semaine. Selon Ivet Lieberman, directeur désigné du bureau du premier ministre, lui-même interrogé le mois dernier par le Shin Beth (sécurité intérieure d'Israël) pour ses activités violentes d'extrême droite à l'université de Bar-Ilan, à Tel-Aviv, *« les travaillistes sont de mauvais perdants »*. Le tribunal du district de Jérusalem rendra son avis le 4 juillet.

Patrice Claude

Le recul de l'Inkatha au Kwazulu-Natal limite son influence en Afrique du Sud

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'Inkatha, le parti à dominante zouloue de Mangosuthu Buthelezi, sort affaibli des premières élections municipales démocratiques organisées, mercredi 26 juin, dans son bastion du Kwazulu-Natal. Les résultats provisoires du scrutin indiquent une large victoire dans les villes du parti de Nelson Mandela, le Congrès national africain (ANC), qui est son adversaire pour le contrôle de la province à majorité zouloue, la deuxième du pays. Les affrontements entre partisans des deux formations ont fait plus de 14 000 morts dans cette partie de l'Afrique du Sud depuis 1985.

L'ANC arrive largement en tête dans les principaux centres vitaux de la région, à commencer par Durban, le premier port du pays. L'Inkatha pointe seulement en troisième position dans les villes, devancé par le Parti national (NP) de Frederik De Klerk.

La formation de Mangosuthu Buthelezi devrait, en revanche, l'emporter dans la plupart des zones rurales. Mais la victoire (attendue) de l'ANC partout ailleurs menace, par son ampleur, la domination du parti de Mangosuthu Buthelezi sur la province du Kwazulu-Natal. A l'issue des premières élections multiraciales d'avril 1994, l'Inkatha avait pris le contrôle de cette région, la seule échappant à l'ANC – avec la province du Cap occidental, gagnée par le Parti national. L'Inkatha l'avait emporté de justesse, avec moins de 51 % des voix. Il espérait, le 26 juin, légitimer cette victoire, qui avait été entachée de fraudes. Avec ce net recul de l'Inkatha dans son fief du Kwazulu-Natal, et un soutien à ce parti désormais limité aux zones rurales de cette province, où les chefs traditionnels qui lui sont majoritairement acquis maintiennent son influence, le discours conservateur et nationaliste de ce parti perd ses relais nationaux et ne trouve plus guère d'écho dans le pays. Le scrutin municipal dans les autres provinces avait déjà été une indication en ce sens, puisque l'Inkatha y avait obtenu moins de 1 % des voix des électeurs.

RECOMPOSITION DE L'OPPOSITION

L'effritement de la base de ce parti ne peut qu'affaiblir sa stature de parti d'opposition sur la scène nationale et ses revendications fédéralistes. Ce point est important puisque, depuis deux ans, l'Inkatha perturbe le jeu politique de la « nouvelle » Afrique du Sud en réclamant une plus grande autonomie de la province du Kwazulu-Natal par rapport au gouvernement central dominé par l'ANC, qu'il juge hégémonique. L'Inkatha n'a pas participé à l'élaboration de la nouvelle Constitution du pays, récemment adoptée, et refuse de reconnaître sa légitimité. Mangosuthu Buthelezi a menacé à plusieurs reprises de quitter son poste de ministre de l'intérieur dans le gouvernement d'unité nationale auquel lui ont donné droit les 10 % obtenus par son parti aux législatives de 1994. Il a laissé entendre ces derniers jours qu'il pourrait bientôt mettre sa menace à exécution.

Après le départ du Parti national, l'Inkatha est la seule formation à siéger encore dans le gouvernement au côté de l'ANC. Il pourrait suivre l'exemple du NP pour participer à une recomposition de l'opposition face à un Congrès national africain seul aux commandes.

Certains voient dans cette possibilité un réel danger. Menacé dans son bastion, libéré de son engagement gouvernemental, l'Inkatha pourrait céder à la politique du pire, qui a toujours des partisans dans ses rangs. Mangosuthu Buthelezi lui-même manie avec dextérité le chantage à la guerre civile. Il l'a encore récemment montré, à l'occasion de sa mise en cause dans le procès de l'ancien ministre de la défense de l'apartheid, le général Malan, pour la collusion de son parti avec les forces de sécurité dans la lutte contre l'ANC. Le chef de l'Inkatha avait alors déclaré que son arrestation risquerait de *« réduire en cendres »* le Kwazulu-Natal. Au même moment, il contribuait à l'échec de l'initiative de paix lancée par le président Mandela et le roi des Zoulous, qu'il considérait comme une manœuvre de l'ANC.

Désireux cependant d'éviter toute contestation du scrutin municipal, Mangosuthu Buthelezi avait ensuite changé d'attitude. A l'approche des élections, il a lancé un appel au calme. L'ANC y a répondu, car le gouvernement a besoin de stabilité pour attirer les investisseurs étrangers et étendre au Kwazulu-Natal son programme de reconstruction – à la traîne dans cette région du fait de la violence politique. Le scrutin s'est, dès lors, déroulé sans incident majeur.

Mais la situation reste fragile et l'intolérance demeure forte. La coexistence de villes contrôlées par l'ANC avec des campagnes et un gouvernement provincial sous domination inkatha risquent d'accroître les tensions et de mettre à l'épreuve la bonne volonté affichée de part et d'autre.

Frédéric Chambon

La continuité prévaut sur le changement au PC vietnamien

HANOÏ
de notre envoyé spécial

L'ouverture à Hanoï du 8e congrès du PC vietnamien, lors duquel la « troïka » dirigeante – Do Muoi, secrétaire général, Le Duc Anh président, et Vo Van Kiet premier ministre, d'une moyenne d'âge de 76 ans – sera en principe reconduite, a été précédée, vendredi 28 juin, d'un hommage rendu par les dirigeants au mausolée de Ho Chi Minh, fondateur du parti et son chef jusqu'à 1969, année de sa mort. Le Vietnam s'adonne plus volontiers au culte des anciens qu'au déboulonnage des statues.

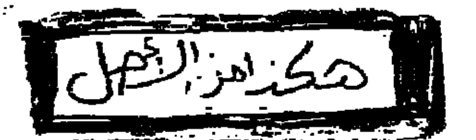
Lors de l'ouverture, Pham Van Dong, 90 ans, premier ministre de 1955 à 1987, conseiller spécial du comité central, figurait au premier rang de la tribune, raide et maigre dans sa vareuse blanche, sa cécité cachée derrière des lunettes opaques. Au premier rang des délégués, dont il ne fait pas partie, se trouvait le général Nguyen Vo Giap, 86 ans, vainqueur de l'armée française en 1954, qui a été évincé du bureau politique en 1982 et du comité central en 1991.

Si la préparation des congrès du PC a – en dépit d'un secret dû en partie à l'habitude de la clandestinité – le poids, et souvent la dureté, des campagnes électorales en Occident, la réunion prend, une fois le résultat acquis, l'allure d'une photographie de famille. Ce sera bien le cas cette fois : en dépit de sérieuses luttes internes, le résultat du 8e congrès sera un pari sur le changement dans la continuité.

La réunion a été perturbée par le décès, dans la nuit de vendredi à samedi, des suites d'une crise cardiaque, de Nguyen Dinh Tu, 67 ans, qui était appelé à devenir membre du bureau politique, chargé des questions scientifiques. Cette disparition est la deuxième, en quinze jours, d'un haut responsable, après celle du vice-ministre des affaires étrangères Le Mai. Formé en URSS, M. Tu était entré au comité central en 1986, puis au secrétariat en 1991.

Jean-Claude Pomonti





JUSTICE L'ancien ministre socialiste de la culture, Jack Lang, qui ouvrait, samedi 29 juin, les travaux de la convention nationale du PS sur la démocratie *(lire page 7)*, s'en est vivement pris au garde des sceaux, Jacques Toubon (RPR), à propos du refus de policiers d'assister le juge Halphen, jeudi, dans sa perquisition au domicile de Jean Tiberi (RPR), maire de Paris, dans le cadre de l'enquête sur les HLM de la ville. ● LE DIRECTEUR DE LA PJ parisienne, Olivier Foll, a déclaré au *Monde* avoir donné seul, jeudi, l'ordre aux policiers de refuser leur concours au juge Halphen. Le magistrat a protesté auprès de la hiérarchie policière. ● L'ENTOURAGE DU MAIRE DE PARIS, examine, depuis vendredi, les moyens les plus appropriés d'une riposte et s'interroge sur la stratégie du juge d'instruction. Les proches de M. Tiberi maintiennent que le maire ne quittera pas ses fonctions.

Le PS dénonce le « bon vouloir autoritaire et capricieux » de M. Toubon

Les dirigeants socialistes attaquent très vivement les ministres de la justice et de l'intérieur, après le refus de la police d'assister le juge Eric Halphen pour une perquisition au domicile du maire de Paris. Le directeur de la PJ parisienne a déclaré au « Monde » être seul à l'origine de ce refus

DÈS L'OUVERTURE de la convention nationale du Parti socialiste sur la démocratie, samedi 29 juin à la Villette, Jack Lang s'en est pris vivement au garde des sceaux : *« Chaque jour, une nouvelle blessure est infligée à la loi,* s'est exclamé le maire de Blois. *C'est l'arbitraire érigé en droit. C'est le règne du bon vouloir autoritaire et capricieux d'un ministre qui oublie sa mission première : servir la loi et la Constitution. Est-il encore temps de faire appel à l'esprit civique de M. Toubon et de lui dire : cessez d'intervenir, rendez à la justice sa liberté et au droit sa dignité ? »* L'ancien ministre de la culture a ainsi directement fait allusion aux informations du *Monde* révélant que les policiers travaillant avec le juge Eric Halphen avaient refusé de lui prêter leur concours, lors de sa perquisition au domicile du maire de Paris. Lionel Jospin devait revenir sur le fonctionnement de la justice et la dénonciation de ce qu'il appelle *« un véritable système de corruption »* dans son intervention de clôture, dimanche 30 juin.

Les socialistes, qui avaient été prompts à dénoncer le comportement de Jacques Toubon dans les affaires de HLM de la Ville de Paris et à mettre en garde contre un dessaisissement du juge Halphen, ont hésité, vendredi 28 juin, à réagir à ce refus de coopération de la police judiciaire. *« On ne peut pas demander que la justice fasse son travail et s'immiscer dans le processus judiciaire »*, notait Daniel Vaillant, numéro deux du PS et maire du 18e arrondissement de Paris. *« Le juge Halphen doit pouvoir faire son travail sans être entravé »*, ajoutait-il.

Un peu plus tard, Bertrand Delanoë, qui préside le groupe socialiste au conseil de Paris, commentait en termes vifs les informations du *Monde* dans un communiqué : *« Ce nouvel épisode traduit une attitude contraire à toutes les règles procédurales en vigueur. Il confirme surtout l'état d'esprit des adjoints au maire de Paris occupant une fonction ministérielle : ceux-ci, c'est le moins qu'on puisse dire, ne semblent pas désireux d'affirmer une réelle diligence dans le traitement des affaires parisiennes. »*

« GRAVE DYSFONCTIONNEMENT »

Vendredi, en fin d'après-midi, le PS en tant que tel réagissait par le biais d'un communiqué de son délégué national à la justice, Marie-Pierre de la Gontrie, jugeant que l'attitude de la police *« choque tous les citoyens car dans notre Etat de droit l'autorité judiciaire contrôle la police et non l'inverse ». « Le ministre de l'intérieur, maire adjoint de Paris, secrétaire général adjoint du RPR,* s'interroge le PS, *a-t-il décidé de joindre ses forces à celles de M. Toubon pour empêcher, coûte que coûte, le juge Halphen de mener son instruction ? La police est-elle au service de la justice ou à la disposition d'un parti ? MM. Toubon et Debré agissent-ils comme ministres de la République ou comme adjoints de M. Tiberi ? Chacun peut légitimement s'interroger sur ce grave dysfonctionnement de l'Etat et cette confusion des genres. »*

Alors que Pierre Moscovici, secrétaire national chargé des études, avait estimé, dimanche 23 juin au Grand jury RTL-*Le Monde*, que M. Toubon jouait le rôle de *« fossoyeur de la justice »* – ce qui lui a valu un échange de correspondance avec le garde des sceaux (*Le Monde* du 27 juin) –, François Hollande, porte-parole du PS, parle, à propos du refus de la police de prêter son concours à la justice, de *« dysfonctionnement grave de l'Etat ». « On a le sentiment qu'aujourd'hui même si M. Toubon ne consacre que 1 % de son temps aux affaires,* nous a déclaré M. Hollande, *il l'utilise avec efficacité. M. Debré aussi agit avec une grande célérité. Nous sommes en droit de demander à M. Debré des explications. Les informations publiées sont-elles exactes ? Si elles le sont, qu'est-ce qui a conduit la police à refuser de prêter son concours à la justice ? »*

Le PS ne veut pas, au moment où il dépose samedi une nouvelle motion de censure, sur le statut de France Télécom, que *« sa parole soit exclusivement liée à son expression sur les affaires ».* M. Hollande rappelle qu'il a aussi réagi, dans la même journée, à l'augmentation du chômage, à la décision d'Air Inter Europe d'annuler ses vols suite à la grève des pilotes, ou encore au mollissement de la croissance. Mais il voit aussi dans ces derniers développements judiciaires une justification de ses propositions sur la justice, contenues dans son texte sur la démocratie.



M. Lang ne s'est pas privé de remercier ironiquement M. Toubon, samedi, de *« nous offrir en concentré* in situ *un exemple quasi caricatural des manœuvres cyniques auxquelles un gouvernement, qui n'est pas l'ami des libertés, peut se livrer sans entrave ».*

Pour l'ancien ministre, *« la France est le seul pays d'Europe occidentale où la justice peut être ainsi domestiquée. Ce n'est pas digne d'une nation adulte et civilisée. Le temps est venu de rompre avec une conception d'un autre âge qui maintient dans la servitude l'appareil judiciaire et les justiciables ».*

Pour assurer l'indépendance de la justice, le PS demande que le lien entre le garde des sceaux et le parquet soit *« coupé »* et que le statut des magistrats du parquet soit identique à celui des magistrats du siège. La carrière des juges relèverait d'un Conseil supérieur de la justice – se substituant au Conseil supérieur de la magistrature – qui, présidé par le chef de l'Etat en formation ordinaire, serait *« composé à parité de magistrats élus à la proportionnelle par leurs pairs et de personnalités qualifiées élues par le parlement à une majorité renforcée des 4/5e ».*

Les socialistes voient aussi dans les dernières péripéties de l'instruction du juge Halphen un moyen de populariser de telles propositions et d'engager, pour la justice, *« une révolution pacifique ».* A son corps défendant, ce juge, consacré par Ségolène Royal *« héros des temps modernes »*, sera donc très présent dans les travées de la convention de la Villette.

Michel Noblecourt

Deux options en débat sur le rôle du juge

Dans son document sur la démocratie *(lire page 7)*, le PS laisse le débat ouvert entre deux orientations sur la transformation des procédures juridictionnelles. La première, qui a la préférence de Jack Lang, consisterait à créer une *« Chambre des libertés »* qui se prononcerait sur *« les questions touchant aux libertés (mandat de dépôt, placement sous contrôle judiciaire, perquisition) »*, mais dont le juge d'instruction ne ferait pas partie. L'idée est de *« séparer l'instruction elle-même des décisions touchant aux libertés ».* Dans la seconde option, privilégiée par Michel Sapin, ancien ministre délégué à la justice, le parquet serait *« seul responsable de l'enquête et de la mise en examen ».* Et le juge d'instruction *« perdrait sa fonction d'enquêteur et de procureur pour exercer la plénitude de la fonction du juge des droits et libertés ».* Quelle que soit l'hypothèse, *« les mesures touchant aux libertés n'interviendront qu'après un débat public et contradictoire sous le contrôle d'une instance collégiale ».*

La mairie de Paris prépare sa riposte

EN PERQUISITIONNANT, jeudi 27 juin, au domicile de Jean Tiberi, le juge Eric Halphen a franchi un seuil qui oblige la mairie de Paris à préparer une riposte : la forte médiatisation de cet acte judiciaire contraint M. Tiberi à se battre à la fois sur le terrain juridique et sur celui de la communication. Vendredi, son entourage ne cachait pas que plusieurs pistes étaient à l'étude, mais que le maire de Paris ne ferait rien savoir avant lundi 1er juillet.

Sur le plan judiciaire, les conseillers de M. Tiberi envisagent de porter plainte contre *Le Parisien*, qui reproduisait, dans son édition de vendredi, deux factures établissant la fourniture de marbre blanc et de comblanchien, une pierre luxueuse, à la société Baraton, installée à Bagnolet (Seine-Saint-Denis) et chargée des principaux travaux dans l'appartement du fils du maire, Dominique Tiberi, rue Censier, dans le cinquième arrondissement.

La mairie de Paris rappelle qu'une plainte a déjà été déposée, il y a plusieurs semaines, contre le même organe de presse. Cependant, M. Tiberi ne souhaite visiblement pas multiplier les procédures visant la presse, afin de ne pas être accusé d'entraver la liberté d'information.

Le maire de Paris doit aussi se garder de mettre en doute l'intégrité professionnelle du juge Halphen, en l'accusant de n'avoir pas respecté le secret de l'instruction. Ses collaborateurs, depuis jeudi, se sont pourtant étonnés à plusieurs reprises que la nouvelle de la perquisition ait été divulguée si rapidement après l'arrivée du juge au domicile de M. Tiberi.

Il s'agit pour eux de montrer qu'au-delà de la procédure, dont la validité n'a pas à être remise en cause – M. Tiberi est un justiciable comme les autres –, des questions restent sans réponse, notamment quant aux motivations et à la crédibilité du principal accusateur de M. Tiberi, François Ciolina, l'ancien numéro deux de l'OPAC.

PERQUISITION ATTENDUE À L'HÔTEL DE VILLE

Dès la séance du conseil municipal de lundi 24 juin, M. Tiberi avait rappelé que *« cette affaire repose sur le seul témoignage d'un homme qui mis en examen, essaie de faire assumer ses propres turpitudes par d'autres ». « Ce témoin de dernière heure a accumulé une série de mensonges sans apporter la moindre preuve de ses allégations. Je suis persuadé que l'avenir apportera la démonstration qu'il n'est pas l'oie blanche pour laquelle il cherche et réussit jusqu'à présent à se faire passer. Je constate à cet égard que le secret de l'instruction est admirablement préservé »*, continuait-il, soutenu par Didier Bariani (UDF) et Anne-Marie Couderc (RPR).

Pour les collaborateurs du maire, l'enjeu est de faire passer cet argument au premier plan, sans commettre d'erreur par rapport au magistrat instructeur, dont la stratégie, si elle existe, reste une énigme pour M. Tiberi et ses avocats, qui n'ont pas accès au dossier.

Vendredi, le bruit circulait, à l'Hôtel de Ville, que le juge Halphen s'apprêtait à y effectuer une perquisition. Le rythme de travail du juge, observé par les conseillers du maire, a conduit ceux-ci à envisager que M. Halphen allait attendre quelques jours avant de procéder à cet acte. Elus et fonctionnaires guettent, dans la presse, les informations relatives aux résultats de la perquisition effectuée au domicile de M. Tiberi.

Depuis jeudi, l'hypothèse d'une mise en examen du premier magistrat de la capitale n'est plus un sujet tabou à la mairie de Paris, où l'on affirme cependant qu'il n'est pas question pour Jean Tiberi de démissionner.

Le cas d'autres maires – comme Jean-Marc Ayrault (PS), maire de Nantes – qui, mis en examen, n'ont pas pour autant abandonné leur fauteuil, est parfois évoqué.

Françoise Chirot et Pascale Sauvage

Le directeur de la PJ parisienne assume la responsabilité du refus de coopérer avec le juge Halphen

LE REFUS d'accorder au juge Halphen l'assistance policière qu'il demandait pour une perquisition au domicile du maire de Paris, jeudi 27 juin, a été décidé par le directeur de la police judiciaire parisienne en personne, Olivier Foll. Mettant en avant *« des explications techniques »*, M. Foll nous a affirmé, vendredi soir 28 juin, avoir donné cet ordre sans solliciter les niveaux hiérarchiques et ministériels supérieurs.

Excluant de cette manière les considérations politiques et les argumentations juridiques, le patron du 36, quai des Orfèvres entend donc assumer la responsabilité de cette décision contestée (*Le Monde* du 29 juin). Ces explications *« techniques »* ont recueilli l'assentiment du syndicat majoritaire chez les commissaires, le SCHFPN. Nommé à ce poste en décembre 1995 après le limogeage de son prédécesseur, Claude Cancès, par le ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré, M. Foll allie des compétences de « grand flic » à une carrière placée sous le signe d'aléas politiques : longtemps écarté par la gauche, il avait été appelé par la droite, en 1993, au cabinet d'Edouard Balladur à Matignon.

Selon le récit de la direction de la PJ, trois policiers du 8e cabinet de délégations judiciaires – le service qui travaille depuis deux ans avec le juge Halphen sur le dossier des fausses factures des HLM de Paris – avaient été avertis par le magistrat de Créteil (Val-de-Marne), jeudi 27 juin vers midi, de se tenir prêts pour une mission dans la capitale. Trois quarts d'heure plus tard, le juge Halphen avait fait prévenir ce commissaire principal et ces deux officiers de le rejoindre dans un lieu *« neutre »* du centre de Paris.

Deux armes de poing et une somme de 20 000 francs en billets neufs de 500 francs

A l'heure dite, le magistrat a retrouvé les policiers pour monter dans leur voiture et leur indiquer la direction de la place du Panthéon. Ce n'est qu'une fois arrivés au pied de l'immeuble où réside M. Tiberi que le magistrat a indiqué aux policiers le but du déplacement : une perquisition au domicile du maire de Paris.

A ce stade du récit, les versions diffèrent. Selon la direction de la PJ, les enquêteurs n'ont pu prévenir leur hiérarchie qu'à la porte de l'immeuble de M. Tiberi. Le sous-directeur chargé des affaires économiques et financières, Gérard Girel, avertit le directeur Olivier Foll, qui donne l'ordre de *« surseoir à l'exécution ».* D'autres sources policières, émanant du siège de la PJ financière parisienne, assurent que la hiérarchie a été prévenue bien plus tôt par un appel téléphonique passé par les policiers de leur voiture, alors qu'ils étaient en route vers la place du Panthéon. Un ordre préventif leur a alors été donné de refuser de participer, le cas échéant, à une perquisition chez M. Tiberi. Troisième version, enfin : selon certaines sources judiciaires, le juge Halphen a eu la surprise de voir « ses » policiers, au moment d'entrer dans l'immeuble, recevoir un ordre contraire, par un appel sur leur téléphone portable.

Pour justifier l'ordre donné, la direction de la PJ parisienne avance une explication à la fois technique et psychologique. *« Il y a un vrai problème de confiance envers des fonctionnaires adultes, soumis à un jeu de piste humiliant,* commente-t-on. *Il y a surtout des difficultés techniques : la direction de la PJ doit être informée, au moins une ou deux heures avant, des conditions d'une opération, car elle est comptable des moyens en hommes, en véhicules et en protection face à des risques éventuels, qu'elle doit évaluer en fonction des missions. »*

Au sein même du 8e cabinet de délégations judiciaires, certains enquêteurs remarquent pourtant que de telles opérations, qui ne requièrent pas de moyens importants, sont d'ordinaire décidées par le juge d'instruction sans que cela soulève de contestation.

Répondant aux protestations lancées vendredi par les syndicats de magistrats, la direction de la PJ conteste par ailleurs que l'immunité parlementaire dont bénéficie M. Tiberi – député du 5e arrondissement de Paris – ait été invoquée par les policiers pour refuser d'assister le juge. Certaines sources judiciaires proches de l'enquête confirment néanmoins que cet argument a bien été opposé par les policiers. Au terme de sa perquisition, le juge Halphen s'est rendu au siège de la PJ financière afin de s'indigner de l'absence de coopération des enquêteurs théoriquement placés sous ses ordres. Le procès-verbal de la perquisition, signé par le juge, fait état des réticences policières. Ce document signale en outre un certain nombre de découvertes, parmi lesquelles celle de deux armes de poing, possédées par M. Tiberi, ainsi que de plusieurs boîtes de munitions. En l'absence d'officiers de police judiciaire, le juge n'a pas pu confisquer ces armes. Dans le coffre-fort de l'appartement, le magistrat a aussi constaté la présence d'une somme de 20 000 francs en billets neufs de 500 francs, dont il a relevé les numéros. La perquisition s'est déroulée en la présence du maire de Paris, qui a lui-même ouvert la porte au juge. Il s'est ensuite absenté et a été relayé par son épouse, qui est demeurée dans l'appartement jusqu'au départ du juge.

Vendredi soir, l'Association française des magistrats intructeurs (AFMI) a demandé que *« toute la lumière soit faite sur l'origine et le but »* du refus d'assistance des policiers. *« La haute hiérarchie policière,* a estimé l'AFMI, *est beaucoup plus prompte à obéir aux hommes politiques, y compris pour porter atteinte à la personne et à la vie de famille d'un magistrat que pour assister ce même magistrat dans le cadre des lois. »*

Hervé Gattegno et Erich Inciyan

L'ADCP redemande des poursuites contre Jean Tiberi

L'Association pour la défense des contribuables parisiens (ADCP) demande à nouveau, dans une lettre adressée, vendredi 28 juin, au procureur de Paris, des poursuites pénales contre Jean Tiberi à propos de l'attribution d'un logement de l'OPAC à son fils. Une première requête avait été classée le 26 avril par le parquet mais l'avocat de l'ADCP, Me Jean-Marie Biju-Duval, écrit que les éléments recueillis par le juge Halphen sur les travaux effectués dans cet appartement – transmis cette semaine au parquet de Paris – *« amènent l'ADCP à émettre de nouveau le souhait qu'il en soit donné la suite judiciaire qu'ils appellent ».* Dénonçant *« l'extrême réticence »* des *« parties concernées »* à fournir à la justice les informations utiles à *« la manifestation de la vérité »*, il estime que *« seule l'ouverture d'une information judiciaire paraît de nature à donner quelques chances de succès aux investigations qui seront accomplies ».*

Le PS réunit sa convention sur la démocratie

Les socialistes doivent adopter 150 propositions destinées à transformer les « règles de vie commune » en France

CINQ CENT CINQUANTE délégués étaient attendus, samedi 29 juin, au Parc des sciences de la Villette, à Paris, pour la convention nationale du Parti socialiste sur la démocratie. Mais seulement la moitié devait répondre à l'appel, les vacances mais surtout l'absence de mobilisation sur le débat expliquant cet absentéisme.

Selon des résultats partiels, la participation au vote n'a été que de 44 %, contre 46,34 % lors de la convention sur l'Europe, où l'amendement anti-Maastricht avait suscité davantage l'intérêt des militants. Cette fois, les difficultés ont été réglées au préalable. Le droit de vote des étrangers aux élections municipales ? Le principe est inscrit dans le projet mais, pour cause de non-faisabilité constitutionnelle, il ne sera pas dans le programme pour 1998. La limitation du cumul des mandats ? Les élus, qui constituent plus d'un tiers des membres du parti, n'ont pas brandi l'étendart de la révolte. Et Jack Lang, chef d'orchestre de la convention, s'est résigné à ce que la durée de tous les mandats soit ramenée à cinq ans, alors qu'il aurait préféré quatre ans sauf pour le chef de l'État (*Le Monde* du 7 juin).

En acceptant, au conseil national du 8 juin, une proposition rétablissant l'autorisation administrative de licenciement, Lionel Jospin a désamorcé, avec le soutien de Laurent Fabius, une petite bombe, sachant qu'un amendement sur ce thème aurait recueilli, sans mal, la majorité des suffrages. Résultat : les militants ont eu à approuver, à plus de 95 %, un texte unique. En même temps, M. Jospin a donné à son aile gauche – d'Henri Emmanuelli à la Gauche socialiste en passant par Jean Poperen – une fenêtre pour faire entendre sa différence sans s'opposer.

Pour autant, de 150 à 200 amendements vont « inonder » la convention. La commission d'élaboration animée par M. Lang se transformera en commission des résolutions. A l'ouverture de la convention, le maire de Blois a souligné que si les 150 propositions du texte se trouvent *« demain converties en actes nos règles de vie commune seront profondément transformées »*. *« Nous voudrions d'abord que les pouvoirs, et surtout les pouvoirs exécutifs (qu'ils soient politiques ou économiques) cessent d'être la propriété ou l'affaire particulière de quelques-uns pour devenir l'affaire de tous »*, a assuré M. Lang.

Parmi les amendements, la fédération de la Gironde, dirigée par Alain Anziani, se distingue par son *« esprit communal »* et son refus de l'élection au suffrage direct des conseils de communautés. L'amendement de Jean Glavany, bien relayé, propose de supprimer la prime à la parité, défendue par M. Jospin, qui consiste à *« abonder le montant actuel du financement public d'un parti politique par un complément calculé en fonction du nombre de ses élues au Parlement »*. Pour M. Glavany, il s'agit d'*« une fausse bonne idée »*, non applicable car *« anticonstitutionnelle, inefficace et, surtout, dévalorisante tant pour les femmes que pour les partis politiques »*.

Sur ce sujet, Michel Rocard a renoncé à faire présenter par sa fédération des Yvelines un amendement visant, pour les scrutins législatif et cantonal, à *« diviser par deux le nombre de circonscriptions (...) et rendre obligatoire l'élection dans chaque bureau de vote de deux personnes, un homme et une femme »*. Ses amis de l'Action pour le renouveau socialiste (ARS) ne tenaient pas à relayer son initiative et l'ancien premier ministre a fini par se convaincre qu'il fallait *« laisser mûrir »*.

« ÉLABORATION COLLECTIVE »

M. Jospin veut, lui, donner des signes rapides de sa volonté de mettre en œuvre la parité. Il veut qu'en 1998 il y ait *« 30 % de candidates au moins »*. Selon les premiers travaux que Daniel Vaillant, numéro deux du PS, a piloté le 27 juin, sur les 555 circonscriptions de métropole, 155 pourraient être réservées aux femmes. Mais il ne s'agit que d'*« une base minimale »* de travail.

La convention sera pour M. Jospin, qui entend privilégier durablement le rassemblement, une nouvelle occasion de tester sa méthode de gouvernement. Se privant de courant, et alors que sa garde rapprochée a été absente dans le débat sur la démocratie, il a prévenu ses amis, dans *Le Monde* du 26 juin, qu'un parti bâti autour d'une majorité et d'une minorité le faisait *« un peu sourire »*. Il joue l'*« élaboration collective »*. La convention sur l'Europe a été confiée à un proche, Pierre Moscovici, celle sur la démocratie à M. Lang et la troisième, sur la redistribution, à l'automne, devrait être dévolue à M. Emmanuelli (*Le Monde* du 11 juin).

Au passage, les fabiusiens ont recueilli les dividendes de leur loyauté, avec des premiers rôles sur la démocratie et la défense (Paul Quilès) et une promotion pour le trésorier, Alain Claeys, nommé secrétaire national à l'organisation. Cela ne les empêche pas de demander encore *mezza voce* que le congrès du PS, qui élaborera le programme et qui est pour l'instant prévu en mars 1997 à Montpellier ou à Brest, soit reporté en fin d'année et, surtout, après la désignation des candidats aux élections de 1998. De son côté, M. Jospin n'hésite pas à cajoler les ex-fabiusiens de Partages, animé par Régis Passerieux, François Rebsamen et Yvette Roudy, dont il a repris, encore sur la démocratie, beaucoup d'idées.

Quant aux rocardiens, ils ont irrité M. Jospin en critiquant la méthode sur l'adoption du contrôle administratif des licenciements et en réclamant un *« cap clairement défini »*. M. Jospin a répliqué devant des proches qu'il ne se laisserait pas *« driver »* par les rocardiens. Ceux-ci envisagent de préparer un texte pour la prochaine convention, de préférence avec les rénovateurs proches de Martine Aubry. L'objectif serait de fédérer à terme dans un même *« pôle »* l'ARS, les amis de Mme Aubry et le courant « Agir en socialistes » (la motion 2 du congrès de Liévin), animé par Vincent Peillon et Adeline Hazan, afin de constituer l'« aile marchante » de la rénovation derrière M. Jospin. Si certains rocardiens pourraient préférer garder la flamme du rocardisme, la motion 2 n'est pas davantage unanime. En son sein, Christophe Clergeau opte pour une stratégie lui permettant plutôt de *« poser son identité »*. Reste aussi la question de l'attitude des jospinistes face à un pôle rénovateur, sachant que M. Jospin est hostile à une telle *« embouchure »* de courants...

M. N.

M. Rocard ne cumulera plus de mandats en 1997

Michel Rocard s'est mis d'accord avec Lionel Jospin à propos de leur différend sur le cumul des mandats. Le texte du PS sur la démocratie interdit désormais de cumuler des mandats parlementaires national et européen. *« Partisan du non-cumul »*, M. Rocard cumule pourtant, depuis 1995, son mandat de sénateur des Yvelines avec celui de député européen, obtenu en 1994 : *« Je n'ai fait qu'appliquer une règle simple, selon laquelle le premier de la liste aux élections européennes cumulait »* avec son mandat national. M. Rocard abandonnera son mandat européen, entre la mi et la fin 1997. Auparavant, il défendra en octobre, à Strasbourg, un texte sur le chômage. En 1997, il doit présider le conseil d'orientation du Centre de diplomatie préventive, dont il est à l'origine.

Alors député de Paris, M. Jospin avait aussi été élu député européen en 1984. Il l'était resté jusqu'en 1989 mais il avait cessé, en 1988, devenu ministre, de siéger et de toucher son indemnité. M. Fabius a été président de l'Assemblée nationale et député européen de 1989 à 1992.

Le trentième congrès de la CFE-CGC a réélu de justesse Marc Vilbenoît à la présidence

Le dirigeant sortant a été obligé de durcir son discours à l'égard du gouvernement et du patronat

Marc Vilbenoît a assuré de justesse sa réélection à la tête de la CGC, vendredi 28 juin, au terme du congrès de Deauville. Il a devancé au premier tour de scrutin Chantal Cumunel, secrétaire générale sortante, puis battu Jean-Pierre Chaffin, président de la fédération de la métallurgie. Mais, contesté par une partie de ses troupes (*Le Monde* du 28 juin), le président sortant a dû développer un discours critique à l'égard des pouvoirs publics.

DEAUVILLE
de notre envoyé spécial

Le trentième congrès de la CFE-CGC s'est achevé vendredi 28 juin avec la réélection au second tour de scrutin de Marc Vilbenoît à la présidence de la confédération. Avec 52,5 % des suffrages, ce dernier améliore son score d'il y a trois ans (51,7 %) et devance de vingt-sept voix, contre dix-sept en 1993, son rival Jean-Pierre Chaffin, président de la fédération de la métallurgie. Arrivée en troisième position à l'issue du premier tour, Chantal Cumunel avait appelé à voter pour le président sortant. *« Merci de préparer l'avenir de la confédération par un vote en faveur de Marc Vilbenoît »*, a-t-elle conclu à l'adresse des six cents délégués, sous les sifflets et les applaudissements mêlés. Le report des voix s'est bien effectué. Seul candidat au poste de secrétaire général, Claude Cambus, président de la fédération de l'électricité, qui faisait équipe avec M. Chaffin a été élu, malgré les pressions des « métallos » pour qu'il retire sa candidature.

Marc Vilbenoît a durci son discours pour assurer sa réélection. Il a appelé au retour d'*« une régulation sociale un peu plus dirigiste, après quinze années de libéralisme exacerbé »*, et exigé *« un moratoire d'un an sur les plans sociaux qui n'auraient pas été discutés par les comités d'entreprise »*. De même, il s'est déclaré favorable à *« la redéfinition d'une politique salariale, dans le cadre du Plan »*. Pourtant, entre Marc Vilbenoît, Chantal Cumunel et Jean-Pierre Chaffin, la différence portait plus sur le style que sur des divergences de fond : la pénurie de militants, alliée à un véritable problème de positionnement, condamne de toute façon la CGC à un rôle d'appoint.

Si la centrale des cadres reste la première organisation spécifique de l'encadrement (37,2 % dans le collège cadre aux élections professionnelles), elle est désormais talonnée en termes d'effectifs par l'Union confédérale des cadres CFDT (UCC-CFDT), qui revendique autour de 80 000 membres. Face à *« l'image conservatrice »* que la CGC renvoie d'elle-même – comme l'a admis Mme Cumunel –, confrontée à *« une crise de représentation et d'adhésion »*, la centrale doit se rénover, voire se refonder, pour ne pas disparaître : la CGC revendique 180 000 adhérents, contre 400 000 il y a vingt ans, mais elle doit au mieux en compter 100 000.

Plus présente dans les grandes entreprises industrielles que dans le tertiaire, elle n'a jamais réussi à percer dans l'enseignement ou la recherche ; et son audience est presque nulle dans la fonction publique. Ses deux premières fédérations sont la métallurgie et les VRP, mais le congrès a montré le rôle-clé, dans les votes, des fédérations des assurances et des banques, celles de M. Vilbenoît et de Mme Cumunel. La CGC est surtout implantée dans le bassin parisien, ainsi qu'autour de Lyon et de Marseille. L'enjeu pour l'avenir de la confédération est de savoir si un syndicalisme spécifique pour les cadres et agents de maîtrise a toujours sa raison d'être.

Alain Beuve-Méry

« Une vraie vie de Français moyen »

De la guerre d'Algérie à l'engagement syndical, de l'épicerie familiale à l'accession au statut de cadre, le parcours de Marc Vilbenoît est celui de toute une génération. Né en 1936, il a grandi pendant les « trente glorieuses ». Fils d'un épicier établi à son compte, il a conservé de son milieu familial un esprit individualiste tempéré par le *« goût de l'organisation »*, découvert à l'armée. Dans un livre publié juste avant le congrès de Deauville, Marc Vilbenoît raconte une vie riche de tous les attributs du cadre moyen des années 60 : *« J'avais acheté un petit pavillon, et tout était à refaire à l'intérieur. Je vitrifiais les parquets, je modifiais les cloisons... Une vraie vie de Français moyen, en quelque sorte... »*

★ *Plein cadre*, Le Monde Editions, 201 pages, 98 francs.

Mauvais sondages pour MM. Chirac et Juppé

LES COTES DE CONFIANCE du président de la République et du premier ministre sont au mieux stagnantes, au pis en baisse, dans les sondages. Après celui de l'IFOP (*Le Monde* du 25 juin), le baromètre d'Ipsos, réalisé les 21 et 22 juin auprès d'un échantillon de 957 personnes et publié par *Le Point* daté 29 juin, montre que la cote de popularité de Jacques Chirac reste stable, à 44 % de satisfaits contre 51 % de mécontents (en hausse de 2 points). Quant à Alain Juppé, il ne recueille que 34 % d'opinions favorables (en baisse de 2 points), contre 60 % de mécontents (+ 1). Toujours selon Ipsos, Lionel Jospin ne recueille que 38 % d'opinions favorables, en baisse de 2 points, contre 50 % d'opinions défavorables à son action *« en tant que responsable de l'opposition »*.

L'enquête mensuelle de CSA, réalisée du 19 au 20 juin auprès d'un échantillon de 1 005 personnes pour *La Vie* daté 27 juin, va dans le même sens : 43 % des personnes interrogées (– 1 point) font confiance à Jacques Chirac, contre 49 % d'avis opposé, et 35 % (sans changement) font confiance à Alain Juppé, contre 56 %.

Le budget rectificatif d'Ile-de-France adopté grâce aux abstentionnistes

L'ABSTENTION du groupe socialiste et d'Ecologistes (ex-GE) a permis, vendredi 28 juin, l'adoption par le conseil régional d'Ile-de-France du projet de budget rectificatif 1996. Son président, Michel Giraud (RPR), a ainsi évité d'être mis en minorité. Ce vote, auquel ont participé 191 élus sur 209, a été acquis par 88 voix (RPR, UDF et 3 NI-écologistes indépendants) contre 80 (FN, PCF, Verts, Parti écologiste et 1 Ecologiste d'Ile-de France, Michel Mombrun). Il y a eu 23 abstentions (16 PS et 7 Ecologistes).

Le 20 juin, M. Giraud avait déjà dû se rallier, avec sa majorité relative RPR-UDF (85 élus), à une motion présentée par les Ecologistes pour renvoyer *« à une date ultérieure »* la discussion du règlement intérieur dont il voulait doter la commission des marchés, après la polémique qui a secoué le conseil régional au sujet de son fonctionnement (*Le Monde* du 21 juin). Jeudi, l'assemblée régionale a rejeté, par 115 voix contre 37 (les Verts et le PCF n'ont pas participé au vote), un amendement FN proposant l'abandon de la procédure des marchés d'entreprise de travaux publics (METP) utilisée pour la rénovation des lycées.

DÉPÊCHES

■ **DÉFENSE : Pierre Pascallon, maire d'Issoire et député RPR du Puy-de-Dôme, a annoncé** que l'Ecole nationale technique des sous-officiers de l'armée de terre, actuellement implantée dans sa ville, sera transférée à terme à Saint-Maixent (Deux-Sèvres), où se trouve déjà l'Ecole nationale des sous-officiers d'active. Elle serait remplacée à Issoire par un régiment professionnel. L'établissement emploie 650 personnes. Son transfert affecte l'économie de cette ville de 13 500 habitants, où le taux de chômage est de 16 %. – *(Corresp.)*

■ **QUIRATS : le Parlement a adopté définitivement,** jeudi 27 juin, le projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription des parts de copropriété de navires de commerce, communément appelé système des quirats. Le texte définitif prévoit que le navire doit rester sous pavillon français pendant cinq ans après sa livraison à la copropriété, comme le désiraient les députés, alors que les sénateurs souhaitaient initialement huit ans.

■ **COMMERCE ET ARTISANAT : le Parlement a adopté définitivement,** jeudi 27 juin, le projet de loi sur le commerce et l'artisanat, qui révise la loi Royer de 1973 sur l'urbanisme commercial, après le vote favorable par le Sénat du texte issu de la commission mixte paritaire. Lors d'une conférence de presse, Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, a confirmé qu'il n'y aurait pas de dispositif dérogatoire pour l'implantation de grandes surfaces dans les zones franches urbaines, dont la création est prévue dans le pacte de relance pour la ville.

■ **FISCALITÉ : 72 % des Français préféreraient une baisse de la TVA** plutôt qu'une baisse de l'impôt sur le revenu (24 %), selon un sondage de l'institut BVA, réalisé du 20 au 22 juin auprès d'un échantillon de 961 personnes pour le compte de BFM.

M. Vasseur souhaite un accord entre les enseignes et la filière bovine

LENS
de notre correspondant

Invité, vendredi 28 juin, à l'assemblée générale de la fédération départementale du syndicat d'exploitants agricoles (FDSEA) du Pas-de-Calais, le ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, élu de ce département, a annoncé son intention de réunir, le 2 juillet, les enseignes de la grande distribution pour aboutir à un accord national qualité-prix sur la viande bovine avec les producteurs. Dans ce département, les producteurs ont été des précurseurs en signant de tels accords avec les grandes surfaces pour les endives, le porc et, bientôt, la pomme de terre. Pour le ministre, cet exemple doit être suivi par la viande bovine. Fort de l'expérience de Carrefour, qui a signé un accord avec la filière bovine normande, M. Vasseur s'appuie sur un projet lancé par une autre enseigne, Auchan, qui propose un accord fixant un prix minimum pour le producteur.

Devant les agriculteurs, Philippe Vasseur a précisé le contenu des mesures d'urgence d'aide adoptées à Luxembourg pour compenser les pertes de revenus des éleveurs liées notamment à la crise de la « vache folle ». *« L'accord prévoit une répartition de 5,5 milliards de francs, dont 1,5 pour la France sous forme de primes »*, a-t-il souligné. De plus, le droit d'apporter des compléments financiers au niveau national a été obtenu à l'arraché. Les modalités pratiques des compléments de primes et des allègements de charges seront connues mercredi ou jeudi.

Le ministre n'a pas caché que *« ces mesures ne sont pas suffisantes »* et qu'*« il faudra engager, dans le cadre communautaire, une réforme de la production bovine avant la fin de l'année »*. Face à la chute des cours, *« nous ne pourrons éviter de diminuer le nombre de vaches allaitantes et, si l'on veut jouer sur le volume de viande offert, on devra limiter le poids des carcasses et éliminer du circuit des veaux à la naissance »*, a prévenu le ministre.

Yves Jouannic

Dernières manifestations d'amitié avant la pause estivale

UNE SEMAINE POLITIQUE

LUNDI. Gazon tricolore. On peut s'appeler Lamouchi, Zidane, Djorkaeff, Madar, Loko ou Karembeu et faire gagner la France, toute la France des Dupont descendants de Martin, en quart de finale du championnat d'Europe des nations de football. Ce lundi matin, au lendemain des déclarations du président du FN sur *« les joueurs de l'étranger »* qui *« ne chantent pas la* Marseillaise *ou visiblement ne la savent pas »*, Eric Raoult, ministre de la ville et de l'intégration, se trouve dans un café qui lui est familier. D'ordinaire, ils sont quelques habitués à venir le narguer, allumant leur Gitane avec un briquet aux couleurs du Front. Là, ils s'étonnent : *« Mais qu'est-ce qui lui a pris à Le Pen ? Là, vraiment, il déconne. »* Le ministre appelle aussitôt Alain Juppé. Dans la matinée, Matignon publie un communiqué, signé du premier ministre, dénonçant des *« propos indignes et intolérables »* et exprimant sa *« confiance »* et sa *« fierté »* à *« tous les membres de l'équipe de France »*. A droite, comme à gauche, les réactions indignées se multiplient. Contre le Front national, le front du foot est autrement plus efficace que le « front républicain ».

A l'Hôtel de Ville de Paris aussi, on fait front. A l'initiative de Didier Bariani (UDF), la majorité municipale vote un *« vœu »* condamnant *« la campagne indigne, fondée sur la calomnie et le mensonge »* contre Jean Tiberi et lui réaffirme son *« entier soutien »*. Cette proclamation de solidarité tombe à pic. Le maire de Paris, empêtré dans les affaires des HLM et de l'appartement de son fils, appréhende sans doute les grandes vacances et la dispersion estivale de ses amis politiques.

MARDI. Pelouse privée. A Matignon, Alain Juppé n'a convié, ce mardi soir, que les parlementaires RPR et UDF à la traditionnelle réception de fin de session. Pendant les vacances, le combat continue, prévient-il, en appelant sa majorité à faire preuve de *« plus de confiance, de pugnacité et d'esprit d'amitié »*. Planté devant l'une des tentes, Edouard Balladur a écouté gentiment les consignes de son successeur. Un journaliste s'approche et interroge l'ancien premier ministre : *« Qu'attendez-vous de l'avenir, à court terme ? »* Avec une parfaite courtoisie, la voix pointue lui répond : *« Voyez-vous, pour le moment, j'attends surtout un jus de pamplemousse... »*

Privés de pelouse, les socialistes se vengent comme ils peuvent en menant un ultime chahut au Palais-Bourbon contre le statut de France Télécom. Leur bataille d'amendements contraindra le gouvernement à engager sa responsabilité mercredi. Fouettés par leur légère remontée de popularité auprès du jury, miséricordieux, de l'opinion, les socialistes entendent bien terminer leur session d'opposition avec mention, en déposant une motion de censure.

Dans les colonnes du *Figaro* et du *Monde*, Raymond Barre et Lionel Jospin livrent; ce jour-là, leurs dernières recommandations avant les vacances. *« Le temps de réflexion est maintenant passé ; c'est l'heure de l'action »*, professe le maire (UDF) de Lyon, en décernant un satisfecit mesuré au gouvernement. On révise encore l'année prochaine, mais on sera prêts en 1998, assure, de son côté, le premier secrétaire du PS.

MERCREDI. Jardin public. Le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, applique à la lettre les ordres d'Alain Juppé sur l'*« esprit d'amitié »*. A la nuance près qu'il l'étend à l'opposition, invitée, comme la majorité, à venir se restaurer, ce midi, dans les jardins de l'hôtel de Lassay. Henri Emmanuelli, son prédécesseur au perchoir, apprécie et le lui dit publiquement : *« Merci de cette invitation républicaine. Le premier ministre n'a pas eu la même attention, à notre égard, hier »*, relève le député des Landes, trop content d'enfoncer un coin dans le légendaire *« esprit d'amitié »* qui règne entre M. Juppé et M. Séguin.

Pendant ce temps, à Orly, la police cueillait, à sa descente d'avion, en provenance de Nîmes, l'ancien président de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), Jacques Crozemarie. Un juge d'instruction devait lui signifier que, en matière de *« confiance »* et d'*« esprit d'amitié »* des Français, M. Crozemarie avait, pour sa part, un peu abusé.

Pour ne pas laisser leurs militants bronzer idiots, les partis débordent d'initiative. A droite, comme à gauche, on ne part pas en vacances sans son digest d'Emmanuel Todd. Il occupait, mercredi matin, une pleine page d'entretien dans *L'Humanité* et tenait conférence, dans la soirée, devant une soixantaine de militants du parti de François Bayrou, Force démocrate. Aux deux, il a livré le même message : en remettant, à travers la notion de fracture sociale, l'affrontement des classes au cœur du débat social, Jacques Chirac est devenu, malgré lui, l'un des *« refondateurs du néo-marxisme »*. Pierre Pflimlin, ancien président du conseil de la IVe République, présent au siège du Parti démocrate-chrétien, a dû se dire que le monde avait bien changé...

JEUDI. Verts pâturages. Pas une semaine ne peut désormais se passer sans nouvelles nouvelles inquiétantes sur l'affaire de la « vache folle ». Cette fois, le premier ministre lui-même est intervenu pour annoncer l'interdiction de *« toute commercialisation du système nerveux central des ruminants »* (cerveau, moelle épinière), conformément à l'avis rendu, la veille, par un comité d'experts. Alain Juppé a précisé qu'il demanderait à la Commission européenne de faire respecter les mêmes restrictions par l'ensemble des pays de l'Union. Sur ce lourd enjeu de santé publique, le crédit de *« confiance »* et l'*« esprit d'amitié »* de l'opinion à l'égard de l'Europe sont déjà bien entamés.

VENDREDI. Enclos de riches. Tandis que leurs prestigieux époux, réunis à Lyon pour le sommet du G 7, mettaient la dernière main à un catalogue de mesures contre le crime et le terrorisme, à un plan d'action pour la Bosnie et rééchelonnaient la dette des pays les plus pauvres, les femmes de chef d'Etat se sont retrouvées chez un des plus prestigieux cuisiniers lyonnais pour percer les secrets de la « crème d'artichaut aux foies de canard et aux truffes de la Saint-Jean ».

La réception des chefs d'Etat des sept pays les plus riches dans la ville dont il est le maire depuis un an n'a pas fait perdre à Raymond Barre son sens aigu des réalités économiques. Intervenant, vendredi, dans le journal télévisé de France 2, l'ancien premier ministre a observé que *« les contrats à durée déterminée seront une forme d'emploi dans les années à venir »*. Bientôt, a prévenu M. Barre, *« les emplois ne seront plus éternels »* et, en conséquence, *« il faut changer de vocabulaire »*. Intérimaires et précaires, réjouissez-vous. Un peu de *« confiance »*, de *« pugnacité »* et d'*« esprit d'amitié »*, que diable !

Pascale Robert-Diard

CARNET

DISPARITIONS

■ **RAYMOND BADIOU**, ancien maire de Toulouse, est mort, jeudi 27 juin, en son domicile parisien. Né le 14 août 1905, à Bellerive-sur-Allier, Raymond Badiou a été professeur de mathématiques à Rochefort-sur-Mer, Rabat, Casablanca et Toulouse. Il devient maire de Toulouse à la Libération, en août 1944. Elu député de la Haute-Garonne, sous l'étiquette SFIO, en 1946, il le restera jusqu'en 1951. En désaccord avec la ligne de son parti, il quitte la SFIO pour le Parti socialiste autonome au lendemain du référendum du 28 août 1958 et démissionne en même temps de son mandat de maire de Toulouse. Il adhère ensuite au Parti socialiste unifié (PSU), dont il devient membre du comité politique national en avril 1960.

■ **ALBERT BROCCOLI**, producteur américain, est mort jeudi 27 juin à Los Angeles, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. On ne sait si « Cubby », ainsi qu'il était surnommé, était plus fier de la série des films de James Bond qu'il produisit, ou du légume inventé jadis par ses ancêtres italiens et qui porte le nom de sa famille. Né à New York le 5 avril 1909, il respecta d'abord la tradition familiale en devenant agronome. Puis, en 1938, il débute dans le cinéma en qualité d'assistant-réalisateur à la 20th Century Fox. Au début des années 50, il s'installe en Grande-Bretagne, où il crée la compagnie Warwick Pictures, avec le producteur Irving Allen. A partir de 1953 et du film de Terence Young *Les Bérets rouges* (avec Alan Ladd), il produit une vingtaine de films, avant d'avoir l'idée de porter à l'écran un roman de la série des James Bond, de Ian Fleming. Contre toute attente, *James Bond contre docteur No* (Terence Young, 1962), qu'il produit avec Harry Saltzmann, rencontre un immense succès international et fait de Sean Connery (choisi, dit-on, par l'épouse de Broccoli) une vedette. Dès lors, il se consacre exclusivement à l'agent 007, avec Harry Saltzman jusqu'en 1976, puis seul.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 28 juin est publié :

● **Textile** : un décret relatif à l'allégement des charges sociales pour les entreprises du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure (*Le Monde* du 16 avril).

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Pour tes cinquante ans,

Bon anniversaire, papa !

Florence et François.

Mariages

– M. Charles MIMRAN et Mme, née Anne Elisabeth de FRANCE-MANDOUL,
M. Jean GOUEL et Mme, née Micheline RUDELIN,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Isabelle et Eric,

qui a été célébré, le vendredi 21 juin 1996, à Thorigny-sur-Marne.

Anniversaires de mariage

– La première génération et ses cogirls :
Michel, Françoise, Jean, Dominique, Hélène,
La deuxième génération et ses coboys :
Clément, Marie-Eve, Marion, Alice, Thibault, Aymeric,
Les générations futures...
remercient

Odette et Raymond

de s'être unis le 29 juin 1946, les en félicitent affectueusement, et les encouragent bien sûr à poursuivre.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Raymond BADIOU,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de mathématiques,
maire de Toulouse de 1944 à 1958,
ancien député de la Haute-Garonne.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le mardi 2 juillet 1996, à Saint-Plancard (Haute-Garonne).

(Lire ci-contre).

– Mme Jean Sénéchal,
Philippe et Daniela Sénéchal,
George et Claire Hoffman
et Matthew,
Graham Bamford,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Luc BESSIÈRE,

survenu le jeudi 27 juin 1996.
Les obsèques auront lieu à Melbourne, le lundi 1er juillet.
Une messe sera dite à Paris cet automne.

3/43 Acland St, St Kilda Vic 3182.
13, rue de Seine,
75006 Paris.

– La direction et le personnel de CSO Informatique ont la tristesse de faire part du décès de leur directeur commercial et ami,

René DIAZ,

survenu à l'âge de cinquante-cinq ans, après quinze ans au service de la société.

Obsèques, le 29 juin 1996, à Lyon.

– Caroline Farge, sa petite-fille,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, à Paris, de

Mme Yves FARGE,
médaille de la Résistance,

et rappellent à votre souvenir

Yves FARGE,

compagnon de la Libération,
commissaire de la République honoraire
de la région Rhône-Alpes,
décédé accidentellement en mars 1953.

Et leur fils,
Olivier-Bernard FARGE,

décédé accidentellement en juin 1981.

Mme Farge ayant légué son corps à la science, il n'y aura pas de cérémonie d'obsèques.

– Irène Nahon
et ses enfants,
Danielle Nouchi,
ses enfants et ses petites-filles,
Nicole et Francis Borie
et leurs enfants,
Gilberte et Jacques Nahon
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gilberte NAHON,

survenu le 27 juin 1996.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux, lundi 1er juillet, à 16 h 15.

– M. Georges Laffite,
M. et Mme Michel Hennant
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Laffite
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Simone LAFFITE
née LAMOUTHE,**

le 26 juin 1996, à Arès, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu en l'église de Lanton (Gironde), le mardi 2 juillet, à 11 heures.

49, bd de la Côte-d'Argent,
33120 Arcachon.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Alain SCHEIDMANN,

survenu, le 27 juin 1996, à son domicile.

La levée du corps aura lieu le mardi 2 juillet, à 8 h 45, au funérarium des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, à Paris (17e).

Anniversaires de décès

– Grenoble. Chambéry,

Il y a deux ans, le 30 juin 1994, était tué sur la route

Jean-Luc BOISSON.

« Jean-Luc, nous continuons le chemin, mais tu nous manques tant. »

Marie-Christine et Eva.

Faustin GBAGUIDI,
ambassadeur du Bénin au Canada.

Le souvenir de la famille et des proches.

Services religieux

Le doyen, les professeurs et les étudiants de la Faculté libre de théologie protestante de Paris vous invitent à participer au service d'action de grâce célébré après la mort du

professeur André DUMAS,
doyen honoraire de la faculté,

le mardi 2 juillet 1996, à 14 h 30, au temple réformé du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris (6e).

Nominations

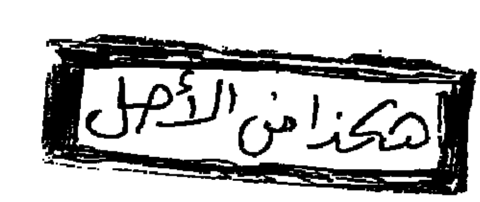
– Nomination de

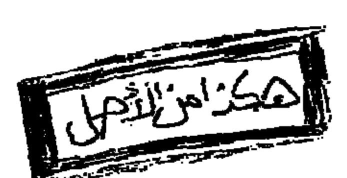
Stéphane CHEVARIN.

Après le succès d'un Américain à Paris, c'est le Parisien aux Etats-Unis que nous félicitons pour sa nomination en tant que directeur chez McDonald's USA.

« Bravo à toi et bonne chance. »
Marie-Claire, Paul, Michelle, Sylvia, ta famille et tes amis français.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
42-17-21-36
Téléphone :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42





avant la pause estivale

PRESSE **La cour d'appel de Versailles a examiné, vendredi 28 juin, l'appel interjeté par *Le Monde* au sujet de la publication forcée, ordonnée par le tribunal de Nanterre, d'un droit de réponse du Front national dans nos éditions datées 9-10 juin. ● L'AVOCAT du « Monde », Me Yves Baudelot, a expliqué qu'au lieu d'être *« une réplique précise »* à l'article incriminé le texte du FN était *« une tribune libre »* sur le racisme qui ne *répondait absolument pas à ce qui* avait été écrit. ● L'AVOCATE du Front national, Me Marine Le Pen, a estimé pour sa part que *« toute personne mise en cause dans un journal devait pouvoir exprimer son opinion sur sa propre image »*. ● CE DÉBAT se produit à un moment où le Front national multiplie les actions judiciaires afin de faire valoir ses vues. L'arrêt de la cour sera rendu le 3 juillet.**

Droit de réponse : « Le Monde » conteste en appel la stratégie du FN

Contraint par le tribunal de Nanterre à publier une tribune libre de Jean-Marie Le Pen, le quotidien a fait appel de cette décision. L'arrêt de la cour d'appel de Versailles sera rendu le 3 juillet

LA PUBLICATION, contrainte et forcée par la justice, d'un point de vue du Front national dans nos colonnes (*Le Monde* daté 9-10 juin) est-elle un détournement du droit de réponse ? La question a été posée, en substance, vendredi 28 juin, devant la 14e chambre civile de la cour d'appel de Versailles, devant laquelle Me Marine Le Pen, conseil du FN, et Me Yves Baudelot, avocat du *Monde*, ont exposé leurs plaidoiries. La réponse, qui sera connue le 3 juillet, indiquera, entre autres, si toute expression d'une opinion sur le parti d'extrême droite devra, à sa demande, être suivie d'une mise au point, fût-elle sous la forme d'un plaidoyer.

Intitulée « Les squatters du racisme », la chronique de notre collaborateur Pierre Georges, publiée dans nos éditions du 12 mai 1995, était consacrée pour partie à la mort d'un jeune Marocain, Brahim Bouaraam, qui s'était noyé dans la Seine après avoir été poussé par des skinheads qui participaient au défilé du 1er mai organisé par le FN. L'article évoquait les *« cinq crânes rasés aux idées rases, qui fêtèrent Jeanne d'Arc à la bière et à la haine »* et qui avaient été placés en garde à vue à l'issue du drame.

« Ces jeunes n'étaient pas des militants du Front national, précisait le texte. (...) *Ils voyagèrent dans les fourgons du Front comme probablement à la manifestation. Dedans-dehors, en marge. Utiles parfois pour la « baston ». Encombrants souvent, incontrôlables toujours. Des paumés et des violents, des squatters du racisme ordinaire. Ils sont descendus sur les quais pour pisser toute la bière du 1er mai. Un Arabe passait. Et un gamin de dix-neuf ans avoue l'avoir frappé et jeté à la Seine. Le service d'ordre apparemment savait fort bien à qui il avait à faire. Il a fini par aider la police à débusquer ces « incontrôlables » infréquentables, ces « provocateurs » familiers. »*

Le Front national avait demandé un droit de réponse dont nous avions refusé la publication, en mai 1995, au motif que le texte signé du président du FN n'évoquait ni la mort du jeune Marocain ni le défilé auquel avaient participé ceux qui l'avaient jeté à la Seine. Son seul propos était d'affirmer que le Front national n'était pas un parti raciste ou xénophobe.

Le 17 avril dernier, la première chambre du tribunal de grande instance de Nanterre avait condamné *Le Monde* à publier le texte. Dans ses attendus, elle affirmait que la chronique de Pierre Georges, qui *« avait pour thème le racisme et pour illustration le Front national »*, avait causé un *« préjudice indéniable »* au FN et que sa réponse *« avait un lien incontestable avec la mise en cause »*. Elle avait en outre ordonné l'exécution provisoire du jugement. *Le Monde* avait demandé la suspension de l'exécution dans l'attente du procès en appel mais une ordonnance de référé, rendue le 7 juin par Jean-Louis Gillet, président de chambre à la cour d'appel de Versailles, astreignait notre journal à publier le texte.

A l'appui de l'appel au fond, l'avocat du *Monde*, Me Yves Baudelot a rappelé, jeudi 28 juin, le contexte *« pernicieux et dangereux »* dans lequel était intervenu ce contentieux : *« La politique de systématisation du droit de réponse engagée en 1995 »* par le président du Front national, réfutant l'appellation d'*« extrême droite »* pour son parti, qui aboutit à *« la volonté d'interdire à un journal la faculté d'analyse »*. Me Baudelot, qui soulignait que le texte du FN était *« trop long »*, dépassant de moitié les passages dans lesquels le parti d'extrême droite était cité, a indiqué que ce droit de réponse *« ne répondait absolument pas à ce qu'avait écrit Pierre Georges »*.

L'avocat du *Monde* a ainsi mis en évidence *« le défaut de pertinence de la réponse »*, autrement dit l'absence de *« réplique précise »*. *« Le droit de réponse doit permettre soit de riposter à des attaques, soit de rectifier des erreurs »*, a-t-il soutenu. Il ne doit pas sortir, en somme, *« du cadre de la légitime défense »*. *« Le sujet, c'était les skinheads,* a ajouté Me Baudelot. *Il aurait fallu que le Front national s'explique sur ses liens avec ces individus. Au lieu de cela, le droit de réponse du FN n'était qu'une tribune libre, un discours politique à l'égard du racisme. Il parle des* « vrais responsables de notre décadence et de notre affaiblissement *[qui]* sont les politiciens français » *: quel rapport ? Il se qualifie comme étant* « le parti de la France » *: quel rapport ? »*, a martelé l'avocat du *Monde*.

« Une politique de systématisation du droit de réponse engagée en 1995 »

Me Marine Le Pen a estimé pour sa part qu'à l'époque *« tous les médias, par insinuations ou sous-entendus, affirmaient que le Front national était raciste et que c'était à cause de lui que ces skinheads avaient tué le jeune Marocain. »* La troisième fille du président du FN a estimé que son *« client »* était ainsi *« amalgamé à ce meurtre »* et que le texte de Pierre Georges procédait en somme par *« sous-entendus »*. *« Il y a donc un lien entre le droit de réponse et la chronique incriminée,* a-t-elle dit, *car il y a un amalgame, certes fait intelligemment, notamment par l'utilisation des guillemets, qui inversent le sens des mots. »*

S'opposant à l'argumentation du *Monde*, Me Le Pen a réfuté l'idée selon laquelle le droit de réponse ne serait que le droit de riposter à une attaque et a estimé, en avançant une décision jurisprudentielle de 1934, que ce droit conférait plus largement à ses détenteurs *« la possibilité de faire connaître ses explications ou ses protestations sur les circonstances qui ont provoqué sa désignation »*. *« Toute personne mise en cause dans un journal,* a-t-elle soutenu, *doit pouvoir exprimer son opinion sur sa propre image. » « Quand un parti politique est cité, il est normal qu'il réponde sur sa politique,* a-t-elle dit. *Si ce point pose problème, s'il doit y avoir débat, ce n'est pas ici, c'est à l'Assemblée nationale, où se font les lois, qu'il faut le mener. Votre cour a seulement à juger si les conditions d'exercice du droit de réponse sont réunies. » « En 1995, le Front national a fait l'objet de cinquante-cinq articles dans* Le Monde, *et un seul droit de réponse a été demandé »*, a affirmé l'avocate du parti d'extrême droite.

Jean-Michel Dumay

Les conditions d'exercice

● **La loi de 1881 sur la presse.** Dans la presse écrite, l'exercice du droit de réponse est régi par l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881. *« Le directeur de la publication sera tenu d'insérer, dans les trois jours de leur réception, les réponses de toute personne nommée ou désignée dans le journal ou écrit périodique quotidien, sous peine d'une amende de 25 000 francs »*, note le texte. Cette insertion doit être faite à la même place et dans les mêmes caractères que l'article qui l'a provoquée, et sans aucune intercalation. Limitée à la longueur de cet article, elle peut atteindre cinquante lignes, même si l'article était plus court, et elle ne peut dépasser deux cents lignes, même s'il était plus long.

● **La loi de 1982 sur l'audiovisuel.** En matière audiovisuelle, le droit de réponse, régi par l'article 6 de la loi du 29 juillet 1982, est plus restrictif. La loi limite son exercice *« dans le cas où des imputations susceptibles de porter atteinte à l'honneur ou à la réputation auraient été diffusées dans le cadre d'une activité de communication audiovisuelle »*. Dans ce cas, la réponse doit être diffusée dans des conditions techniques équivalentes à celles dans lesquelles a été diffusé le message contenant l'imputation invoquée. Elle doit également être diffusée de manière que lui soit assurée une audience équivalente à celle du message précité.

Le suicide aléatoire de Jean-Claude Romand

BOURG-EN-BRESSE
de notre envoyé spécial

Alors qu'il venait de tuer son épouse, ses deux enfants et ses parents, Jean-Claude Romand a épargné la seule personne qui pouvait représenter un danger réel. Une incohérence supplémentaire dans l'étrange affaire soumise à la cour d'assises de l'Ain depuis le 25 juin. Ce faux médecin qui était parvenu à faire croire à tous ses proches qu'il était chercheur à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a abordé les débats du vendredi 28 juin avec une sérénité inhabituelle. Il est vrai qu'il ne s'agit plus pour lui d'évoquer l'élimination méthodique de toute sa famille mais de s'expliquer sur ce que l'accusation appelle *« une tentative d'assassinat »* ; lui préfère parler d'*« agression »*.


PROCÈS

Quelques heures après avoir tué ceux qu'il aimait le plus, Jean-Claude Romand rejoint Chantal, sa maîtresse depuis 1990, à Paris et l'invite à dîner *« chez Bernard Kouchner »*, dans une maison qu'il situe en forêt de Fontainebleau. Vers 23 heures, il fait mine de se perdre, arrête sa voiture pour chercher quelque chose dans le coffre, puis revient vers la jeune femme qu'il asperge de gaz lacrymogène. Elle sent le choc d'une barre de fer sur son ventre et des décharges électriques. La jeune femme supplie son ami de ne pas la tuer. *« C'est quand elle a prononcé le nom de mes enfants que je me suis arrêté »*, murmure l'accusé. Chantal aurait vu tomber de ses mains un cordon de plastique qui a été retrouvé sur les lieux. Romand s'excuse, raconte à son amie qu'il souffre d'une grave maladie et la raccompagne chez elle en la suppliant de ne rien dire. *« Je ne crois pas que j'ai voulu la tuer consciemment »*, explique-t-il. Chantal, fortement traumatisée par une agression dont l'extrême gravité ne lui est apparue que bien plus tard, n'a pas voulu venir témoigner. Citée par l'accusation, elle s'est constituée partie civile à l'audience, par l'intermédiaire d'un avocat, afin de bénéficier d'un statut juridique la mettant à l'abri du témoignage forcé.

Revenu à Prévessin-Moëns, Jean-Claude Romand erre longtemps dans la maison où gisent les cadavres de son épouse et de ses deux enfants. Chantal lui téléphone en lui conseillant de voir un psychiatre. Vers 22 heures, il verse de l'essence dans le grenier, sur le lit de ses enfants et sur celui de son épouse. Peu avant 4 heures du matin, il allume l'incendie, après avoir absorbé, selon ses dires, *« trois fois la dose mortelle »* d'un barbiturique. Mais les pompiers arrivent rapidement et il sera soigné efficacement à l'hôpital cantonal de Genève. *« J'avais plus qu'avant toutes les raisons de mourir,* remarque l'accusé. *J'avais pris conscience que ce n'était pas comme d'habitude, ce n'était pas un mensonge, j'avais vraiment tué. (...) J'étais à la fois le juge et l'accusé. »* La présidente intervient : *« Vous vous condamniez à mort ? – C'est ça, mais avec la volonté de les rejoindre. »*

L'accusation n'est pas convaincue et considère que le faux médecin disposait de moyens plus certains pour en finir. Les psychiatres, qui présenteront leur rapport la semaine prochaine, évoquent *« une roulette russe »*. Après quatre jours de débats, l'attitude de Romand est toujours aussi difficile à expliquer tant il a multiplié des actes qui paraissent sans réelle signification. Ses amis les plus proches sont dans l'expectative. Marc Vital Durand, lui-même médecin et ami intime du couple, souligne que Jean-Claude Romand avait véritablement de très solides connaissances médicales et qu'il adorait ses enfants. Aussi il soupire : *« Sur ce qu'il a fait, je n'ai pas d'explication personnelle. C'est quelque chose que je ne peux pas comprendre. »*

Maurice Peyrot

Des « sans-papiers » investissent une église parisienne

QUELQUE deux cents Africains sans papiers, hommes, femmes et enfants, ont investi l'église Saint-Bernard de la Chapelle, dans le quartier de la Goutte-d'Or à Paris (18e), dans l'après-midi du vendredi 28 juin. Craignant d'être expulsés de l'entrepôt SNCF où il étaient réfugiés depuis le 11 avril (*Le Monde* du 28 juin), après la décision du ministère de l'intérieur de ne régulariser qu'une petite minorité d'entre eux, ils ont pénétré dans l'édifice sous la conduite de Mgr Gaillot et du professeur Léon Schwartzenberg. Interrogé samedi matin, le Père Henri Coindé, curé de la paroisse, nous a déclaré qu'il ne signerait pas l'ordre de réquisition des forces de l'ordre sollicité par la préfecture de police pour pouvoir procéder à une expulsion des Africains. *« Les lois, aujourd'hui, fabriquent ce genre de situations alors que la vie de famille est un droit inaliénable »*, a-t-il estimé.

Cette nouvelle occupation d'église a été cependant qualifiée d'*« irresponsable »*, par l'archevêché de Paris. Il considère que l'exploitation du *« désespoir compréhensible de familles en situation irrégulière ne peut que rendre plus conflictuelle la recherche pour faire respecter les droits fondamentaux des personnes »*. *« Le malheur ne doit pas servir à nourrir la provocation- spectacle »*, a ajouté l'archevêché. Pour sa part, le ministère de l'intérieur a indiqué que cette manifestation *« n'était pas de nature à modifier la position du gouvernement »* et a mis *« solennellement en garde ceux qui manipulent de nombreuses familles en situation irrégulière »*. Depuis le malaise suscité par l'expulsion des « sans-papiers » de l'église Saint-Ambroise, la hiérarchie catholique avait semblé adopter une attitude plus conciliante et des jeûnes de solidarité sont observés dans plusieurs églises. Le retour dans une église des « réfugiés de Saint-Ambroise » pourrait relancer la polémique.

Ph. Be.

Peines réduites en appel pour un commando anti-IVG

LA COUR D'APPEL de Douai a réduit les peines infligées en première instance aux dix membres d'un commando anti-IVG qui s'étaient enchaînés dans une salle d'orthogénie du centre hospitalier de Valenciennes, en octobre 1995. Xavier Dousseau, ancien directeur adjoint de cet établissement, a été condamné à deux ans d'interdiction d'exercer au lieu de trois. En première instance, le tribunal correctionnel de Valenciennes l'avait en outre condamné à dix-huit mois de prison, dont neuf ferme (*Le Monde* du 20 janvier). Les magistrats ont également ramené à des peines d'emprisonnement avec sursis de six à douze mois, la condamnation des neuf autres prévenus. L'Union des femmes françaises, partie civile, a été déboutée alors qu'elle s'était vu attribuer 100 000 francs de dommages et intérêts lors du premier procès. *« C'est un encouragement pour sauver des vies,* a commenté Xavier Dousseau. *Je continuerai à me battre de façon passive. »*

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la cour d'assises du Val-de-Marne a condamné à la réclusion criminelle à perpétuité**, vendredi 28 juin, Rémy Roy, trente-sept ans, accusé d'avoir tué trois homosexuels et d'en avoir blessé grièvement un quatrième entre 1990 et 1991. Rémy Roy, père de deux enfants, utilisateur de Minitel rose, avait expliqué qu'il ne pouvait pas *« supporter de devenir homosexuel »*. Evoquant des *« pulsions »*, la défense avait plaidé la non-préméditation.

■ **BANLIEUE : dix jeunes gens résidant aux Mureaux (Yvelines) ont été mis en examen**, vendredi 28 juin, à Versailles, pour *« association de malfaiteurs, infraction à la législation sur les stupéfiants et recels de vols en bande organisée »*, et incarcérés à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. Mardi 25 juin, une centaine de policiers avaient encerclé un immeuble du quartier de la Vigne-Blanche et interpellé dix-sept jeunes. Diverses armes à feu, de faux billets de 100 francs et plusieurs centaines de grammes de haschisch avaient été découverts.

HORIZONS

ENQUÊTE

Le « triangle d'or » du Vieux Campeur



HIVER 1950-1951

MARS 1947

Héritier du scoutisme, « le Vieux » a connu un succès sans précédent avec la vogue des activités de plein air et de forme. Face à la grande distribution, cette entreprise familiale est restée le rendez-vous des puristes

LE Vieux Campeur n'est pas une entreprise. Ce n'est pas une référence, ni même une institution. C'est un mythe, un culte, que dire, une affaire de cœur pour les milliers de fidèles qui, depuis cinquante ans, bravent bousculades et files d'attente pour acquérir l'objet de leur convoitise. On les voit rôder jusqu'à la nuit, alourdis de sacs verts de plus en plus gonflés, entre la rue des Ecoles, le boulevard Saint-Germain et la rue Saint-Jacques, le triangle d'or où « le Vieux » a établi son royaume : dix-sept boutiques, comme autant de rayons – montagne, chaussures, ski, plongée, tennis, VTT, cerf-volants, etc.

Des clients ? C'est un peu court. Chacun a ses raisons que la raison ne connait pas. Avec le Vieux Campeur, l'amour s'exprime sur tous les tons. Branché : « *J'y achète mes chaussettes en laine pour la ville ; j'aime ce magasin, il a un côté authentique.* » Randonneur : « *Le vendredi, je vais y consulter les guides et je décide de mon week-end.* » « Cafiste » (membre du Club alpin français) : « *Il ne me viendrait pas à l'esprit d'aller ailleurs.* » Nostalgique : « *Je retombe en enfance, comme lorsque j'allais avec ma mère acheter le bon produit qui durera dix ans.* » Grand reporter : « *J'ai été y chercher des chaufferettes pour la Bosnie.* » Mère poule : « *Dès que je veux un truc chaud, imperméable, léger et quand même élégant pour ma fille, c'est là.* »

Le Vieux Campeur, longtemps adulé par une clientèle de puristes, campeurs et montagnards, séduit aujourd'hui tout le monde. Qui n'a jamais craqué devant ses comptoirs délicieusement désuets, rêvé dans les dédales de sa cartothèque ? Qui n'a jamais acheté, en sus du nécessaire, l'un de ces articles dignes du *Catalogue des objets introuvables* que l'on ne trouve précisément qu'ici : le vrai ouvre-boîte Lebec, le sifflet Fox dit Le strident, les allumettes imperméables et leur étui étanche, l'irremplaçable rondelle anti-calcaire pour bouilloire, l'authentique gourde en peau, etc.

Le scoutisme a vieilli avec ses adeptes, mais l'air du temps souffle toujours pour le Vieux Campeur : tout ce qui touche à la randonnée, au plein air, au sport et à la forme s'arrache. « *Le Vieux Campeur est sur le meilleur créneau possible, au cœur du cœur d'un marché qui explose*, explique Denis Stocklet, sociologue de la consommation. *Ils étaient les seuls avec une offre, un service, une ambiance ineffable, très rétro, presque ringarde et ils se retrouvent propulsés dans la modernité sans vraiment l'avoir fait exprès.* »

Hasards de la fidélité. Le Vieux Campeur est tout le contraire de la nouvelle distribution, ces hypermarchés du sport qui alignent sous les néons des kilomètres de baskets à prix cassés. Le contraire aussi des boutiques « tendance », bois exotique et musique « new age ». Il est lui-même, tout simplement. Sobre, austère et même un peu fruste, avec ses magasins bourrés jusqu'au plafond, ses caisses trop rares, ses vendeurs stressés mais incollables sur la taille du mousqueton. Fidèle *aux tables de loi gravées dès 1946* par le père fondateur dans son premier catalogue : « *Un magasin spécialisé tenu par des spécialistes : un matériel sélectionné, un accueil aimable, des prix intéressants.* »

ÉTÉ 1953



ÉTÉ 1967

ÉTÉ 1969

HIVER 1952-1953

Oublions le mythe. Le Vieux Campeur est d'abord une entreprise familiale, gérée de père en fils par des boutiquiers de génie. Roger De Rorthays, comme son héritier Jacques-Yves, autocrates et fiers de l'être, ont inventé, à coups d'intuition et de travail, une formule unique, « *un cocktail de compétence et de sentimentalité, plus un emplacement géographique exceptionnel* », commente Philippe Jaffard, PDG de Lafuma. « *Il y a un esprit Vieux Campeur* », dit simplement Raymond, vendeur depuis vingt-quatre ans, dont la fille vient d'intégrer la maison. L'« *esprit Vieux Campeur* », c'est le mariage du scoutisme et de la bosse du commerce. En 1936, Roger De Rorthays, vingt-huit ans, chef de patrouille aux Eclaireurs de France, s'ennuie à la Samaritaine lorsque le Front populaire invente les congés payés. Roger prend tout naturellement la tête du nouveau rayon camping. La guerre éclate. Il s'engage dans les régiments d'outremer, dont il revient en 1941. A la Samaritaine, la place est prise. Avec sa prime de départ, il se lance dans le commerce. Sa première boutique, au 38 de la rue des Ecoles, est minuscule. Mais elle bénéficie, outre son prix modeste, d'un excellent emplacement et d'un avantage vital à l'époque : mitoyenne d'une boulangerie, elle profite l'hiver d'un chauffage gratuit... Au fronton de la porte, s'inscrit déjà en majuscules « AU VIEUX CAMPEUR ». Qui, le premier, a imaginé le nom ? On ne le saura pas. Les précédents propriétaires l'ont achetée comme ça. L'enseigne ne deviendra une entité juridique qu'en 1962. En attendant la fin de la guerre et des restrictions, Roger et son épouse Solange survivent, cousent eux-mêmes les tentes et tressent les bagues de foulards scouts, quand ils trouvent du tissu.

1946 est l'année du vrai démarrage. Un ami de Roger, scout bien sûr, fabrique tentes et sacs dans un petit atelier du Faubourg-Saint-Antoine. Un premier catalogue est édité : quatre pages ronéotées, où, fin renard, le jeune patron ne se contente pas de publier une liste de produits (d'ailleurs limitée), mais s'attache à créer un lien avec ses acheteurs. « *A nos clients et amis*, écrit Roger : *Malgré l'incertitude du marché commercial actuel, nous voulons au maximum être à votre service, c'est la raison de la parution de ce premier Prix courant de paix. Nous vous prions d'en excuser la présentation (...) et le manque de consistance de certains chapitres. (...) Si vous désirez recevoir le prochain, faites-nous parvenir votre adresse...* », etc. Coup de génie. Roger a inventé ce qu'on nomme aujourd'hui le marketing direct.

L'année suivante, il se dote d'un logo : un ami dessine à sa demande le vieux randonneur à longue barbe blanche qui figure aujourd'hui, à peine remanié, sur tous les catalogues, toutes les pubs, toutes les boutiques. En 1948, Au Vieux Campeur se lance dans le matériel de ski. Il ouvre, avenue Denfert-Rochereau, une deuxième boutique, puis une troisième, en face de la gare de Lyon. Elles n'auront qu'une existence éphémère. En 1956, un grand magasin est à vendre au 48, rue des Écoles. Roger et Solange y regroupent tous leurs rayons. Troisième coup de génie : pour garder tous leurs vendeurs, ils décident la journée continue. Au Vieux Campeur ouvrira désormais de 9 heures du matin à 9 heures du soir, du lundi au samedi. Autre innovation : le prix net, garanti par le catalogue. Finis les ristournes, les rabais.

PENDANT dix ans, la nouvelle formule fait florès. La boutique craque dans ses murs. Au camping, à la montagne et au ski, s'ajoutent la plongée, la spéléologie et le tennis. Le catalogue devient une « *véritable encyclopédie de la vie en plein air* » (sic) : 160 pages l'été, 64 l'hiver. 1968 consacre le succès. Aux J.O de Grenoble, les Français triomphent. Au 48, rue des Écoles, le Vieux Campeur rachète le premier étage. Lors de l'inauguration des nouveaux locaux, Roger de Rorthays reçoit la Coupe d'or du bon goût français.

Un mythe est né. Un quart de siècle plus tard, il n'a pas une ride. Malgré un incendie, deux hivers sans neige et la reprise malheureuse d'une autre enseigne (La Hutte), le Vieux Campeur brave la concurrence qui, lentement, s'organise. Depuis 1967, la FNAC Sport lui livre une âpre concurrence. Dix ans plus tard, le groupe Mulliez (Auchan) lance le premier Décathlon. Les petits magasins de sport tombent par centaines. Tous, sauf le Vieux Campeur et son petit « satellite » : Sports Jeunes, situé au 46, rue des Ecoles, qui, tout en revendiquant son antériorité, se nourrit du succès de son prestigieux voisin. « *Nous sommes le plus ancien magasin de sport de Paris, né en 1936*, explique fièrement son propriétaire, Xavier Bargiarelli. *Ils ont une mentalité d'expansion, pas nous. Mais nous avons nos habitués. Et beaucoup de gens se trompent, entrent ici, se croyant au Vieux Campeur ; certains ressortent, pas tous...* »

En 1970, la société emploie déjà 44 personnes, dont cinq membres de la famille De Rorthays, et six couples de vendeurs. « *Il y avait la queue du matin au soir*, se souvient Raymond. *C'était dur, mais on s'amusait. Et on était beaucoup mieux payé que la moyenne.* » « *Le Vieux campeur est un cas particulier* », ajoute Jean-Luc, autre ancien, parti en 1990 créer sa propre affaire, mais dont la femme y travaille encore. « *C'est très familial. Les vendeurs sont tous des sportifs, plus spécialistes que vendeurs, et pourtant ça marche.* » Ça marche si bien qu'en 1973 le Vieux Campeur commence à essaimer dans le voisinage.



« Ils étaient les seuls avec une offre, un service, une ambiance ineffable, très rétro, presque ringarde, et ils se retrouvent propulsés dans la modernité sans vraiment l'avoir fait exprès »

En 1979, Roger de Rorthays se retire et passe les rênes à son fils Jacques-Yves, dit Jacky, un petit homme râblé et disert, « *né dans la boutique* ». Caprices de la mode, les sacs à dos, les baskets, les doudounes descendent dans la rue. Le sportswear est né. Le Vieux Campeur en est le *nec plus ultra*. « *C'était la folie*, raconte Raymond. *Nous étions dévalisés. On avait à peine fini de déballer les camions, les clients nous arrachaient les sacs.* »

D'année en année, l'expansion s'accélère. Elle n'est limitée que par les moyens financiers. « *J'étais le chef d'entreprise d'une PME dynamique, mais aussi le gardien du patrimoine familial. Je devais préserver des revenus pour la retraite de mes parents*, dit Jacky, une pointe de regret dans la voix. *Si j'avais pu, il y a quinze ans, prendre des risques, le Vieux Campeur aurait grandi plus vite, notamment en province.* » Petit à petit, la boutique devient une vraie grande surface, éclatée en une multitude de petits magasins : 350 m² en 1978, 2 490 m² en 1988, 3 350 m² aujourd'hui. Le commerce prospère se mue en véritable PME. En 1986, un atelier est créé en Normandie pour fabriquer des tentes et des sacs. En 1990, les bureaux déménagent à Massy, à côté du dépôt. Les commandes, longtemps passées directement par les vendeurs, sont confiées à des acheteurs spécialisés, de même que les catalogues. Une première boutique ouvre à Lyon, bientôt suivie de trois autres.

En avril 1992, c'est le triomphe. La « nuit du Vieux Campeur » attire tant de monde que les pompiers interviennent, inquiets. Les bistrots du coin en gardent un souvenir ému. Jacques-Yves de Rorthays aussi : « *Trois millions de chiffre d'affaires en quatre heures* »... et la plus belle peur de sa vie : « *J'ai cru que les vitrines allaient éclater !* » Il ne s'agit pourtant que d'une opération promotionnelle limitée : 15 % de réduction sur tous les articles. « *C'était délirant. Certains faisaient une heure de queue pour acheter deux mètres de toile et cinq sardines.* »

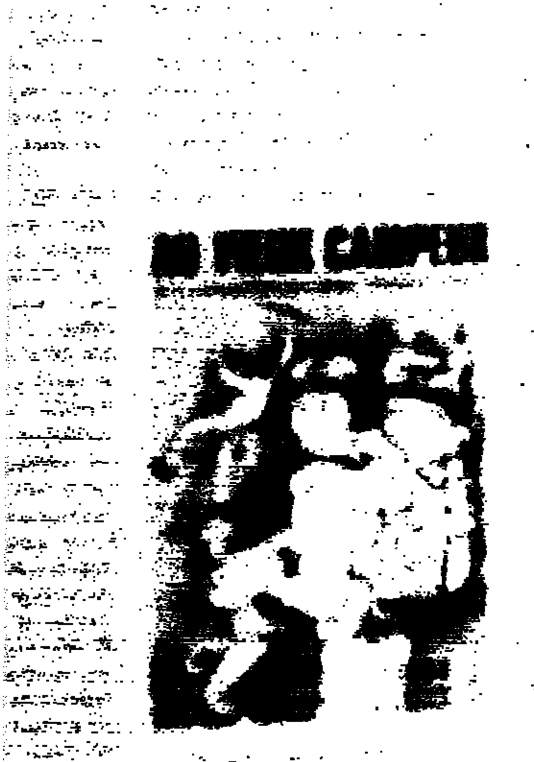
DEPUIS 1992, pourtant quelque chose s'est gâté au paradis du plein air. La FNAC sport a raccroché les gants en 1987, mais, la crise aidant, la concurrence des grandes surfaces se fait douloureuse. « *Nous ne sommes pas sur le même créneau*, dit Jacques-Yves de Rorthays, *mais beaucoup de produits se sont banalisés. Quand on veut un survêtement, on ne prend plus le métro. Nous sommes obligés de nous recentrer sur les produits techniques.* » Résultat : depuis trois ans, le chiffre d'affaires à Paris stagne à 250 millions de francs... Même en ajoutant les magasins de Lyon (50 millions) et la nouvelle boutique ouverte cette année à Thonon-les-Bains (10 millions), on est très loin d'un Décathlon avec ses 120 magasins et ses 8,4 milliards de chiffre d'affaires.

Paradoxalement, le Vieux Campeur est aujourd'hui dépassé par son succès. « *Quand vous êtes sur un créneau aussi porteur, ou vous vous développez pour répondre à la demande ou d'autres le font à votre place* », explique Denis Stocklet. Grandir ou mourir, tel est le dilemme. Dans cette ultime bagarre, la vieille maison ne manque pas d'atouts. « *Malgré sa taille, le Vieux Campeur reste la référence et fait les prix du marché*, explique le patron de Lafuma. *Tous les professionnels, du détaillant à l'industriel, travaillent sur son catalogue. C'est rare, des prix imprimés... S'il parvient à s'installer dans quatre ou cinq villes clés, il aura verrouillé son marché de façon qualitative.* »

Après Paris, Lyon et Thonon, la Bretagne est la prochaine étape. « *J'en rêve* », avoue Jacques-Yves de Rorthays. En aura-t-il, seul, les moyens ? Jusque-là, le goût de l'indépendance l'emporte. « *Je peux dire m... à qui je veux, c'est formidable !* », s'exclame Jacky. Noblesse oblige, le Vieux Campeur souffre mais ne se rend pas. Du patron à la caissière, on défend fièrement sa spécificité. « *C'est un dur moment à passer*, affirme un vendeur. *Mais regardez ! Chez Décathlon ils n'ont qu'un mur pour la montagne, nous, trois étages ; quand ils alignent dix modèles de mousquetons, nous en avons soixante-dix. Un club arrive, il peut acheter d'un coup 600 mètres de corde !* »

Dans un coin du magasin, deux hommes chuchotent : « *Je t'ai mis de côté une série de coinceurs. A 10 francs pièce, c'est vraiment une affaire. Le mousqueton est moins intéressant. Je ne le prendrai pas.* » Un spécialiste parle à un spécialiste. L'un est vendeur, l'autre client. Mais, Au Vieux Campeur, qui s'en soucie ?

Véronique Maurus
Documents Vieux Campeur



L'affaire Seznec, la passion et l'amertume

En rejetant, vendredi 28 juin, la requête en révision de l'une des affaires les plus mystérieuses de l'entre-deux-guerres, la Cour de cassation n'a pas répondu à la demande de justice de la famille de celui qui passa vingt ans au bagne. Ni aux passions suscitées par soixante-treize ans de combat judiciaire

LE lendemain du jour de la Toussaint 1924, la cour d'assises du Finistère, au terme d'un procès commencé le 24 octobre précédent, déclarait Joseph, Marie, Guillaume Seznec coupable du meurtre de Pierre Quemeneur, négociant et conseiller général du département, et le condamnait aux travaux forcés à perpétuité. Ce n'était pas allé sans agitation ni tumulte. Déjà, dans la grande salle du palais de justice de Quimper, s'opposaient les tenants de l'innocence et les partisans de la *culpabilité. Cette* opposition s'exprimait aussi dans la presse, qui avait dépêché à cette audience rare les plus illustres chroniqueurs du temps, tels que Geo London, Pierre Benard, André Salmon.

A quoi tenait cette passion ? Assurément au goût d'une opinion toujours curieuse des affaires criminelles et *par là même des mobiles*, des misères ou des cruautés de ceux qui en sont les protagonistes. Mais l'affaire Seznec portait d'emblée en elle un autre piment. Elle se présentait comme un crime sans cadavre et, aussi, ce qui est plus ordinaire, sans aveux. Car si l'on pouvait retenir contre le marchand de bois et *maître de scierie de Morlaix des* écrits, des témoignages, un éventuel, mais incertain mobile, nul ne pouvait dire, à l'heure où s'ouvrait son procès, où se trouvait le cadavre de l'homme qu'on l'accusait d'avoir assassiné. Et nul encore, aujourd'hui, ne se trouve en mesure de le dire.

L'*acte d'accusation*, *rédigé* alors, était le premier à en convenir en ces termes : « *Quoique le cadavre de Quemeneur n'ait jamais été retrouvé et que l'on ne puisse dire comment il* [Seznec] *a donné la mort à sa victime, ni comment il a fait disparaître son corps, l'information n'en a pas moins apporté avec éclat la preuve de sa culpabilité... Un récit sincère présenté par l'accusé pourrait seul permettre de dire où et quand s'est placée cette disparition et comment elle est intervenue.* » Pour autant, cette énigme de taille ne devait pas suffire à emporter un acquittement au bénéfice du doute, sur lequel les partisans de Guillaume Seznec comptaient pour le moins.

Il restait malgré tout des faits inséparables des affairismes suscités par cette époque des années 20. Le premier conflit mondial venait de s'achever. Les Américains, qui avaient fini par s'y engager en 1917, étaient repartis. Ils laissaient sur le sol français des stocks considérables de produits et marchandises de toutes sortes qu'ils entendaient maintenant écouler, fût-ce à bas prix.

L'occasion vint bientôt d'un trafic fructueux pour *quelques* malins. Il s'agissait, en un temps où le dollar bénéficiait de la dévaluation du franc – le fameux franc à quatre sous de Raymond Poincaré – de racheter des voitures de marque Cadillac, prisées pour leur robustesse, et de les écouler vers la toute jeune URSS en quête de moyens de transport alors qu'elle connaissait les rigueurs de l'isolationnisme et de la crise économique.

Des réseaux s'établirent. Pour la Bretagne, c'est une *banque* de Landerneau, intéressée par de telles opérations, qui pensa à pressentir un notable local, Pierre Quemeneur, songeant sans doute à trouver de la sorte une couverture sinon une caution. Pierre Quemeneur, sans être un intime, ni même un ami de Guillaume Seznec, tenait le maître *de scierie pour une bonne* relation. Il lui exposa la situation et le convia à venir avec lui, à Paris, pour y rencontrer un certain Sherly, représentant, à son dire, de la Chambre de commerce américaine en France, et par lequel on pouvait obtenir un marché sur les fameuses Cadillac. Seznec se fit un peu tirer *l'oreille mais finit par accepter.*

Au petit matin du 25 mai 1923, les deux hommes quittent Rennes, où ils s'étaient donné rendez-vous, et à bord de la voiture de Seznec prennent la route en direction de Paris. Ils n'y arriveront pas. Guillaume Seznec reviendra seul à Morlaix au volant de sa voiture. Et Quemeneur ? *Il m'a quitté à Houdan*, à une soixantaine de kilomètres de Paris, expliquera-t-il en substance, en me disant qu'il gagnerait la capitale par le train en raison des difficultés que nous avions avec la voiture. « *Depuis, je ne l'ai pas revu.* »

L'enquête s'engagea sur ces données. Elle permit d'abord de re*constituer les difficultés éprouvées* par les deux hommes entre Rennes et Houdan à bord d'un véhicule incertain, accablé de pannes multiples. Les témoignages recueillis

L'affaire Seznec portait d'emblée en elle un autre piment. Elle se présentait comme un crime sans cadavre et, aussi, ce qui est plus ordinaire, sans aveux

sont parfois en contradiction avec les déclarations de Seznec, notamment sur les circonstances dans lesquelles Quemeneur aurait pris le train en gare de Houdan. De témoin, le maître de scierie devenait bientôt le suspect numéro un.

La police, et bientôt le juge d'instruction, ne crurent pas à l'existence de ce Sherly avec lequel un rendez-vous aurait été fixé à Paris. Ils virent là une invention de Seznec. Il lui attribuèrent un autre mobile. Ce n'est pas, dira plus tard l'accusation, Quemeneur qui a sollicité Seznec, mais au contraire le marchand de bois qui l'a entraîné.

Pour quelle raison ? Pour acquérir, par une fausse promesse de vente, une propriété du conseiller *général*. Et l'accusation de produire cette fausse promesse de vente. Elle est dactylographiée. C'est une machine à écrire de marque Royal, nº X43480, qui a servi à l'établir. Et cette machine, Guillaume Seznec l'a achetée au Havre chez un certain M. Chenouard.

La police va finir par la retrouver à *Morlaix* dans un hangar des Seznec, où pourtant des perquisitions avaient eu lieu à plusieurs reprises. Assurément, c'est la charge la plus lourde, même si Chenouard et sa vendeuse ne furent pas d'abord « *sûrs à cent pour cent* » de reconnaître en Seznec le client.

Les Seznec jurèrent leur innocence. Mais cette machine à écrire dans le hangar ? Ils accusaient en disant : ce ne peut être que la police qui est venue la placer à un endroit où elle était sûre de la trouver. Bien des années plus tard, les partisans de Guillaume Seznec auront à leur disposition un autre élément. Le fils de l'inspecteur Pierre Bonny – lequel avait eu dans sa jeunesse à s'occuper de l'affaire Seznec, et fut fusillé après la Libération pour avoir *dirigé, avec Laffont, la Gestapo* française de la rue Lauriston – avait assuré qu'avant de mourir son père avait confié qu'il avait bel et bien contribué à la condamnation d'un innocent.

Pour l'heure, à l'audience de Quimper, on opposait aux dénégations de Seznec tout ce qui pouvait contribuer à faire de lui un homme trouble. On lui rappela qu'un magasin de cycles qu'il dirigeait avait brûlé et qu'il toucha le montant de l'assurance. *On remarqua* qu'après le magasin de cycles, ce fut une blanchisserie qui flamba à son tour et qu'il toucha encore une fois l'assurance. Comme il se révolta, le président enchaîna : « *De toute façon, vous n'êtes pas jugé pour cela...*

– Alors, dira-t-il avec son bon sens, *pourquoi en parler ?* »

Il ne sait pas que le procédé est courant. Pour le confondre, on a d'ailleurs essayé bien des méthodes. D'abord, on brossa de lui un portrait avec quelques-uns de ces mots qui doivent faire mouche : « *Vous avez laissé l'image d'un travailleur acharné mais sans scrupule. Je lis dans un rapport de police que vous étiez faux, retors, sournois, ne fréquentant que des mercantis.* »

Il a essayé, là encore, de se rebiffer : « *Qu'appelez-vous mercanti, Monsieur le Président ? Quand une bonne affaire se présentait, c'est vrai, je ne la laissais pas passer. Vous connaissez beaucoup de gens qui refusent de l'argent ?* »

En fait, il s'agissait à ce stade de l'interrogatoire de fortifier la thèse de l'accusation, de présenter Quemeneur comme un homme riche face à un Seznec désargenté, sinon *aux abois*. A la fin, il donna l'impression de perdre pied. Il déclara ainsi : « *Je ne sais plus ; ça fait seize mois que je suis en prison. Vous m'embêtez avec ces histoires. Quemeneur savait ce qu'il avait à faire.* »

Ce fut un moment rude : « *C'est trop facile de jouer l'amnésique. Moi je ne sais qu'une chose*, dit le président, *c'est que Quemeneur a été attiré dans un piège et assassiné. Que son assassin l'a détroussé avant de disparaître et que cet assassin vous le connaissez mieux que personne.* » A cette diatribe présidentielle relevée par la défense, il rétorqua : « *On dit ce qu'on veut. Encore faut-il prouver.* »

C'est en vain qu'on lui avait tendu bien des pièges pour surprendre de sa bouche un aveu. Il avait été poussé par des codétenus à écrire des lettres à sa femme pour qu'elle sollicitât en sa faveur de faux témoignages. C'était une méthode éprouvée avant lui et qui le fut après.

L'accusation fit encore grand cas d'un cric qui avait disparu durant le voyage de Seznec et de Quemeneur entre Rennes et Houdan. « *Je l'ai perdu*, disait Seznec. *La panne est d'ailleurs le moyen le plus courant pour perdre ses outils.* » Pour ses adversaires, ce cric aurait fort bien pu être l'arme du crime.

Est-il allé au Havre ? Il jurait que non au moins pour la centième fois. Et puis vint le plus singulier. Ce Quemeneur disparu, tenu pour mort et même assassiné, voilà que des témoins se présentaient à la barre pour dire que, bien après le 23 mai 1923, ils l'avaient vu, de leurs yeux vu, et bien vivant. A en croire, par exemple, M. Le Her, receveur de tramway à Paris, Quemeneur se trouvait sur la plate-forme entre Passy et l'Hôtel de Ville le 26 mai. Ils avaient même parlé en breton, et longuement, au point d'entraîner le mécontentement de certains voyageurs. Un autre témoin, celui-là notaire à Landerneau, affirmait lui *aussi avoir vu le conseiller général* bien vif et disert dans le hall de la gare de Rennes. C'était le 26 ou le 27 mai. Mais alors, qui croire du notaire ou du receveur de tramay ?

Les jurés n'allaient croire ni l'un ni l'autre. Cependant, ils devaient se fourvoyer quelque peu dans les réponses qu'ils avaient à donner aux quatre questions qui leur étaient posées. A la première : « *Guillaume Seznec est-il coupable d'avoir volontairement donné la mort à Pierre Quemeneur ?* », ils répondirent oui. *A la deuxième, portant sur la pré*méditation, ils répondirent non. A la suivante, qui concernait l'existence ou non d'un guet-apens, ce fut oui de nouveau. Il y avait là un manque de logique et on les renvoya délibérer car quand il y a guet-apens il y a forcément préméditation. En fin de compte, ils retinrent seulement le meurtre. Il appartenait aux trois magistrats de fixer la peine. Ce fut celle des travaux forcés à perpétuité.

Alors comença pour Guillaume Seznec le temps du bagne. Il lui fallut d'abord attendre à Saint-Martin-de-Ré jusqu'au 7 avril 1927 avant qu'on l'embarquât pour Cayenne à bord du *La Martinière*, ce bateau-prison sur lequel la traversée était un enfer. Il laissait les siens, sa femme, qui lui avait écrit : « *Pars heureux, mon Guillaume. Porte mon cœur. Ne l'abandonne jamais. La lutte sera dure.* »

Elle le fut plus encore qu'elle ne croyait. Si un ancien juge d'instruction, Emile Hervé, entreprit une contre-enquête en faveur du bagnard, si, en fin de compte, le vieux forçat fut finalement libéré à la faveur d'une mesure de grâce et retrouva les siens en 1947, il devait subir une nouvelle épreuve. Car avant qu'il mourût, le 13 février 1954, dans les bras de sa fille Jeannette, un autre drame venait de s'abattre sur cette famille qui, décidément, tirait des larmes aux plus endurcis.

Le Her, le témoin miracle, en fait faux témoin, le receveur qui disait avoir vu Quemeneur vivant, était tué par la fille du forçat qui venait de vivre auprès de lui un enfer conjugal. D'emblée, voulant qu'elle soit sa maîtresse, il l'avait menacée : « *Si tu n'acceptes pas, j'ai de quoi faire guillotiner ton père à Cayenne.* » Ainsi, vingt-cinq ans après le père, c'est la fille qui, dans *la même salle du palais de justice de* Quimper, se retrouvait devant une cour d'assises. Elle y fut cette fois promptement acquittée.

Jean-Marc Théolleyre

★ Parmi les nombreux ouvrages qui ont traité de l'affaire Seznec, *on retiendra le livre de Denis Le* Her, *Nous, les Seznec* (Robert Laffont), et celui de Denis Langlois, *L'Affaire Seznec* (Plon).



Photos anthropométriques de Guillaume Seznec. Plusieurs témoins ont décrit un homme ayant un œil plus petit que l'autre. Ce n'était pas le cas de Seznec. Sauf sur ces photos – flash éblouissant, violence durant l'interrogatoire ? – qui ont servi de base à ces témoignages.

HARLINGUE-VIOLLET

La défaite d'une famille au terme d'un long combat judiciaire

***C'EST UN HOMME** triste et in*digné, qui n'a pas cinquante ans, mais qui porte soixante-treize années de combat judiciaire dans sa voix et sur son visage. « *On peut dire que c'est la justice qui s'est condamnée elle-même* », lance Denis Le Her-Seznec, petit-fils de Guillaume Seznec, à sa sortie de la Cour de cassation. La commission de révision des condamnations pénales, présidée par Hector Milleville, vient de rejeter, vendredi 28 juin, la requête engagée par sa mère en 1989, *reprise ensuite* par lui-même, visant à obtenir la révision du procès de son grand-père, condamné aux travaux forcés à perpétuité en 1924 pour le meurtre du conseiller général du Finistère, Pierre Quemeneur, qu'il a toujours nié.

La voix grave poursuit. « *La justice n'a jamais reconnu une erreur judiciaire. S'il n'y a pas de doute dans l'affaire Seznec, alors on peut se demander dans quelle affaire il y a un doute.* » Une cinquantaine de personnes applaudissent et encouragent le petit-fils du maître de scierie de Morlaix lorsqu'il envisage de porter l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme. En France, une nouvelle demande est impossible, la loi ne *permettant pas aux petits-enfants* des condamnés d'engager une procédure de révision. Quelques minutes auparavant, le même public avait crié sans retenue son dégoût face à la décision rendue par les cinq magistrats de la chambre criminelle de la Cour de cassation en lançant à l'issue de la lecture de l'arrêt : « *Ordures !* », « *Honte à la France !* ».

Depuis une loi de juin 1989 taillée quasiment sur mesure pour Guillaume Seznec – on la baptise *d'ailleurs parfois la « loi Seznec »* –, le fait nouveau susceptible d'entraîner la révision d'un procès ne doit plus être « *de nature à établir l'innocence du condamné* » mais simplement « *de nature à faire naître un doute* » sur la culpabilité du condamné. Les magistrats ont longuement analysé les arguments et les éléments avancés par la famille Seznec, conseillée par Mes Yves Baudelot et Jean-Denis Bredin. Mais, à l'issue de six années de procédure et d'expertises, ils ont estimé que ces arguments n'étaient « *pas de nature à faire naître un doute sur la culpabilité du condamné* ». Une précédente demande en révision, déposée en 1977 par la fille du condamné, avait déjà été rejetée en mars 1982.

La plupart des arguments de la famille Seznec ont été écartés au motif qu'ils avaient déjà été examinés par la cour d'assises en 1924 et qu'ils ne pouvaient donc constituer des éléments « *nouveaux* ». Les magistrats de la commission de révision de la Cour de cassation ont ainsi rejeté l'hypothèse de la survie du conseiller général du Finistère, Pierre Quemeneur. Un seul élément nouveau a finalement été retenu – l'existence d'un Américain avec lequel le conseiller général devait avoir rendez-vous à Paris, selon Guillaume Seznec –, mais il contredit, selon la commission, les déclarations du condamné et ne peut donc pas faire douter de sa culpabilité.

PRESSION POLICIÈRE

A l'appui de sa demande, la famille Seznec avait avancé de nombreux arguments. Elle évoquait notamment le cas de l'inspecteur Bonny, qui mena l'enquête. Selon la demande en révision, il fut « *soupçonné à plusieurs reprises d'avoir fabriqué et substitué aux vrais de faux actes de vente qui entraînèrent la condamnation de Seznec* » et « *d'avoir déposé la machine à écrire qui avait servi à taper les faux là où la police devait la découvrir* ». La commission de la Cour de cassation a cependant estimé « *qu'il ne s'agissait là que de témoignages indirects, rapportés des années plus tard* ».

Les requérants avaient également fait valoir que l'un des témoins de l'achat en juin 1923 de la machine à écrire ayant servi à établir la promesse de vente, Louise Héranval, s'était finalement rétracté en mars 1993, affirmant avoir désigné Guillaume Seznec comme étant l'acheteur de cette machine « *sous la pression de la police* ». Dans leur arrêt, les magistrats rappellent les conclusions d'un rapport médical d'octobre 1994 : Louise Héranval, alors âgée *de quatre-vingt-six ans*, souffrait de « *troubles qui étaient déjà trop importants au début de l'année 1993 pour que son témoignage puisse être pris en considération* ».

Dans sa requête, la famille Seznec avait également produit les avis critiques de trois experts qui estimaient que la série de faux constituant les pièces à conviction du dossier – un télégramme signé Quemeneur envoyé du Havre pour rassurer sa famille et une *promesse de vente d'un terrain* à bas prix appartenant à Quemeneur au profit de Seznec – n'était pas l'œuvre du maître de scierie de Morlaix, comme l'avait soutenu à l'époque l'accusation. Un supplément d'information avait été ordonné en mars 1993 et un collège d'experts *avait été nommé*.

Selon le collège d'experts officiels, a indiqué la commission de la Cour de cassation, « *tant les promesses de vente que le télégramme du Havre sont des faux, seuls étant formellement attribuées à Seznec les signatures "G. Seznec" apposées sur l'une et l'autre des promesses* (...). Ce qui ne laisse place ici encore à aucun doute sur la culpabilité de Seznec puisque la confection des faux par quelqu'un d'autre aurait eu pour corollaire *que sa signature aurait elle-même* été fausse. » « *Si c'est là, précisément, ce qu'avance l'expert officieux, qui n'a pas travaillé sur les pièces originales*, ajoute la commission, *celui-ci est le seul à soutenir cette théorie du "faux intégral", qui se heurte non seulement aux éléments objectifs de la procédure, mais au fait que Seznec, s'il a nié avoir dactylographié les actes considérés, n'a pas contesté l'authenticité de sa signature sur ces actes.* »

Jean-Michel Dumay

Une commission instituée en 1989

● **Elément inconnu.** La loi de 1989 prévoit que la révision d'une décision pénale définitive peut être demandée au bénéfice de toute personne reconnue coupable d'un crime ou d'un délit, notamment lorsque « *après une condamnation, vient à se produire ou à se révéler un fait nouveau ou un élément inconnu de la juridiction au jour du procès, de nature à faire naître un doute sur la culpabilité du condamné* ».

● **Commission.** La révision peut être demandée soit par le ministre de la justice, soit par le condamné, soit, après sa mort, par son conjoint, ses enfants ou ses parents. La demande est examinée par une commission composée de cinq magistrats de la Cour de cassation. La commission statue par une décision motivée qui n'est susceptible d'aucun recours.

● **Indemnité.** Un condamné reconnu innocent a droit à une indemnité à raison du préjudice que lui a causé la condamnation, à moins qu'il ne soit prouvé que la non-représentation de la pièce nouvelle ou la non-révélation de l'élément inconnu en temps utile lui est imputable. L'indemnité est à la charge de l'État.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

La mue politique d'Alain Juppé

Suite de la première page

Cela n'empêche pas M. Juppé de se féliciter que la majorité le soutienne *« sans défaillance »*. D'autant, également, que les électeurs comprendraient mal que Jacques Chirac prononce, en 1996 ou l'année suivante, une dissolution qu'il s'était refusé à décréter en 1995, au lendemain de sa victoire présidentielle. Ce choix, justement, que certains ministres chiraquiens regrettent, est à l'origine du heurt des calendriers.

Doté de trois années pour conduire ses réformes et les voir fructifier, et non des cinq ans d'une nouvelle législature, M. Juppé est conduit à passer, dès maintenant, à la seconde phase de son action de chef de la majorité. Il veut montrer qu'il se défait de l'image du technicien, voire du technocrate, qui lui a collé à la peau pendant sa première année passée à l'hôtel Matignon afin d'endosser les habits politiques du « chef de guerre » qu'il sera pour conduire la bataille des législatives. Sans prouver, jusqu'ici, que ces deux rôles sont foncièrement différents.

De mai 1995 à janvier 1996, le gouvernement a pris à bras-le-corps, parfois sans ménagement, des dossiers dans lesquels il a dû d'abord entrer, ce qui n'était pas le plus simple pour des ministres néophytes. L'aventure du premier gouvernement Juppé l'atteste. Le mois de février a constitué un tournant avec l'arrivée d'un conseiller en image, recommandé par l'Elysée : Jean-François Probst.

Si la présence de ce spécialiste à Matignon a un aspect sympathique qui tient à ses qualités personnelles, il serait abusif d'affirmer qu'elle a considérablement contribué à redresser la cote de popularité du premier ministre installée à un niveau médiocre, historiquement et durablement. Les prévisions économiques et sociales, en effet, ne sont pas de nature à faire naître un printemps derrière lequel le chef du gouvernement court toujours...

La persistance de mauvais indicateurs, l'impopularité persistante de l'exécutif, l'absence de confiance de l'opinion, l'enlisement des « affaires » et le réveil du Parti socialiste contraignent désormais M. Juppé à mofifier son credo. Conscient qu'il ne peut tenir éternellement sur la promesse de résultats à venir – l'opinion a été « douchée » par la multitude d'engagements non respectés de la campagne présidentielle –, M. Juppé s'est décidé à se forger une image politique. L'essentiel ayant été fait, dans sa logique, sur le plan technique, il doit maintenant fournir une autre perspective, plus politique, à l'électorat de droite. Pour parfaire cette mue, il a multiplié les déjeuners de ministres : soit en mélangeant les représentants du RPR et de l'UDF, soit en invitant les membres de son équipe par famille politique.

Ainsi, le 6 juin, il a convié les ministres néogaullistes auxquels s'est joint l'état-major réduit du mouvement : le secrétaire général, M. Mancel ; son nouvel adjoint, Patrick Stefanini, conseiller à Matignon ; et deux jeunes députés, Pierre Bédier (Yvelines) et Frédéric de Saint-Sernin (Dordogne) dont les noms sont parfois évoqués pour occuper les postes de secrétaires généraux adjoints. Pendant la campagne présidentielle, le secrétaire général de l'époque, M. Juppé, avait été secondé par plusieurs adjoints pour donner plus d'impact médiatique au RPR. Une semaine avant le déjeuner mensuel de la majorité du 19 juin, au cours duquel il a indiqué officiellement à ses interlocuteurs qu'il ne modifierait pas le mode de scrutin régional, M. Juppé avait reçu une « fournée mixte » comprenant Jean-Louis Debré, Dominique Perben, Bernard Pons, Jacques Toubon pour le RPR ainsi que Jacques Barrot, Hervé de Charette, Jean-Claude Gaudin et Alain Lamassoure pour l'UDF.

A tous les ministres reçus, le chef du gouvernement est apparu *« chaleureux »*, *« attentif »* et *« détendu »*. Sur le plan politique, il a été question, à chaque fois, des prochaines législatives et de l'entente nécessaire au sein de la majorité qui devrait trouver sa matérialisation, en juillet, par la création du conseil de l'union. Dès à présent, Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, considère, comme aux plus belles heures de l'histoire de la gauche, que *« l'union est un combat »* puisqu'il prévient que le poste de premier ministre devra revenir, selon la logique de la Ve République, à la confédération libérale et centriste dans l'hypothèse où celle-ci deviendrait la première composante de la majorité en 1998.

Il veut montrer qu'il se défait de l'image du technicien, voire du technocrate, qui lui a collé à la peau

Certains de ses déjeuners ont donné l'occasion à M. Juppé d'attirer l'attention de ses interlocuteurs sur le cas de circonscriptions sensibles. En clair, il rode politiquement son gouvernement pour les combats futurs. *« La nouvelle équipe a trouvé ses marques sur le plan technique*, traduit un ministre RPR. *Elle doit le faire plus sur le plan politique. »*

A deux reprises, M. Juppé a montré le chemin à sa majorité. Surtout pour la rassurer sur ses capacités à conduire la bataille. Il l'a fait lors de la troisième motion de censure du 19 juin, en indiquant qu'il fallait s'attaquer au bilan du socialisme à la française – *« gabegie »* et *« conservatisme »* – et à l'occasion de la réception de fin de session du parlementaire organisée à Matignon pour la majorité, en ironisant sur *« la forfanterie un peu prématurée »* de Lionel Jospin, premier secrétaire du PS qui se voyait *« sereinement »* premier ministre d'un gouvernement de cohabitation en 1998.

Les amis de M. Juppé tablent sur les premiers résultats positifs, notamment pour la Sécurité sociale en 1997, pour conjurer cette funeste perspective.

Olivier Biffaud

RECTIFICATIFS

JAMBLIER

Dans une chronique consacrée samedi 29 juin à l'interdiction de la tête de veau, Pierre Georges a maltraité à deux reprises, dans le titre et dans le texte, le nom de l'épicier interprété par Louis de Funès dans le film *La Traversée de Paris*. Il ne s'agissait pas, ainsi qu'il fut écrit en raison d'une mémoire auditive défaillante, de « Janvier ». Le personnage du film s'appellait en fait « Jambier » et même « Jamblier » dans la nouvelle de Marcel Aymé qui inspira cette œuvre.

MAROC

Deux erreurs se sont glissées dans le reportage consacré à Tanger (« Tanger n'en finit pas de remâcher sa rancœur », *Le Monde* du 12 juin). Que l'auteur des *Nuits d'Azed*, Lotfi Akalay, dont le prénom a été écorné, veuille nous en excuser. De même que les habitants de Larache, ville dont le nom avait été orthographié de manière incompréhensible.

Le Monde

ÉDITORIAL

Elargir le G 7

A quoi sert le G 7 ? Depuis la création par Valéry Giscard d'Estaing du sommet des sept pays alors les plus industrialisés, en 1975, la question, chaque été, suscite gloses et commentaires. A quoi peut bien servir cette rencontre au sommet qui n'est pas un forum décisionnel et n'entend pas remplacer les organisations internationales traditionnelles, mais se déroule dans un déploiement médiatique tel qu'il engendre l'attente, souvent déçue, de décisions importantes ?

A cette question, Jacques Chirac, hôte à Lyon du G 7 1996, a donné un début de réponse intéressante : le G 7 doit aider à *« maîtriser la mondialisation »*, a dit le président de la République. La phrase est bien française, empreinte d'un bon vieux fond colbertiste dans ce qu'elle recèle de volonté d'organiser un tumulte aussi formidable que la globalisation des échanges.

Elle est frappée au coin d'une conception optimiste, quasi prométhéenne de la politique : oui – laisse entendre Jacques Chirac –, les Etats peuvent réglementer l'irruption sur les marchés du travail et de la consommation, deux anciens monopoles des pays du G 7, de centaines de millions d'hommes et de femmes d'Asie, d'Amérique latine et, bientôt, n'en doutons pas, d'Afrique.

Volontarisme ? Pourquoi pas... Après tout, ce ne sera qu'en s'efforçant de réglementer à petites doses une économie globale croissant à un rythme de jungle tropicale qu'on introduira le minimum de règles de nature à en atténuer les effets négatifs. Et ce n'est qu'ainsi qu'on en fera accepter les bienfaits à une opinion souvent désemparée.

Mais, alors, il faut être logique avec l'intention affichée. Il faut ouvrir les portes du club. Car comment discuter de ce minimum de règles du jeu nécessaires à *« maîtriser la mondialisation »* de l'économie si on le fait sans certains des principaux acteurs de la mondialisation, sans ces pays dont l'explosive croissance vient justement perturber le vieil ordre économique ?

Bizarrement, depuis la chute du mur de Berlin en 1989, le G 7 ne s'est ouvert que sur la Russie, pour la partie politique de son ordre du jour. A quel titre ? La Russie n'est pas une des grandes économies en expansion comme celle de la Chine, observait récemment l'Américain Zbigniew Brzezinski. Et elle n'est pas forcément une démocratie plus exemplaire – plutôt moins, même – que l'Inde ou le Brésil, deux pays dont les économies pèsent plus que la sienne.

Bref, la composition du G 7 actuel manque pour le moins de cohérence. On dira que son élargissement aux principaux acteurs de la mondialisation – Chine, Brésil, Nigeria, Inde, etc. – risque de l'entraîner dans une logique onusienne et d'en paralyser le fonctionnement. Peut-être. Mais sans doute ce risque vaut-il d'être couru pour conserver quelque pertinence dans le monde économique du XXIe siècle. Sauf à perdre cette belle ambition d'être un régulateur de la mondialisation, le G 7 devra s'ouvrir aux nouvelles puissances. Autant en discuter tout de suite.

AU COURRIER DU « MONDE »

Le Monde du 8 juin a fait état d'une querelle apparue au sein de l'ultra-gauche à propos du positionnement de certains de ses membres par rapport au révisionnisme. L'écrivain Didier Daeninckx reprochait leurs dérives négationnistes à deux auteurs qui s'en expliquent dans un livre, *Libertaires et ultra-gauche contre le négationnisme* (Editions Reflex). Un de ces derniers, Serge Quadruppani, s'était exprimé dans *Le Monde* du 8 juin et l'autre, Gilbert Dauvé, nous avait adressé une réponse dont l'essentiel a été publié dans *Le Monde* du 25 juin. Pour éclairer une controverse qui peut paraître obscure, *Le Monde* produit une correspondance de René Monzat qui a le mérite de baliser l'itinéraire de l'évolution *« des faiblesses propres au milieu ultra-gauche »*.

LE SEUL CAS DE RUPTURE COLLECTIVE AVEC LES RÉVISIONNISTES

Le Monde du 8 juin accrédite l'idée qu'un groupe représenté par Gilles Dauvé, ainsi que par Serge Quadruppani, dont les polars ont su se trouver un public, connaît aujourd'hui une *« dérive négationniste »*, provoquée notamment par leur volonté de lutter *« contre l'antifascisme »*. Or ces militants publient un ouvrage édité par le réseau *« antifasciste »* et libertaire Reflex, ouvrage préfacé par Gilles Perrault, directeur de publication de Ras l'Front, principal réseau de lutte *« contre le fascisme »*. C'est à n'y rien comprendre.

Mais la réalité est exactement inverse. Ce groupe était proche, à la fin des années 70, des revues *La Guerre sociale* et *La Vieille Taupe*. Puis il rompit avec elles, refusant de les accompagner dans leur soutien à Robert Faurisson et dans la négation de l'existence des chambres à gaz d'extermination. Gilles Dauvé et Serge Quadruppani fondèrent en 1983 la revue *La Banquise*. Ils y exposèrent les motifs de la rupture dans un long texte de bilan, *Le Roman de nos origines*.

Ils écrivent en 1983 que *« le point de vue de Robert Faurisson le rend absolument indéfendable »*. *« Il y a eu le massacre d'un grand nombre de juifs parce que juifs. Et à nos yeux, si les mots ont un sens, il y a eu génocide. »* *« Nous ne voulons pas discuter avec des gens qui nient des massacres et des persécutions raciales en tordant les mots, mais avec ceux qui essaient de les expliquer. »* Quitte à affirmer aussitôt : *« Ce que ne font ni les exterminationnistes ni les révisionnistes. »* Ce renvoi dos à dos de Faurisson *« révisionniste »* et des historiens désignés ici par le terme *« exterminationnistes »* s'expliquait par la position du groupe, selon laquelle *« que les chambres à gaz nazies aient existé ou non nous importe peu »*. Si la rupture est nette, l'évolution du groupe n'est en effet pas achevée. Ses militants ont depuis affirmé : *« Nous avons eu tort de laisser les chambres à gaz à la rubrique querelle d'experts. Un effort documentaire minime nous aurait montré que, sur ce sujet-là comme sur le reste, Faurisson est un faussaire. »*

L'évolution de cette poignée de militants parvint à son terme lors de la diffusion, en mai 1992, du manifeste « Les ennemis de nos ennemis ne sont pas forcément nos amis ». Ce libellé analyse clairement les raisons qui poussent *« certains demi-solde soixante-huitards »* à *« nier l'extermination des juifs d'Europe ou tout à moins à les réduire à la dimension d'un détail acceptable, apportant ainsi leur caution gauchiste à la remise à neuf d'une extrême droite en cours de recomposition »*. *« Nous devons traiter les bouffons de gauche de l'extrême droite pour ce qu'ils sont : des ennemis. »* Ce texte a valeur d'autocritique sur les fondements de cette dérive permise par *« les faiblesses propres au milieu ultragauche »*.

Leur évolution est confirmée par leur participation au réseau « antifasciste » Reflex. En effet, ces militants, que leur refus de tout antifascisme avait poussé à embrasser des idées révisionnistes, prônent avec d'autres libertaires un *« antifascisme radical »*. Ils rejettent ainsi l'analyse qui servit de fondement, il y a vingt ans, à leur dérive révisionniste. Cet itinéraire constitue en France le seul cas de rupture politique et collective avec le courant révisionniste. Il est donc particulièrement dommage que l'article du *Monde* l'ait passé sous silence.

René Monzat
Paris

CRIMES SUR ORDRE DIVIN

A propos de l'abbé Pierre, *Le Monde* a fait allusion récemment aux passages de la Bible (Ancien Testament) où Dieu ordonne à son peuple d'exterminer les populations de plusieurs villes lors de la conquête de la Terre promise (...). Votre journal a noté que l'exactitude historique de ces faits n'est pas sûre. Nous savons que, malheureusement, beaucoup de massacres ont eu lieu tout au long de l'histoire de l'humanité, et l'antisémitisme nous fait, bien entendu, totalement horreur. Cependant, nous voudrions attirer ici l'attention sur l'aspect suivant : les passages en cause font partie de chapitres *« canoniques »*, *« faisant autorité pour la foi »* selon les autorités religieuses chrétiennes (...).

Le cardinal Lustiger se réfère à leur sujet à une *« exégèse historique et spirituelle »* (*Le Monde* du 21 juin) et l'archevêché de Paris avait répondu en 1984 que l'enseignement sur ce point de l'Ancien Testament doit se traduire ainsi : *« Toi, homme, tu ne devras jamais prendre l'initiative de tuer ton semblable. Tu ne pourras tuer que si je t'en donne l'ordre, moi qui suis le Maître de la vie et de la mort. Quant à cet ordre de Dieu, qui choque notre conscience chrétienne, il faut le comprendre en fonction de la mentalité de l'époque (...). L'anathème dans la conquête signifie la nécessité de sauvegarder dans sa pureté sa foi au Dieu unique, et de la préserver de tout risque de contamination idolâtrique. »* Pour nous, de telles exégèses, qui ne contiennent pas une condamnation sans ambiguïté des crimes sur ordre divin, peuvent être utilisées pour tenter de *« sanctifier »* l'injustifiable et ne sont pas acceptables.

Daniel Lagot
et Jacques Magnen
Paris

L'HISTOIRE DU PCI

Le Monde du 23 avril a entrepris la difficile tâche de faire une synthèse des cinquante dernières années de l'histoire de l'Italie et notamment du rôle du Parti communiste italien. Il indique qu'en mai 1947 ce parti quitta le gouvernement De Gasperi sur ordre de Staline. Il s'agit là d'une grave confusion sur le rôle du Parti et sur ses liens avec l'Union soviétique à l'époque.

Il est vrai que, depuis 1944, la stratégie du PCI, sous la direction de Palmiro Togliatti, ne faisait que reproduire les thèses du VIIe Congrès du Komintern (juillet 1935). Thèses dans lesquelles il était préconisé que les différents partis communistes internationaux abandonnent toute ligne politique révolutionnaire afin de créer des gouvernements de Front populaire contre la menace fasciste. Dans le cadre de cette stratégie de *« démocratie progressive »*, le PCI accepta donc de participer au premier gouvernement de Ferriccio Parri aux côtés des autres partis politiques. Ensuite, il s'associa aux trois gouvernements qui suivirent, tous dirigés par le démocrate-chrétien De Gasperi. Le 13 mai 1947, De Gasperi, cédant aux pressions du Vatican d'un côté et des Etats-Unis de l'autre, démissionna. Quinze jours après, il reconstituait un gouvernement de centre dont les Partis communiste et socialiste étaient exclus et qui obtint la majorité au Parlement avec l'appui de la droite. Cette manœuvre politique répondait aux exigences de découpage liées à la guerre froide et s'opposait farouchement à une présence quelconque de la gauche au gouvernement. (...) Ce ne fut donc pas Staline qui donna l'ordre au PCI de quitter le gouvernement, mais plutôt ce dernier qui en fut exclu sur « ordre » de George Marshall, secrétaire d'Etat américain. (...)

Quant à Aldo Moro, il fut enlevé par les Brigades rouges le 11 mars 1978 (et non 1976) et assassiné le 9 mai de la même année. Cette date ne décréta donc pas la fin du *« compromis historique »*. L'alliance entre les démocrates-chrétiens et les communistes se termina bien plus tard et par un échec politique de ces derniers, pour lesquels l'expérience de ce quasi-gouvernement au niveau national fut décevante. Pendant cette sorte de cohabitation, le PCI, en effet, n'aboutit même pas à un programme minimal de réformes correctives.

Chiara Basso Milanesi
Ventabren
Bouches-du-Rhône

LES TECHNIQUES DU GÉNOCIDE : UN FAIT DE MÉMOIRE

Le Monde du jeudi 6 juin a publié un article intitulé : « Un devoir de physique sur les chambres à gaz provoque une vive émotion. » *« Choqués, bouleversés, atterrés »*, dites-vous parlant des parents des élèves du collège de Maurepas dont une enseignante, Mme Schumann, aurait utilisé l'exemple des techniques du génocide dans son cours de physique. Je suis historien à l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS), et vous ne douterez pas que l'idée de défendre les thèses négationnistes n'est pas mon fait. Cependant, je me permettrais de vous faire remarquer que votre long article instruit un faux procès à l'encontre de l'enseignante de Maurepas, desservant ainsi la cause que vous prétendez servir. Que les techniques d'extermination du génocide juif ne soient pas un point de détail, mais que les chambres à gaz représentent au contraire le symbole même du génocide, je suis bien placé pour l'affirmer, ayant publié au CNRS le remarquable travail de Jean-Claude Pressac, *Les Crématoires d'Auchwitz*, CNRS-Editions, 1993. Il n'est pas indifférent pour l'historien que je suis de décrire les modalités techniques d'un crime, planifié et organisé industriellement, d'autant que vous n'ignorez pas que les nazis ont tenté, au moment de leur débâcle, d'en effacer les traces. Seuls les juifs, si je dois me permettre cet horrible rappel, ont bénéficié de ce traitement particulier mis au point pour leur destruction massive.

L'intention de Mme Schumann d'utiliser ce fait pour sensibiliser ses élèves à un fait de mémoire ne me semble donc pas critiquable. Je ne suis d'ailleurs pas convaincu que les campagnes déclenchées dans les médias sur le thème du génocide à propos de différentes affaires récentes (...) ne produisent pas un effet pire que le mal vis-à-vis de la mémoire que nous prétendons défendre. Je dois vous demander, mes collègues journalistes, s'il n'est pas temps d'arrêter vos sottises.

Denis Peschanski
Paris

UNE LETTRE D'ARMAND PETITJEAN

Plusieurs articles, dont celui paru dans *Le Monde* du 19 avril, m'ont conduit à rompre cinquante ans de silence sur mon *« parcours singulier »*, de 1938 à 1946. Je me suis expliqué dans *Esprit* (août-septembre 1995). J'y reconnais sans détours mes erreurs : elles tiennent toutes à mon idolâtrie d'une France qui n'existait plus que dans mes rêves de jeunesse – celle de 1793, et de la *« grande Nation »*. Mais en aucun cas, je ne peux accepter l'accusation d'avoir rompu avec la fidélité française. (...) Loin d'avoir *« souhaité la victoire de l'Allemagne nazie »*, j'avais été parmi les plus ardents antimunichois à réclamer la préparation à une guerre que notre impréparation même rendait inévitable. Et j'avais pris au sérieux la *« drôle de guerre »*, au point d'y laisser la moitié de ma main droite, à Forbach.

Et loin de me *« réjouir de la défaite »*, j'avais cru possible, sous le couvert de Vichy – ce fut là mon erreur – de refaire une jeunesse capable, face à l'ennemi, de ne pas jeter ses armes dans les fossés.

A partir de 1943, dans la clandestinité, j'avais entraîné les équipes nationales à la lutte pour la libération : elles furent au premier rang de Paris insurgé. Quant à moi, couché sur la première liste noire du Comité national des écrivains, j'allais rejoindre dans les Vosges, quoique mutilé, les tabors marocains.

Puisque l'on prend prétexte des lettres de Jean Paulhan pour me diffamer, leur publication établira que, s'il ne m'avait pas ménagé ses justes critiques de 1941 à 1943, il changea de ton lorsqu'il eut pris connaissance de mes activités clandestines. Dans une de ses lettres aux *Directeurs de la Résistance* – en l'occurrence, le CNE –, il conclut : *« S'il lui est arrivé (à Petitjean) de se tromper, ce n'a pu être que pour la plus noble des causes. D'ailleurs, il en a fait plus à lui seul que vous tous réunis. »*

Armand Petitjean

FINANCES Les actionnaires du Crédit foncier de France (CFF), qui a accusé une perte de 10,8 milliards de francs en 1995 en raison des provisions massives pour l'immobilier, ont adopté, le 28 juin, de justesse, les comptes 1995. La séance survoltée a duré près de quatre heures. ● L'ETAT, qui nomme le gouverneur et qui est représenté au conseil d'administration, est tenu pour responsable du naufrage de l'institution par les petits actionnaires qui ont vu leur placement de « père de famille » s'effondrer. ● LE FONDS D'INVESTISSEMENT AMÉRICAIN Templeton, qui détient près de 10 % du capital a créé la surprise en demandant tout d'abord le report de l'assemblée puis en se rangeant du côté de la direction de l'institution. ● LE GOUVERNEUR, Jérôme Meyssonnier, nommé en février 1996 à la tête du CFF et le sous-gouverneur Jean-Pascal Beaufret n'ont pas été épargnés par les critiques.

Les actionnaires du Crédit foncier ratifient de justesse les comptes 1995

L'américain Templeton, qui, avec près de 10 % du capital, est le principal actionnaire de l'institution, a fait basculer le scrutin après avoir obtenu le report de l'assemblée générale extraordinaire. Celle-ci aura lieu au plus tard le 28 octobre

LA SALLE était comble vendredi 28 juin lorsqu'a débuté, à 16 heures, comme prévu, l'assemblée générale du Crédit foncier de France (CFF). *« Cette réunion est vitale pour cette maison »* a déclaré d'entrée de jeu le gouverneur Jérôme Meyssonnier. *« Elle durera le temps qu'il faudra »*. A l'ordre du jour : l'approbation des comptes 1995 – une perte de 10,8 milliards de francs, en raison de fortes provisions (13,6 milliards de francs) – et la présentation d'une stratégie à trois ans. Une assemblée générale extraordinaire (AGE) était prévue dans la foulée pour voter la réduction des trois quarts du capital du Crédit foncier. Celle-ci « laminera » les petits actionnaires, mais permettra la recapitalisation du CFF.

Pour les quelque 1 200 petits actionnaires – en majorité des hommes, moyenne d'âge soixante-cinq ans – qui ont vu leur placement *« de père de famille »* disparaître en six mois avec l'effondrement du titre, les rôles étaient distribués par avance. Sous les cris de *« le gouverneur à la Bastille »*, le précité appelle à la tribune le sous-gouverneur Jean-Pascal Beaufret (*« hou, hou »*), un représentant du Crédit national (*« on n'en veut pas, il représente l'Etat »*) et l'avocat du fonds d'investissement américain Templeton, qui les rejoint sous les acclamations.

Le principal accusé, l'Etat – contre lequel se cristallise la colère des actionnaires – est absent : son représentant, Jean Lemierre, directeur du Trésor, est retenu à Lyon au G 7. La responsabilité des pouvoirs publics est lourde : ils nomment le gouverneur et les deux sous-gouverneurs, ils ont laissé l'institution se diversifier sans contrôle et ont, en septembre 1995, fait disparaître les prêts à l'accession à la propriété, principale source de revenus du Foncier, au profit du prêt à taux zéro.

Tous les petits actionnaires sont arrivés bien déterminés à refuser les comptes. En vingt minutes, Jean-Pascal Beaufret les expliquent sous les *lazzis*. Le gouverneur présente ensuite, en quinze minutes, la future stratégie du CFF. Il n'est pas épargné non plus. On lui reconnaît bien la circonstance atténuante d'avoir été nommé il y a seulement cinq mois, mais il a entériné les comptes honnis. La salle n'est pas disposée à entendre quoi que ce soit. Même quelques évidences comme l'effondrement du marché de l'immobilier (*« il a bon dos »*).

COUP DE THÉÂTRE

Au fil des interventions, les visages s'assombrissent à la tribune. L'espoir s'amenuise de pouvoir faire voter les comptes. Sans approbation, pas d'assemblée générale extraordinaire, pas de recapitalisation, pas de repreneur. A 16 h 50, on en prend le chemin. *« Nous condamnons les raisons qui ont fait choisir d'évaluer bon nombre d'actifs du Crédit foncier en valeur liquidative, nous ne pouvons que donner un avis négatif sur les comptes 1995 »* déclare au micro la représentante du comité central d'entreprise. Même position de l'Association des actionnaires salariés (3,8 % du capital) qui demande le réexamen des comptes dans une perspective de continuité. *« Les comptes 1995 reviennent à faire payer aux actionnaires la facture du passé et peut-être la facture des abus, enchaîne* Colette Neuville, présidente de l'Association des actionnaires minoritaires (4 % du capital). *Nous voterons contre »*.

L'assemblée dure depuis trois heures. Jérôme Meyssonier tente de passer au vote lorsque le représentant de Templeton, qui détient 9,75 % du capital, intervient : *« Ne serait-il pas opportun de reporter l'assemblée pour répondre au besoin d'informations exprimé par les actionnaires et obtenir une meilleure visibilité sur l'avenir »*. Ce coup de théâtre est ovationné. A 19 heures, le gouverneur lève la séance pour soumettre la suggestion au conseil d'administration.

Les administrateurs reviennent une demi-heure plus tard. Ils ont coupé la poire en deux. L'assemblée ordinaire se poursuit, mais l'AGE est reportée. Selon les statuts du CFF, elle doit se tenir au plus tard le 28 octobre.

On passe au vote. Première résolution : les comptes. Ils sont approuvés à 52,6 % des voix. Templeton a basculé. Le report de l'AGE semble l'avoir satisfait. Il laisse plus de temps pour trouver un repreneur. Entre temps, le fonds d'investissement américain espère que l'Etat clarifiera sa position et viendra à la rescousse de l'institution.

Babette Stern

COMMENTAIRE

LA PUISSANCE PUBLIQUE RESPONSABLE

La colère des petits actionnaires éclate au grand jour. Les assemblées générales d'Eurotunnel jeudi 27 juin et du Crédit foncier vendredi viennent d'en faire la démonstration. Dans les deux affaires, ils ont le sentiment légitime d'avoir été trompés. Un peu dans le cas d'Eurotunnel, par les promesses initiales de ses dirigeants, même si le projet était par définition risqué, beaucoup dans le cas du Crédit foncier de France, la valeur-refuge par excellence.

Les actions de l'institution financière spécialisée servaient autrefois et tout naturellement de placement pour les biens protégés des enfants mineurs. Elles bénéficiaient de l'aura et de la sécurité d'un établissement dirigé par l'Etat qui lui avait accordé des missions d'intérêt général et nommait – et nomme toujours – à sa tête les plus brillants de ses hauts fonctionnaires.

L'établissement n'est pas pour autant public. Les actionnaires sont aujourd'hui victimes de cette confusion incroyable. L'Etat nomme les gestionnaires d'une société dont le capital est entièrement privé. Il ne supporte pas directement les conséquences du laxisme, des négligences et des erreurs répétées qui ont conduit à dilapider un patrimoine constitué patiemment pendant plus de cent ans.

Il y a encore plus grave : la dissimulation pendant des mois de la réalité du désastre. Les actionnaires ont pu ainsi apprendre avec stupéfaction, il y a cinq mois, que l'établissement se trouvait en quasi-faillite. En février 1994, l'action cotait 451 francs (cours ajusté), elle en vaut aujourd'hui 33,50.

C'est à l'Etat d'assumer maintenant ses responsabilités. Et d'assurer rapidement un avenir pour cette maison.

Eric Leser

La nomination d'un sous-gouverneur contestée devant le Conseil d'Etat

JEAN-PASCAL BEAUFRET, sous-gouverneur du Crédit foncier de France est dans le collimateur d'Alain Géniteau. Cet administrateur judiciaire de Brest demande, dans un recours formé le 22 février 1995 devant le Conseil d'Etat, l'annulation du décret du président de la République du 29 décembre 1994 qui a nommé M. Beaufret sous-gouverneur du Crédit foncier de France, aujourd'hui en déconfiture.

M. Géniteau, spécialiste du contentieux judiciaire, est devenu, au fil des ans, spécialiste de la défense des actionnaires minoritaires. Il est propriétaire et gérant d'une société civile – baptisée, non sans humour, Lambda – qui détient toutes les actions, ou presque, de la cote française.

Dès qu'il repère une illégalité ou malversation commise par les dirigeants d'entreprise, M. Géniteau a judiciairement intérêt à agir. Il a ainsi déposé plainte contre Bernard Tapie, accusé de *« pomper »* la trésorerie de Testut. Il s'est aussi attaqué à Jean-Luc Lagardère et à Michel Cicurel (patron de Cerus, holding française de Carlo De Benedetti) accusés de ponctionner indûment leurs filiales Matra-Hachette et Valeo, via des conventions d'assistance plus ou moins justifiées.

LES HOMMES DE BERCY

Dans le cas du Crédit foncier, Alain Géniteau s'attaque au « pantouflage » des énarques. M. Beaufret était, avant sa nomination, chef du service des affaires monétaires et financières à la direction du Trésor. Il était *« nécessairement conduit à exprimer un avis sur les opérations effectuées par un établissement de crédit, voire à en assurer la surveillance ou le contrôle »*, accuse M. Géniteau. Cette nomination serait donc illégale.

Pour sa défense, M. Beaufret affirme, dit M. Géniteau, qu'il *« serait resté fonctionnaire public en position de détachement »* et donc que la loi sur le pantouflage ne s'appliquerait pas à lui ! Selon lui, un fonctionnaire détaché pourrait diriger une entreprise qu'il a contrôlée.

Cette position apporte de l'eau au moulin de ceux qui pensent que le Crédit foncier est dirigé par des hommes de Bercy et que la responsabilité de l'Etat est totale dans cette débâcle. Si le Conseil d'Etat annule cette nomination, M. Beaufret aurait dirigé illégalement le Crédit foncier et encourrait des poursuites pénales. L'affaire devrait être tranchée avant la fin de l'année.

Arnaud Leparmentier

Première étape de la privatisation de Thomson SA

Le repreneur devrait être désigné à l'automne

LE PROCESSUS de privatisation du groupe français d'électronique Thomson SA, initié le 21 février, franchit une première étape ce week-end. La date pour le dépôt des premières offres a été fixée à fin juin par Marcel Roulet, le président de Thomson.

A ce stade, les offres sont au nombre de deux : elles émanent d'Alcatel-Alsthom et de Lagardère Groupe. *« Un dossier sera remis »* indiquait-on, vendredi 28 juin, chez Alcatel-Alsthom, alors que chez Lagardère Groupe on soulignait : *« Nous serons dans les temps. »*

Il s'agit d'offres non contraignantes. D'ici la mi-juillet, M. Roulet rédigera un rapport à l'attention du gouvernement, dans lequel il exposera la méthode qu'il préconise (vente de gré à gré avec ou sans cahier des charges) et une première analyse des offres. La phase formelle de la privatisation s'ouvrira ensuite pour aboutir, après dépôt d'offres définitives, à l'annonce de la solution retenue, probablement fin septembre ou début octobre.

« Il faut que l'opération soit terminée avant fin 1996. Pour tenir ce délai, il faut que la décision du gouvernement soit prise à l'automne », a déclaré vendredi M. Roulet devant les actionnaires de Thomson-CSF, la filiale (à 58 %) d'électronique militaire de Thomson SA. A propos de l'éventualité que le président, Jacques Chirac, annonce le nom du repreneur le 14 juillet, M. Roulet s'est contenté d'indiquer que c'est l'Etat *« qui prendra la décision »*.

Cette première étape qui s'achève doit permettre de situer la valeur de Thomson SA. Jean-Luc Lagardère, gérant commandité de Lagardère Groupe, a expliqué le 20 juin devant ses actionnaires que, compte tenu des dettes de Thomson (25 milliards de francs), il n'y aura pas besoin de *« sortir 30 ou 40 milliards »*, mais que *« la valeur* in fine *sera entre une valeur négative – mais je doute que l'Etat accepte cela –, une valeur nulle ou une valeur légèrement positive »*.

ÉVENTUELLE SCISSION

Des deux offres en lice, celle de Lagardère Groupe est la plus connue, ses dirigeants en ayant abondamment fait la publicité. Alcatel-Alsthom a peu parlé et est demeuré vague sur ses intentions. Serge Tchuruk, son PDG, a déclaré : *« Notre entreprise n'a pas le droit de ne pas regarder le dossier »*, ajoutant que c'est l'ensemble de Thomson qui l'intéresse : *« Nous n'achèterions pas pour démanteler ou vendre. »*

C'est là la différence entre Alcatel-Alsthom et Lagardère Groupe. L'intérêt de ce dernier ne porte que sur Thomson-CSF, et il ne veut pas de *« responsabilités »* dans Thomson Multimédia. Pour la filiale (à 100 %) d'électronique grand public, déficitaire et endettée (14 milliards), il a trouvé un partenaire, le sud-coréen Daewoo, dont la candidature, assure-t-il, est *« totalement admise par les services de l'Etat »*.

Les premières intentions exprimées par les pouvoirs publics étaient de privatiser Thomson SA en bloc, c'est-à-dire Thomson-CSF et Thomson Multimédia. M. Roulet a indiqué, le 29 mars : *« Il ne faut pas se refermer sur le marché de la défense qui se contracte, mais profiter des synergies civil-militaire, développer celles qui existent entre Thomson-CSF et Thomson Multimédia. »*

Aujourd'hui, la possibilité d'une scission ne semble pas totalement écartée. A Matignon, au sein du cabinet du premier ministre, tout en indiquant *« ne pas avoir donné d'assurances, parce qu'il n'y a pas encore d'offres »* sur une possible revente de Thomson Multimédia, on admet *« ne pas être fermés »* : *« Nous aviserons lorsque nous aurons les offres. »* Chez Thomson, *« M. Roulet dit que Thomson Multimédia, c'est seulement 5 000 emplois en France et qu'il ne voit pas pourquoi il continuerait à subventionner des emplois à l'étranger »*, indiquent les syndicats CFDT et CGT, qui, vendredi 28 juin, appelaient le personnel à une grève contre la privatisation et les risques d'éclatement de Thomson ; 550 personnes selon la police, 2 000 selon les syndicats, ont manifesté à Paris.

En ce qui concerne Thomson-CSF, M. Roulet a indiqué vendredi que l'Etat pourra garder le contrôle des intérêts nationaux grâce au contrôle des investissements étrangers dans le capital de Thomson, par la législation sur les armes de guerre, par la détention d'une action spécifique, et par son rôle de client important.

Philippe Le Cœur

Rupert Murdoch et PolyGram sont candidats au rachat de la MGM

Le « vainqueur » ne sera pas connu avant le 14 juillet

Alors que le Consortium de réalisation (CDR) des actifs du Crédit lyonnais observe la plus grande discrétion sur les candidats à la reprise, pour un montant évalué *à 1,5 milliard de dollars du studio MGM, il semble que* News Corp. tienne la corde pour Wall Street et que PolyGram ait la faveur des Européens.

L'ULTIME sélection, ou « liste *courte* », des candidats au rachat de la Metro Goldwyn Mayer (MGM) semble close. *Histoire de ménager* jusqu'au bout le suspense autour de la vente de la « firme au lion rugissant », la liste officielle des sociétés qui ont déposé un dossier de rachat auprès de la banque conseil Lazard Frères de New York ne sera dévoilée que lorsque le vainqueur aura été désigné. Soit, selon des sources *internes au Crédit lyonnais, pas* avant le 14 juillet. Le Consortium de réalisation (CDR, chargé des actifs cessibles du Crédit lyonnais) présidé par Michel Rouger se limite à indiquer que *« presque tous les grands studios américains ont fait des propositions, ainsi qu'un groupe européen et un français »* à la date fixée, lundi 24 juin au soir.

Parmi les candidats présumés, les journaux américains citent notamment l'équipe d'encadrement de MGM menée par Frank Mancuso, président de MGM depuis 1993. Il bénéficierait du conseil de la banque Morgan, du soutien de General Electric, qui possède le réseau de télévision américain NBC, ainsi que de l'aide du canadien Power Corporation. Côté français, Canal Plus ferait également partie des « nominés ». Après avoir axé son *choix sur le catalogue de la MGM* pour l'Europe, la chaîne cryptée aurait révisé ses ambitions à la hausse. D'autant que Pierre Dauzier, PDG d'Havas, actionnaire de Canal Plus, n'a pas caché récemment sa volonté de se renforcer *« dans la production et les achats de droits »* (*Le Monde* du 22 juin).

Rupert Murdoch a les faveurs d'une partie de la presse américaine. Bien qu'inférieure au prix annoncé de 1,5 milliard de dollars, *l'offre de son groupe*, News Corp., aurait l'avantage d'être payée comptant, à l'*inverse d'autres offres* dont le financement est moins assuré. En revanche, le contrôle de la Fox constitue un handicap : les autorités anti-concentration verraient d'un mauvais œil l'association Fox-MGM, notamment sur le plan de la *distribution* (Fox Distribution et UIP).

DE LA MUSIQUE AU CINÉMA

Beaucoup d'autres noms de producteurs américains sont encore cités. La surprises pourrait néanmoins venir de l'offre de PolyGram. Détenu à 70 % par Philips – le reste *des actions est dans le public* –, ce groupe offre toutes les caractéristiques d'une véritable société européenne : néerlandais, il est basé à Londres et est présidé par un Français, Alain Lévy. Celui-ci a la particularité d'avoir gagné ses premiers *galons de manager auprès du président* de CBS International, à New York. Le « label européen » et international de PolyGram – il est présent dans quarante-deux pays – *ne devrait pas laisser indifférents le* CDR et les autorités européennes, *voire françaises, dont on imagine le* parti qu'elles pourraient tirer du succès d'un groupe européen à Hollywood...

PolyGram, né en 1962, s'est hissé, dans une relative discrétion, au premier rang de l'industrie de la musique, avec des marques quasicentenaires comme Deutsche Grammophon, des labels qui appartiennent désormais au patrimoine (Decca, Motown, Barclay) et des artistes de renommée mondiale – Elton John, U2, Bjork, Zucchero, etc. Si l'origine du succès de Poly-*Gram (30 milliards de francs de* chiffre d'affaires en 1995, un résultat net de l'ordre de 3 milliards et une capitalisation boursière de 60 milliards) est dû à la musique, le groupe est devenu également depuis 1992 l'un des tout premiers studios de *cinéma* européen, présent dans la distribution et la production de films, la vidéo et les films de télévision.

Sous l'égide d'Alain Lévy et de Michael Kuhn, président de PolyGram Filmed Entertainment, PolyGram a investi dans la distribution : le groupe possède aux Etats-Unis la *société Gramercy* (mille salles environ), qui lui a permis de distribuer l'an dernier vingt-cinq longs métrages européens, dont *Les Nuits fauves*, *Carrington*, etc. Il a aussi des accords de distribution en France et en Europe avec les sociétés de pro*duction qu'il contrôle ou qui lui* sont affiliées, comme Propaganda ou Working Title.

Déjà présent dans la production de films à Hongkong et en Australie, PolyGram projette de s'installer en Italie et en Espagne et se prépare *à investir en 1996-1997 dans plus* d'une quinzaine de films de 20 à 30 millions de dollars chacun, destinés à Hollywood grâce à ses liens avec des compagnies (celle de Jody Foster, notamment). Un palmarès qui met PolyGram à égalité avec les plus grands studios américains.

Yves-Marie Labé

Le directeur de l'ex-Air Inter estime qu'il « vaut mieux qu'il y ait fusion » avec Air France

Bernard Pons recevrait les syndicats lundi 1er juillet

ALORS qu'Air France Europe (ex-Air Inter) devait reprendre ses activités normales samedi 29 juin, après vingt-quatre heures d'arrêt total de l'activité, rien ne sera plus *désormais* comme avant pour la compagnie intérieure du groupe Air France : les salariés savent que l'absorption de leur société au sein du groupe Air France est une hypothèse de plus en plus probable (*Le Monde* du 28 juin).

Retenu par cinq cents salariés qui avaient envahi le siège d'Air France Europe, Jean-Pierre Courcol, directeur général de la compagnie, leur a expliqué qu'il estimait – à titre personnel – qu'il *« vaut mieux qu'il y ait fusion »* avec Air France, tout en affirmant rester favorable à la création d'une compagnie européenne. Les manifestants l'ont finalement libéré après avoir obtenu l'engagement qu'il n'y ait *« aucune décision »* sur une éventuelle fusion avec Air France avant jeudi, date de la prochaine réunion du comité d'entreprise d'Air France Europe.

« La compagnie Air France Europe espère obtenir une signature des organisations syndicales du personnel navigant technique avant dimanche 30 juin 1996 [date de l'ultimatum fixé par Christian Blanc], *qui permettrait la création de la compagnie européenne en avril 1997. Signature ou pas, aucune décision importante concernant l'avenir de la compagnie ne sera prise avant d'avoir consulté le comité d'entreprise qui aura lieu jeudi 4 juillet »*, a précisé un communiqué de la société.

Le Parti socialiste a déploré, vendredi, que *« la direction d'Air France Europe, au lieu de privilégier la négociation sociale, se soit engagée dans un bras de fer »*. L'état-major du groupe Air France, présidé par Christian Blanc, devait se réunir ce week-end. Selon l'intersyndicale des salariés de l'ex-Air Inter, Bernard Pons, ministre des transports, aurait accepté de les recevoir lundi 1er juillet à 18 h 30.

C. J.

■ **LONHRO : le conglomérat britannique**, qui a dégagé pour son premier semestre (clos le 31 mars) un bénéfice imposable de 60 millions de livres (480 millions de francs), en hausse de 15 %, a indiqué, le 28 juin, qu'il introduira en Bourse début 1997 son activité hôtelière, ainsi que son activité de négoce en Afrique, pour se concentrer sur l'activité minière. Lonhro renonce ainsi à la scission entre activités minières et non minières telle qu'elle avait été présentée en janvier (*Le Monde* du 13 janvier).

■ **PEUGEOT : le centre de Sochaux** et son comité d'entreprise ont été condamnés à payer plus de 7 millions de francs de contravention en raison du versement d'aides à l'éducation des enfants du personnel qui doivent être soumises aux cotisations sociales. En moyenne, ces aides représentaient des sommes de 1 000 à 2 000 francs par an et par enfant.

■ **ELECTRONIQUE : les pays européens** membres de l'action de soutien à la recherche Eurêka ont labellisé le 28 juin le programme Medea de coopération entre industriels de la microélectronique, qui prendra la suite de Jessi de 1997 à l'an 2000 et coûtera 14 milliards de francs.

■ **RECHERCHE : Didier Lombard, directeur général des stratégies industrielles** au ministère de l'industrie, de la poste et des télécommunications, a été chargé par le gouvernement d'*« examiner les conditions de développement de l'effort de recherche national public et privé en France et dans les principaux pays développés »* dans les télécommunications et les technologies de l'information.

« Ville morte » pour que Moulinex vive

ARGENTAN (Orne)
de notre envoyé spécial

Un soleil lourd pesait sur Argentan (Orne), vendredi 28 juin, jour de l'opération « ville morte » décidée par les employés de Moulinex qui s'opposent aux 262 *licenciements décidés par le PDG*, Pierre Blayau, ainsi qu'à la fermeture du site d'Argentan, conjointement à celle de Mamers (411 licenciements). Mercredi, la ville de Mamers s'était déclarée *« morte »* la première. Le ton de la manifestation avait été lugubre : les employés avaient porté des numéros de 1 à 411 évoquant *d'autres matricules, et s'étaient couchés sur la* chaussée.

Vendredi après 15 h 30, petit à petit, portant des calicots, des ballons de couleur, des brassards rouges, on a vu sortir « les Moulinex », comme ils ou elles s'appellent volontiers, avec un mélange d'affection et de rancune larvée pour ce nom qui *remplit parfois toute une vie, comme dans le cas* de Thérèse, une des plus anciennes de la maison. A cinquante-cinq ans, elle compte trente-neuf ans d'ancienneté : *« Je ne comprends pas. Il y a toujours des commandes, il n'y a pas eu de chômage depuis trois ans, on emploie des centaines d'intérimaires. »*

Marie-Gisèle Chevalier, déléguée CFDT, qui a *proposé au directoire de Moulinex un plan de sau*vetage de l'entreprise, avec un produit nouveau, sur lequel les dirigeants doivent se prononcer d'ici au 19 juillet, n'est pas du genre fataliste. *« Pas question de se coucher par terre. On n'est pas morts, on ne part pas pour les camps, on va défendre notre emploi. »* Un grand coup de gueule dans le porte-voix et le cortège s'est ébranlé en chantant *Le Chiffon rouge*.

Les rangs ont grossi au fur et à mesure qu'on s'éloignait de l'usine pour emprunter la grande rue d'Argentan. Le maire François Doubin était en tête, avec l'ancien maire, M. Vimal du Bouchet, et les élus du canton et du district. Il y avait la gauche, mais aussi le RPR et le représentant d'une opposition se réclamant carrément de droite, M. Mauvais : *« Evidemment que je suis solidaire. C'est un drame pour toute la ville. »*

PLUS DE 4 000 PARTICIPANTS

Il y avait surtout une majorité de femmes reprenant le plus souvent un même slogan : *« Moulinex vivra ! »* Ici, pas de numéros matricules anonymes. Chaque employé portait au cou une pancarte indi*quant son prénom, son âge, son ancienneté.* Histoire de montrer que ce ne sont pas des chiffres abstraits qui sont en jeu, mais des personnes.

La manifestation, avec plus de 4 000 participants, n'était pas déprimée mais combative. Les cheminots, la FEN, « les Moulinex » de tout le département, les employés de Magneti Marelli, de *Motta et de MIC (élévateurs), ces trois usines qui* font vivre Argentan et qui se sentent à terme menacées elles aussi, ont accompagné la manifestation jusqu'à l'hôtel de ville où diverses prises de parole ont eu lieu.

La CFDT a eu la bonne idée d'abréger son temps de parole pour céder le micro à une ouvrière, *Constance Pointeau, quarante-deux ans*, vingt-quatre ans chez Moulinex, qui a su trouver des mots très simples pour dire son désarroi. *« Depuis le 18 juin, chaque fois que je soude une résistance sur une friteuse, je me demande ce que j'ai fait de mal. Je ne trouve rien... Je dis à M. Blayau que ce n'est pas à moi qu'il faut faire payer la note. »* Loin du ton martial, vaguement langue de bois, des habitués de l'estrade, Constance Pointeau a été la plus applaudie.

Michel Braudeau

Les investisseurs attendent la décision de la Réserve fédérale américaine

La Bundesbank a choisi, jeudi 27 juin, de ne pas réduire le taux de ses prises en pension (REPO). Aux Etats-Unis, un resserrement de la politique monétaire pourrait avoir lieu dans les prochains jours

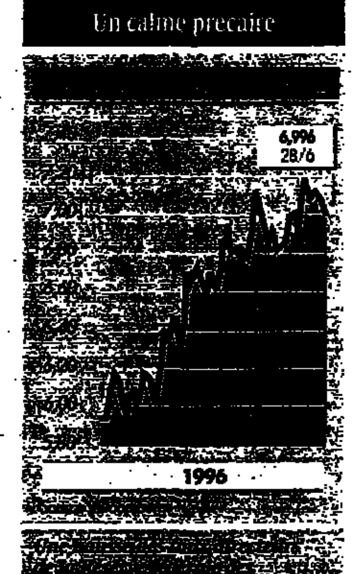
Le conseil de la Bundesbank a décidé, jeudi 27 juin, de ne pas modifier sa politique monétaire. Elle a laissé inchangé, à 3,30 %, le niveau de ses prises en pension hebdomadaire (REPO). Certains investisseurs avaient espéré un geste de la banque centrale allemande, au vu de la baisse du rythme d'inflation outre-Rhin. Le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer n'a toutefois pas exclu une réduction du REPO si la croissance de la masse monétaire ralentit suffisamment. Sans tenir compte de l'immobilisme de la Bundesbank, la Banque de France a réduit d'un seizième de point, vendredi 28 juin, le taux de l'argent au jour le jour. Cette décision a été très bien accueillie par les opérateurs de marché. Aux Etats-Unis, les économistes sont en désaccord sur l'attitude que choisira d'adopter la Réserve fédérale (Fed), la semaine prochaine, à l'occasion de son conseil qui se tient mardi 2 et mercredi 3 juillet.

FAUT-IL s'inquiéter du calme – relatif – actuel qui règne sur les marchés financiers internationaux et craindre qu'il ne soit le prélude à de violentes secousses ? Les prix des obligations fluctuent, depuis plusieurs semaines, dans d'étroites limites, tout comme les cours des devises.



TAUX ET DEVISES

Depuis la mi-avril, le billet vert évolue à l'intérieur d'un corridor exigu (1,52-1,54 mark, 5,15-5,23 francs). Face au yen, malgré l'annonce d'une vive reprise de l'économie au Japon, la monnaie américaine a connu des variations d'une ampleur à peine plus grande (de 105 à 109,90 yens). Les marchés obligataires se montrent tout aussi sages. Aux Etats-Unis, après sa remontée spectaculaire du début d'année, le rendement de l'emprunt de référence à 30 ans s'est stabilisé vers 7 %. En France comme en Allemagne, le taux des obligations à dix ans oscille depuis plusieurs semaines autour de 6,50 %.



Si, comme beaucoup le pensent, ce calme a été rendu possible par le *statu quo* des politiques monétaires, il y a tout lieu de s'inquiéter. Selon les analystes de la banque américaine JP Morgan, *« la période de détente monétaire est terminée dans la plupart des pays. Un resserrement interviendra bientôt aux Etats-Unis, puis au Japon »*. De nombreux experts prévoient une hausse des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine (Fed) dès la semaine prochaine, lors de la réunion de son conseil, mardi 2 et mercredi 3 juillet. C'est le cas de Stephen Slifer, économiste chez Lehman Brothers, qui mise sur une hausse de 0,25 % du taux des fonds fédéraux, actuellement fixé à 5,25 %. Une nouvelle augmentation d'un quart de point serait annoncée à la fin du mois d'août.

L'association des banquiers américains parle elle aussi sur une frappe préventive de la Fed pour éviter tout dérapage inflationniste. *« Les risques inflationnistes posés par un marché de l'emploi dynamique et les tensions sur les salaires constituent la base de notre argumentation »*, a indiqué son président Lynn Reaser.

D'autres spécialistes – comme ceux de Smith Barney – ne croient pas au scénario d'un resserrement monétaire aux Etats-Unis. A la forte hausse des commandes de biens durables (+ 3,3 % en mai), ils opposent la baisse de l'indice de confiance des consommateurs (97,6 points en juin après 103,5 points en mai) ou le recul des mises en chantier (– 4,7 % en mai). Ils soulignent que la remontée des taux hypothécaires exerce déjà un frein naturel à l'activité économique.

Au Japon, le tournant monétaire, malgré les démentis répétés des responsables nippons, semble lui aussi approcher. *« Avec une croissance sensiblement au-dessus de son potentiel, le maintien des taux d'intérêt à des niveaux d'urgence sera de plus en plus injustifié »*, estiment les économistes de JP Morgan. Ils pensent que le loyer de l'argent au jour le jour, actuellement fixé à 0,50 %, se situera à 0,75 % au mois de septembre.

En Europe, si la Bundesbank a une nouvelle fois choisi, jeudi 27 juin, de ne pas réduire le taux de ses prises en pension hebomadaire (REPO), la situation pourrait se débloquer dans les prochaines semaines. La question est toutefois de savoir dans quel sens !

Mini-geste, grand effet

La Banque de France a piloté, vendredi 28 juin, une baisse d'un seizième de point du taux de l'argent au jour le jour (JJ), ramené de 3,75 % à 3,69 %. Il était inchangé depuis le 26 avril. Cette décision a pris en compte la fermeté du franc face au mark (3,3820 francs pour 1 mark vendredi soir), mais aussi le ralentissement de l'activité économique, confirmé par le repli du PIB au deuxième trimestre et par la progression du chômage.

Si minime soit-elle, la diminution du troisième taux directeur officieux de l'institut d'émission a eu un impact important sur les marchés financiers. Le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises du Matif, également soutenu par la reprise du marché obligataire américain, a terminé en forte hausse (+ 88 centièmes). La baisse du JJ a été accueillie très favorablement par des investisseurs quelque peu déroutés par l'immobilisme de la Bundesbank. Elle a permis d'apaiser – du moins en partie – les craintes de resserrement de la politique monétaire allemande avant la fin de l'année.

PESSIMISME

Les investisseurs, sans être aussi pessimistes qu'il y a dix jours, continuent à parier sur une légère remontée des taux allemands avant la fin de l'année (les rendements à trois mois s'établiraient à 3,65 % fin décembre contre 3,38 % actuellement). Plusieurs déclarations du président de la Bundesbank sont venues renforcer ce sentiment. *« Nous avons tout fait pour créer les conditions de la reprise »*, s'est félicité Hans Tietmeyer, en affirmant que l'économie allemande va rebondir au second semestre. Il a aussi souhaité une déréglementation du marché du travail, seule capable, selon lui, de *« réduire le chômage »*. Il a rappelé, enfin, qu'aux yeux de la Bundesbank la surévaluation du deutschemark est totalement corrigée.

Malgré cette énumération de facteurs plaidant pour un arrêt de la détente monétaire en Allemagne, la majorité des économistes continuent à penser que le cycle de baisse des taux outre-Rhin n'est pas arrivé à son terme. Les spécialistes de Morgan Stanley prévoient que la Bundesbank *ramènera à 3 % (contre 3,30 % actuellement)* le niveau de son REPO à la fin de l'été. Le camp des optimistes met en avant la faiblesse persistante de l'économie allemande (l'institut de conjoncture DIW prévoit une croissance du PIB limitée à 0,5 % cette année), l'absence totale de pressions inflationnistes (1,2 % de hausse des prix sur un an en juin, le rythme le plus faible depuis huit ans) et la modération salariale. Et il s'appuie lui aussi sur des propos tenus, jeudi 27 juin, par le président de la banque centrale allemande. Hans Tietmeyer a estimé qu'il subsiste *« une marge de manœuvre à la baisse »* sur le taux REPO, à la condition que la croissance de la masse monétaire ralentisse.

La vérité se situe peut-être entre les deux positions. *« Même si la Bundesbank joue un peu avec le taux de prises en pension en le baissant, on ne pourra pas parler d'assouplissement de la politique monétaire »*, juge Adolf Rosenstock, économiste à l'Industrial Bank of Japan. *« La Bundesbank fait la coquette en parlant de la marge qui existe entre le taux de prises en pension et l'escompte. Elle montre une carotte qui ne sera jamais mangée. »*

Pierre-Antoine Delhommais

Marché international des capitaux : prudence et mélange des genres

LES OPÉRATIONS financières se multiplient qui mêlent des genres bien différents ou associent des signatures de qualités très variées. C'est une des conséquences des incertitudes actuelles de la conjoncture économique et de l'orientation des taux d'intérêt. Les souscripteurs sont, d'une manière générale, devenus beaucoup plus prudents qu'il y a un mois encore. Soucieux de protéger leur capital, ils privilégient souvent les placements sûrs qui, en outre, permettent d'espérer des gains au-dessus de la moyenne, comme en témoigne notamment la réussite de nombreux emprunts obligataires convertibles.

Ces titres peuvent être échangés durant une assez longue période contre des actions à un prix déterminé d'avance. Si l'échange ne se fait pas, ils seront remboursés à leur valeur nominale à l'échéance de l'emprunt. Les taux d'intérêt associés à de telles transactions sont inférieurs à ceux que procurent des obligations classiques mais le manque à gagner est compensé par la chance de bénéficier d'une éventuelle poursuite de la hausse des cours des actions. C'est une position d'attente assez confortable, qui ne présente pas du tout les risques qu'implique un investissement direct en Bourse.

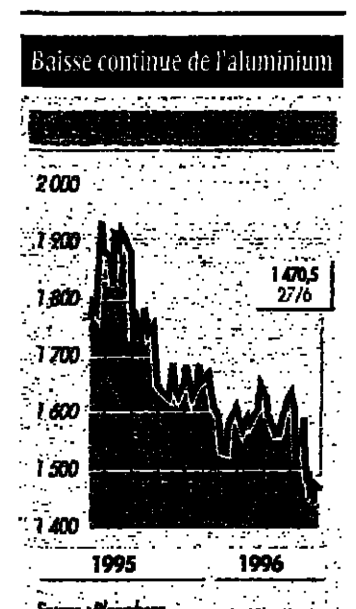
Une évolution un peu comparable se dessine pour ce qui est des emprunts de pays en voie de développement. Ceux-ci ont perdu de leur attrait depuis quelques semaines, à moins d'offrir des rendements extraordinaires, comme vient de le faire la banque Paribas. Cet établissement a transfomé des obligations en dollars du Venezuela en titres libellés en deutschemarks et propose une rémunération de plus de 15 % l'an pour une durée moyenne de l'ordre de six ans. Les obligations en dollars qui sont à l'origine de la nouvelle émission ne sont guère accessibles aux épargnants parce que les coupures sont vraiment très élevées. Celles qu'offre la banque française sont de mille deutschemarks seulement. Le succès de cette affaire a dépassé toutes les attentes. Il a été amplifié par la comparaison faite avec le rendement prévu du prochain emprunt que le Venezuela entend contracter directement en deutschemarks et qui ne devrait guère dépasser les 10,75 % pour une durée de sept ans.

Plusieurs intermédiaires financiers avaient l'intention d'agir comme Paribas et de transformer d'autres emprunts sud-américains mais ils y ont renoncé car ils ne pouvaient pas aboutir à un rendement aussi élevé. Ils ne parvenaient qu'à environ 14 %. Une formule plus élaborée retient maintenant leur attention qui vient d'être utilisée par une banque américaine, Merrill Lynch. Celle-ci a d'abord procédé de la même façon que Paribas à partir d'obligations de l'Argentine en dollars mais en outre a inclus dans son montage une tierce personne dont la signature est très appréciée et qui, en quelque sorte, garantit le remboursement du capital. Dès lors le risque est limité au versement des intérêts et le rapport que procurent les titres est beaucoup plus faible. Il se situe toutefois bien au-dessus de celui des obligations de toute première qualité. Si l'Argentine sert jusqu'au bout sa dette en dollars, les souscripteurs de l'emprunt en marks lancé par Merrill Lynch toucheront chaque année et jusqu'en avril 2005 un coupon d'intérêt de 8,25 %. On sait qu'une construction semblable est prévue qui permettra au Maroc de lever bientôt 1,35 milliard de francs pour une durée de six ans. Le capital et une grande partie du versement des intérêts seront garantis par la Caisse française de développement. On en ignore les modalités précises, et la grande différence est qu'il s'agira de procurer de l'argent frais au Maroc. Mais, sur le fond, il est intéressant de faire le rapprochement avec la transaction argentine de Merrill Lynch. La banque américaine l'a émise sur le marché du deutschemark que pratiquent couramment les épargnants européens. Pour sa part le marché du franc français doit l'essentiel de son succès aux investisseurs professionnels.

Dans un autre domaine, l'emprunt de trois milliards de dollars que le Mexique entend lancer sous peu est également caractéristique du mélange des genres qui se produit actuellement. Ce pays utilisera les fonds pour rembourser une partie de l'aide que lui ont accordée les Etats-Unis au début de 1995 à la suite de sa dernière crise financière. Il ne va pas s'adresser directement aux investisseurs mais veut faire appel au crédit des banques internationales. Toutefois, contrairement à l'habitude en matière de crédits bancaires, les bailleurs de fonds pourront disposer de titres négociables, comme le sont les obligations. Cela permettra d'élargir le cercle des prêteurs étant donné que de nombreuses banques ont déjà atteint les limites qu'elles se sont prudemment imposées envers le Mexique.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES



LES INDUSTRIELS français sont assez satisfaits : le prix moyen de l'aluminium n'a pas connu trop de variations cette année. Il tourne autour de 1 620 dollars par tonne, ce qui, considèrent-ils, n'est pas mauvais. Le métal blanc sera pourtant passé en un trimestre de 1 540 dollars par tonne à 1 505 dollars pour les contrats à trois mois. Dans le groupe canadien Alcan, on parle d'« effet Sumitomo », mais les responsables interrogés jugent que ses conséquences restent *« marginales »*, même si les prix ont perdu 100 dollars par tonne depuis la mi-mai. Le cuivre a entraîné dans son sillage tous les non-ferreux qui ont réussi à contenir leurs pertes entre 2 % et 7 %, mais le métal rouge a, lui, perdu 32 % de sa valeur. Les stocks se sont un peu alourdis : ils s'élèvent à 900 000 tonnes environ pour le seul LME (London Metal Exchange) et à 3,5 millions de tonnes, producteurs compris.

Alcan est plutôt optimiste sur le niveau général de la demande, au moins dans les pays occidentaux. La plupart des professionnels s'attendent à ce que la consommation progresse dans la seconde moitié de 1996. L'amélioration est nette aux Etats-Unis et au Japon. On enregistre également une bonne progression en Asie, à l'exception de la Chine, dont les visées sont souvent difficiles à percer. En Europe, la demande, quoique faible, est enfin stable. La production occidentale, plus élevée qu'en 1995, est estimée à 15,5 millions de tonnes, et le marché est équilibré.

Le groupe canadien est donc enclin à la détente, ce qui ne semble pas être le cas du français Pechiney qui est en train de mettre au point le programme « Challenge ». C'est bien d'un défi qu'il s'agit puisqu'il ne faut rien de moins que réduire les coûts d'exploitation de 15 % à 20 % pour l'ensemble du groupe. Toutes les unités devront avoir revu leurs méthodes de travail en octobre. Le but unique, dit-on chez Pechiney, est d'atteindre le même niveau de compétitivité que des concurrents comme l'américain Alcoa ou Alcan. Le groupe français s'est donné trois ans pour y arriver.

Carole Petit

La distribution dope la Bourse de Paris

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
↗ + 1,08%	↘ – 0,89%	↗ + 1,90%	↘ – 0,30%	↗ + 0,84%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

LA PERFORMANCE affichée cette semaine par les valeurs françaises à la Bourse de Paris donne – pour l'instant – tort aux analystes. A la fin de la semaine dernière, en dépit du rebond intervenu vendredi 21 juin, les intervenants pronostiquaient une baisse à court terme, les plus pessimistes d'entre eux voyaient même l'indice CAC 40 tomber jusqu'à 2 050 points. Il n'en est rien : en cinq séances, l'indice phare de la Bourse de Paris a refranchi le seuil des 2 100 points pour terminer à 2 123,70 points, soit un gain de 1,90 % sur la période.

Cinq séances desquelles on retiendra un seul événement : l'annonce, lundi 24 juin, du lancement d'une offre publique d'achat sur Docks de France par Auchan, groupe non coté et contrôlé par la famille Mulliez. Après bien des rumeurs le désignant comme auteur d'un éventuel ramassage, le groupe de distribution Auchan a officiellement franchi le pas en lançant une offre sur la totalité du capital dont il détient déjà 17,12 % (et 14,68 % des droits de vote). Cette offre aura lieu au prix de 1 250 francs par action valorisant Docks de France à 16,3 milliards de francs. La prime par rapport au dernier cours coté est de 15 % et de 38 % si l'on prend en compte la moyenne des trois derniers mois de cotation avant qu'Auchan n'annonce avoir franchi le seuil des 10 %, le 29 avril.

51 % DES DROITS DE VOTE

C'est à partir d'avril qu'Auchan est progressivement entré dans le capital de Docks de France après avoir constaté la progression du titre (+ 21 %). Cette progression, selon Auchan, laissait supposer que des *« opérateurs français ou étrangers cherchaient à déstabiliser le capital d'un acteur important de la distribution française »* et qu'*« une modification du paysage français de la distribution ne pouvait que conduire à un déséquilibre du secteur, au bénéfice éventuel d'intérêts étrangers »*. Les noms de groupes britanniques comme Sainsbury et Tesco étaient fréquemment évoqués.

Auchan, qui ne juge pas son OPA hostile, va se heurter aux familles Deroy-Toulouse et Dian qui détiennent 27 % de Docks de France. Pour financer son opération, le groupe, jaloux de son indépendance, ne fera pas appel au marché mais à sa trésorerie nette – actuellement de 5,5 milliards de francs – et à ses banquiers, la Société générale et la Deutsche Bank. Le groupe met comme condition à son OPA l'obtention d'au moins 51 % des droits de vote.

Le titre Docks de France reste suspendu dans l'attente de la recevabilité de l'offre par le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) qui, selon la réglementation boursière, dispose de cinq séances de Bourse pour prendre sa décision. Dès que la recevabilité sera déclarée et le visa de la Commission des opérations de Bourse obtenu, le titre reviendra à la cotation dans les quarante-huit heures. Si le CBV déclare lundi l'offre d'Auchan recevable, Docks de France pourrait être coté dès mercredi. Avant sa suspension, l'action valait 1 090 francs.

Toutes les valeurs de la distribution ont profité de cette offensive, à commencer par Pinault-Printemps-Redoute, qui a gagné 8,56 % à 1 801 francs, son plus haut niveau de l'année ou Rexel (+ 5,85 % à 1 422 francs). Carrefour termine la semaine à 2 884 francs (+ 1,94 %) et Promodès, à 1 484 francs (+ 9,12 %). Le compartiment de la distribution a gagné 46,3 % depuis le début de l'année.

Notons encore pour la fin de semaine, l'arrivée en Bourse simultanément à Paris, au règlement mensuel, et à New York, sur le Nasdaq, de Dassault Systèmes, entreprise spécialisée dans la fabrication de logiciels de conception et de fabrication assistées par ordinateur (CFAO). A Paris, le titre a terminé la séance en hausse de 35,46 % à 161,20 francs. Introduit à 23 dollars à New York, il a gagné 8 dollars à 31 dollars (+ 35 %).

RECORDS HISTORIQUES

De l'autre côté du Rhin, la Bourse de Francfort a repris la voie des records historiques cette semaine sous l'impulsion du marché obligataire et de bons résultats d'entreprises. L'indice DAX 30 a terminé vendredi à 2 561,39 points, en hausse de 0,84 % par rapport au vendredi 21 juin. Outre-Manche, la Bourse de Londres a une nouvelle fois reculé faute de nouvelles financières importantes, alors que l'actualité sportive semblait, avec la Coupe d'Europe de football et Wimbledon, attirer toute l'attention. L'indice Footsie a perdu 11,3 points, soit 0,3 % pour terminer vendredi à 3 711 points.

La Bourse de New York a également reculé au cours de la semaine écoulée, en raison notamment de la faiblesse du secteur de la haute technologie sur le Nasdaq. L'indice Dow Jones a terminé vendredi à 5 654,63 points en baisse de 59,60 points soit un recul de 0,89 % sur la semaine. Seule la Bourse de Tokyo n'a pratiquement pas varié cette semaine, l'indice Nikkei terminant la période en hausse de... 0,1 point (+ 0,0004 %) ! à 22 530,75 points.

Au terme de ce premier semestre boursier qui s'est achevé vendredi, la Bourse de Francfort termine en tête des grandes places internationales avec un gain de 13,64 %, suivie par la place parisienne (+ 13,45 %). La Bourse de Tokyo arrive troisième, avec une progression de 13,40 %, devant Wall Street, qui n'affiche plus désormais qu'un gain de 10,50 %. Le Stock Exchange de Londres est en queue de peloton avec une très médiocre progression de 0,59 % depuis le 1er janvier.

François Bostnavaron

FOOTBALL La finale du championnat d'Europe des nations opposera l'Allemagne et la République tchèque, dimanche 30 juin à Wembley (en direct à 20 heures sur France 2). ● L'UEFA a décidé exceptionnellement d'autoriser les deux équipes à avoir recours à deux joueurs supplémentaires : l'accumulation des blessures devait obliger Berti Vogts, le sélectionneur allemand, à aligner ses gardiens remplaçants dans le jeu. ● LES RELATIONS politiques perturbées entre les deux pays donnent un relief particulier à cette rencontre, vingt ans après la finale République fédérale d'Allemagne-Tchécoslovaquie de 1976. ● MICHEL PLATINI, coprésident du Comité français d'organisation de la Coupe du monde de 1998, tire, dans un entretien au *Monde*, les leçons de cet Euro, tant pour l'équipe de France que pour l'organisation du Mondial français.

Michel Platini tire les leçons de l'Euro pour la Coupe du monde de 1998

Séduit par la convivialité des stades anglais, le coprésident du Comité français d'organisation nous déclare : « Nous serions évidemment partisans de stades sans grillages. Pour cela, il faut négocier avec l'Etat, être sûrs que des mesures seront prises en amont pour assurer la sécurité »

« Que pensez-vous du parcours de l'équipe de France ?

– Je l'avais dit au début : on ne connaît pas le potentiel de l'équipe de France. C'est une nouvelle génération, une équipe bâtie depuis peu, avec de nouveaux joueurs, une nouvelle façon d'aborder les matches et de jouer. Ce qu'elle a fait est très bien du point de vue du résultat, mais il reste des interrogations sur le jeu produit.

– *Vous faites partie de ceux qui ont été déçus par la manière ?*

– Oui et non, car ce qui compte dans une compétition, c'est d'abord de gagner, avant de bien jouer. Le match contre la République tchèque a marqué les esprits, mais il ressemblait aux quatre précédents, avec Karembeu et Deschamps en moins, qui n'ont pas pu apporter leur tonicité habituelle. Sur toute la durée de l'Euro, on ne peut pas dire que l'équipe ait fourni un match extraordinaire avec beaucoup d'occasions de but. Sa prestation à l'Euro est une base de travail intéressante. Cela servira de référence à cette nouvelle génération dont on ne savait pas ce qu'il fallait attendre. Elle a montré l'ébauche d'un style, il faut qu'elle l'améliore. De quelle manière ? C'est au sélectionneur de répondre.

– Il y a eu une carence offensive. Partagez-vous l'avis de ceux qui critiquent le système de l'attaquant unique ?

– On fait un faux procès aux attaquants. On leur demande de défendre, mais il faut demander simultanément aux défenseurs de participer au jeu de construction, de proposer des solutions d'attaque. Une équipe, c'est une globalité, il faut une cohérence entre toutes les lignes. C'est ce qu'il faudra travailler d'ici à 1998.

– Sur le plan de l'organisation, quels enseignements tirez-vous de l'Euro en vue de la Coupe du monde de 1998 ?

– Beaucoup de responsables du Comité français d'organisation se sont rendus en Angleterre pendant la compétition, notamment les directeurs des sites de la Coupe du monde. Ils ont retenu de nombreux points positifs, en particulier tout ce qui touchait à l'environnement et à l'organisation des matches. C'était très bien organisé, de manière très professionnelle : l'accueil du public au stade, la sécurité, les points d'information, etc., tout était parfait.

» Il est vrai que les clubs anglais, qui étaient les maîtres d'œuvre sur place, sont très expérimentés dans l'exploitation de leur stade. La Coupe du monde sera l'occasion pour nous de mieux travailler avec les clubs français, et pour ceux-ci de se professionnaliser encore un peu plus. Quant à la mise en place des volontaires, c'est une question que nous allons étudier à partir de maintenant avec les directeurs de sites. Ceux-ci rejoignent les villes dont il auront la responsabilité le 1er juillet.

> « L'Euro servira de référence à cette nouvelle génération dont on ne savait pas ce qu'il fallait attendre »

– Le stade de Manchester était à moitié vide pour la demi-finale France-République tchèque alors qu'officiellement il y avait plus de 43 000 spectateurs. Visiblement, la gestion de la billetterie a posé des problèmes. Est-ce que cela vous inquiète ?

– Il y a deux ans que cela m'inquiète. Il est facile de maîtriser la commercialisation des billets pour le premier tour d'une compétition. Dès le mois de décembre 1997, on connaîtra la composition des poules. Chaque fédération et chaque partenaire saura qui joue dans quel stade. Mais ensuite, pour les huitièmes, quarts et demi-finales, c'est plus aléatoire. On a vu à l'Euro que des fédérations, des sponsors ou des tours-opérateurs qui avaient acheté des billets ne les ont pas utilisés, sans pour autant les remettre à la disposition du comité d'organisation. A Manchester, il y avait 4 000 spectateurs français et 3 000 tchèques. Si les Pays-Bas et le Portugal n'ont pas rendu les billets qu'ils avaient réservés, il n'a pas été possible de les remettre en vente. De plus, il faut faire très vite. On ne dispose que de quelques jours entre un quart et une demi-finale. Et puis, comment inciter le public anglais à aller voir cette affiche qui ne le concerne pas directement ?

– Justement, le tarif des billets n'était-il pas trop élevé ?

– Pas pour les spectateurs français et tchèques. Les tarifs ne sont pas trop élevés pour les gens qui sont directement concernés par les matches. A mon avis, il ne faudra offrir aux tour-opérateurs que les billets pour la première partie, et limiter la vente à l'avance des places pour la suite de la compétition, de manière à en garder un maximum de disponibles. Nous allons avoir une réflexion à ce sujet avec les partenaires de la Coupe du monde. Ils auront un contingent de billets, mais qu'ils trouvent un moyen pour que, s'ils ne s'en servent pas, on puisse les récupérer et les mettre, par exemple, à la disposition des gosses des banlieues.

» Notre système de billetterie est destiné à privilégier le succès populaire de la Coupe. La vente a bien démarré. Actuellement, c'est le monde du football qui peut acheter prioritairement ses places. A partir du 1er juillet, ce seront les abonnés des clubs, puis à l'automne le grand public.

– Concernant le marketing de la Coupe, on a eu l'impression que les entreprises françaises ne se sont pas précipitées pour s'associer à l'événement.

– C'est vrai, elles ne se sont pas bousculées, mais nous avons néanmoins déjà sept partenaires sur huit : le Crédit agricole, EDS, France Télécom, La Poste, Hewlett Packard, Sybase et Manpower. Pour trouver le dernier, il n'y a pas urgence. Il est tout à fait normal que la mobilisation ne soit pas encore palpable dans le pays. Il fallait laisser passer l'Euro et Atlanta. Après les Jeux olympiques, la montée en puissance se fera progressivement.

– Dans les stades de la Coupe du monde en France, pourra-t-on retrouver l'ambiance conviviale qui a régné dans les stades anglais de l'Euro ?

– Nous serions évidemment partisans de stades sans grillages entre le public et le terrain. Il serait temps de savoir si on veut faire quelque chose de plus sensé, de plus convivial et joyeux que la situation actuelle. Pour cela, il faut négocier avec l'Etat, être sûrs que des mesures seront prises en amont pour assurer la sécurité. En Angleterre, celui qui pénètre sur la pelouse paie 8 000 francs d'amende et se trouve interdit de stade. Avant l'Euro, les agitateurs ont été mis à l'ombre pendant un mois. Il y a des mesures à prendre. Les Anglais y travaillent depuis cinq ans. Faut-il payer de plusieurs drames, comme ils l'ont fait, pour susciter une véritable prise de conscience ? »

Propos recueillis par Jean-Jacques Bozonnet

L'Allemagne peine à composer une équipe pour la finale

LONDRES
de notre envoyé spécial

Berti Vogts ne pensait pas faire autant d'effet avec le maillot de l'équipe d'Allemagne. Le sélectionneur en a brandi deux, offerts aux zooms des caméras. Et ce fut comme une sorte de choc. Il n'y a pourtant rien de plus banal que cette tunique blanche cernée d'une bordure noire, reconnaissable entre mille. Elle s'est illustrée sur les terrains des grandes compétitions de l'Europe et du monde.


EURO 96

L'extraordinaire ? Il venait des numéros affichés au revers. Le 12 et le 22, ceux d'Oliver Kahn et d'Oliver Reck, les gardiens de but remplaçants. Berti Vogts avait fait confectionner à leur mesure une tenue de joueur de champ. Il s'étendait même, sans sourire, sur leurs probables qualités. *« Oliver Kahn est créatif, très mobile,* disait-il, *tandis que Reck s'exprimerait mieux en défense. »*

La conversation prenait un tour surréaliste. Pourtant, Vogts n'était pas d'humeur à la farce. Inébranlable dans son sérieux, il cherchait simplement à prévoir le pire. Vendredi 28 juin, après un ultime entraînement, le sélectionneur allemand ne disposait que de onze joueurs valides ou en état de jouer la finale contre la République tchèque. Il y avait les blessés, une liste effrayante que chaque jour semble allonger un peu plus depuis le début de l'Euro 96. Il y avait les suspendus, interdits de finale, pour cause de cartons jaunes.

DEUX JOUEURS SUPPLÉMENTAIRES

Devant cette accablante malchance, Berti Vogts n'avait donc pas le choix. Il devait s'assurer que, dimanche 30 juin à 20 heures, il y aurait bien onze joueurs allemands sur la pelouse de Wembley. Tant pis s'il fallait deux gardiens de but pour faire le nombre. Vogts n'est pas du genre à s'en prendre au mauvais sort. L'homme est solide, engoncé dans ses certitudes. On le devine peu sensible au doute. *« Pour ce match, je ne changerai rien à mes méthodes de préparation »,* assénait-il.

Par une décision exceptionnelle, l'UEFA volait cependant à son secours dans la soirée, annonçant qu'Allemagne et République tchèque pourraient faire appel à deux joueurs supplémentaires pour la finale. Uhrin a décliné l'offre, Vogts avait jusqu'au samedi 29 juin à 15 heures pour saisir l'occasion.

A moins qu'un simple rappel historique suffise à ranimer ses espoirs de triomphe : *« En 1972, lorsque nous avons gagné la finale du championnat d'Europe des nations contre l'URSS, cinq titulaires étaient blessés. »* Il aurait pu ajouter qu'il y a quatre ans, lors de la défaite face au Danemark, l'équipe était au complet.

Dans le football d'outre-Rhin, il est difficile de trouver plus allemand que Berti Vogts. Joueur, il a incarné la force et la réussite de l'Allemagne du ballon rond : cinq fois champion d'Allemagne avec le Borussia Mönchengladbach, vainqueur de deux Coupes de l'UEFA et champion du monde avec l'équipe nationale. A cause de ce défenseur féroce, Johann Cruyff avait traversé en joueur presque anonyme la finale de la Coupe du monde de 1974. L'Allemagne l'avait emporté 2-1, et Vogts avait privé de couronne le meilleur footballeur de l'époque.

C'est presque naturellement qu'il a rejoint, dès la fin de sa carrière en 1979, l'encadrement technique de l'équipe nationale. Il fut l'adjoint fidèle de Franz Beckenbauer entre 1986 et 1990. Depuis cette date, il vole de ses propres ailes, mais court toujours après un premier titre. En 1992, la « Mannschaft » perd un championnat d'Europe qui lui était promis. Deux ans plus tard, elle sort piteusement de la Coupe du monde, éliminée par la Bulgarie en quart de finale.

Aujourd'hui, Berti Vogts ne veut pas rater cette nouvelle chance. Pour lui, elle pourrait être la dernière. Il n'a pas le charisme de son prédécesseur. Il ne dispose pas d'une équipe d'Allemagne d'un niveau exceptionnel. *« Ils sont surtout très forts physiquement, et très méticuleux dans leur jeu »,* confie Vaclav Nemecec, le capitaine tchèque. Pour Berti Vogts, c'est une limite et un réconfort. Il sait que, dimanche, quels que soient les porteurs des onze maillots blancs au liseré noir, ils joueront à fond les chances de l'Allemagne.

Pascal Ceaux

Les relations germano-tchèques sont toujours compliquées

BONN
de notre correspondant

On l'annonce depuis des mois : les gouvernements de Bonn et de Prague travaillent à la rédaction d'une « déclaration commune » visant à améliorer les relations entre les deux pays. L'objectif de ce document est ambitieux. Il s'agit de s'entendre sur une formulation commune de l'histoire récente afin d'en refermer les plaies encore ouvertes : de l'invasion de la Bohême en 1939 par les troupes de Hitler, à l'expulsion des Allemands des Sudètes en 1945. Mais les discussions piétinent. Les organisations d'Allemands des Sudètes continuent d'exercer une forte influence à Bonn, notamment à travers les relais dont ils disposent au sein de la CSU, branche bavaroise de la famille chrétienne-démocrate au pouvoir.

Même si l'Allemagne a reconnu l'intangibilité de ses frontières avec la République tchèque (traité de bon voisinage de 1992), elle entend toujours obtenir de son voisin tchèque une reconnaissance de dette morale envers les descendants des 2,5 millions d'Allemands des Sudètes expulsés de force en 1945 et 1946, après la capitulation du Reich. Quant aux Tchèques, ils entendent obtenir du gouvernement de Bonn l'assurance écrite que la communauté des Allemands des Sudètes – aujourd'hui principalement établie en Bavière – renonce à la restitution des biens fonciers perdus en 1945, ainsi qu'à tout dédommagement financier.

En dépit des efforts de réconciliation, menés notamment par des intellectuels des deux pays, deux visions incompatibles de l'histoire continuent de se faire face : en Allemagne, on considère que la politique d'agression nazie ne justifiait pas l'injustice faite aux Allemands des Sudètes. Côté tchèque, on confond souvent légitimité de la lutte antinazie et antigermanisme. Après avoir plusieurs fois tendu la main en vain à ses partenaires allemands, le président Vaclav Havel s'est retranché sur des positions plus nationales.

CRAINTE DE L'EMPRISE ALLEMANDE

Les rapports entre les deux pays restent dominés par la méfiance réciproque et le ressentiment. La menace d'une hégémonie allemande est fortement ressentie en République tchèque et constitue un enjeu important dans le débat politique intérieur, comme on a pu le constater lors des dernières élections. On craint tous les signes d'une emprise de l'Allemagne sur l'économie tchèque : les capitaux allemands arrivent largement en tête des investissements étrangers dans le pays. De plus en plus, la République tchèque sert de réservoir de main-d'œuvre pour les entreprises allemandes en quête d'amélioration de leur compétitivité.

En Allemagne, on supporte mal le côté « donneur de leçons » du gouvernement de Prague. Fort des performances incontestables de l'économie tchèque, le premier ministre Vaclav Klaus, un ultralibéral, n'a pas choisi d'adopter avec l'Allemagne du chancelier Kohl une attitude de bon élève obéissant. Il lui est souvent arrivé, au contraire, de critiquer publiquement les pesanteurs de l'économie allemande et de son système social surdimensionné.

Lucas Delattre

Boris Becker abandonne à Wimbledon

LE « DRAME » s'est produit au *tie-break* du premier set de son match contre le Sud-Africain Neuville Godwin : une fulgurante douleur dans le poignet de Boris Becker à l'interception d'une deuxième balle de service. *« J'ai senti quelque chose sauter dans l'articulation »,* a expliqué l'Allemand qui a été contraint à l'abandon vendredi 28 juin au troisième tour des championnats de Wimbledon. C'était la treizième participation de Boris Becker, qui a été trois fois champion et quatre fois finaliste. Classé tête de série no 2, il est toujours particulièrement apprécié par le public britannique. A vingt-huit ans et au sortir d'une litanie d'ennuis physiques depuis sa victoire aux Internationaux d'Australie, en janvier, Boris Becker pensait être un candidat sérieux à la victoire. *« Les blessures ne surviennent jamais au bon moment,* a-t-il dit. *Cela fait partie de la vie d'un athlète. Je reviendrai ici en 1997... peut-être en jouant avec ma main gauche. »*

■ **ATHLÉTISME.** Face à une opposition relativement modeste, Marie-José Pérec a néanmoins réalisé, vendredi 28 juin, la meilleure performance mondiale de la saison (49 sec 47) sur 400 m au meeting de Paris. *« J'ai encore besoin de travailler la vitesse car mon second 200 m n'est pas encore tout à fait au point,* a estimé la championne olympique, *mais ce n'est pas mal, même si les meilleures n'étaient pas là. »* Sans adversité, elle a d'ailleurs manqué de concentration, frôlant dangereusement les limites du couloir plusieurs fois durant la course. L'approche des J.O d'Atlanta a également inspiré quatre autres athlètes : les Américains Tonya Buford et Derrick Atkins ont amélioré la meilleure performance de la saison en respectivement 53 sec 53 et 47 sec 70 sur 400 m haies. La Roumaine Gabriela Szabo et l'Algérien Nourredine Morceli les ont imités sur 1 500 m en respectivement 4 min 03 sec 18 et 3 min 29 sec 50. Le Marocain Salah Hissou a, de son côté, emporté le 5 000 m en moins de treize minutes pour la deuxième fois cette saison (12 min 55 sec 93). Il s'affirme comme le principal concurrent de l'Ethiopien Heilé Gébrésélassié, qui s'alignera à la fois sur 10 000 m et 5 000 m à Atlanta.

's-Hertogenbosch, Bois-le-Duc, et le vélo en langue unique

's-HERTOGENBOSCH (Bois-le-Duc)
de notre envoyé spécial

Appelons-la Bosco Ducale, en hommage au grand Felice Gimondi, vainqueur du tour en 1965 et qui est venu cette année honorer la caravane de sa présence. Ou, pourquoi pas, Bosquo del Duquè, un bon présage pour Miguel Indurain, le grand favori de cette épreuve 1996 et qui affiche une santé insolente. L'équipe allemande Telekom aimerait bien se distinguer à Herzogenbusch, mais c'est aussi dur à prononcer que l'original.


TOUR DE FRANCE

Bois-le-Duc plaît bien à Laurent Jalabert, fleure bon sa province française, les confitures de groseilles d'une grand-mère bienveillante et les promenades amoureuses le long d'une rivière endormie. Une manière aussi de rappeler que cette ville fut française. Conquise en 1994 par le général Pichegru (aucune traduction possible), elle devint même le chef-lieu du département des Bouches-du-Rhin, aux temps napoléoniens.

Maastricht qui n'est pas loin est passé par là. L'Europe se construit, même durant le Tour de France. Alors pourquoi ne pas s'en tenir à 's-Hertogenbosch, quand bien même si l'étranger de passage fera rire aux larmes les natifs du coin en demandant son chemin et sera toujours étonné qu'un peuple aussi cultivé puisse faire se bagarrer un « s » et un « h » aussi durement qu'Anquetil et Poulidor sur les pentes du Puy-de-Dôme.

COMPLEXE MONTAGNARD

Ce pays qui compte plus de vélos que d'habitants – l'expression « petite reine » ne vient-elle pas, dit-on, d'un hommage à la reine Wilhelmina ? – a donné de beaux champions, durs à la tâche, âpres au gain, taillant la route au mépris des éléments. *« Ils ont collé tous les grains de sable l'un à l'autre avec une patience merveilleuse et, sur ce sol dérisoire, ils ont édifié leur empire »,* écrivait Georges Duhamel.

Et, puisque le Tour 1996 prend son envol de sa ville natale, comment ne pas se souvenir de Gerrit Schulte, « le Hollandais volant », « le fou pédalant » qui gagna une étape à Nantes en 1938 et, dix années plus tard, se permit de battre Fausto Coppi lui-même dans une finale mémorable du championnat du monde de poursuite sur piste ? Malheureusement, comme beaucoup de ses compatriotes, Gerrit n'aimait pas beaucoup la montagne. Pas étonnant quand on vit dans un pays dont le tiers de la superficie se trouve au-dessous du niveau de la mer.

Lassés d'être décramponnés dès le moindre raidillon, les coureurs bataves se liguèrent contre l'ancestral complexe montagnard. Ils se mirent à grimper et, même, à remporter les étapes de montagne les plus prestigieuses. Portés par leurs compatriotes venus en masse investir les lacets du col alpin, Joop Zoetemelk, Hennie Quiper, Peter Winnen, Steven Rooks, Gert-Jan Theunisse remportèrent huit victoires à L'Alpe-d'Huez de 1976 à 1989. Après Jan Janssen en 1968, Joop Zoetemelk gagna le Tour en 1980. Belle récompense pour un coureur qui a participé à seize Tours de France – record absolu – sans jamais abandonner, et qui monta sept fois sur le podium à Paris. Alors, pour « le Joop », le plus francophone et francophile des coureurs néerlandais, vive 's-Hertogenbosch.

José-Alain Fralon

Quand Gaetano Pesce interroge les formes

Le Centre Georges-Pompidou expose les créations de meubles d'un gourou critique des arts décoratifs

GAETANO PESCE est une des rares figures de l'architecture et du design contemporain à connaître une renommée internationale tout en poursuivant une œuvre radicalement subversive. Né en 1939 à La Spezia, élevé à Florence et à Venise, cet Italien vit aujourd'hui à New York, après quatorze années à Paris.

Etudiant en architecture à Venise, et participant à toutes les avant-gardes, il décide, à dix-neuf ans, d'aller à Vienne demander au physicien Heisenberg comment se présente le futur. Réponse : *« Quelqu'un qui va vers le futur, c'est quelqu'un qui, partant de Vienne en direction du pôle Nord, rencontre l'Equateur. »* Il raconte cette histoire du ton égal qu'il prend pour décrire ses projets les plus engagés, comme s'il continuait de poser les mêmes questions, avec la même innocence implacable, mélange de calme méphistophélique et de précision clairvoyante.

Pour lui, architecture et design signifient directement « humain ». Pesce travaille sur l'être social emprisonné dans des systèmes qui entravent sa liberté. Et sur le corps. De ces obsessions naissent des objets d'allure anthropomorphe, qui évoquent l'aliénation, dénoncent l'emprisonnement, et qui mettent en œuvre, en même temps, l'aspiration à une libération possible de la parole et de l'être. Au-delà de ses très nombreuses réalisations architecturales ou industrielles, Gaetano Pesce ne parle que métaphysique. Il ne pose donc que des questions.

La première question est celle de l'art. D'un côté, une production « romantique », élaborée dans la solitude et consommée dans l'intimité – dorée – des acheteurs ; de l'autre, une époque contemporaine, définie par la production industrielle, l'économie et ses logiques de marché, la communication et la publicité. Matière, technique, produit et image lui paraissent le véritable territoire de l'art, en prise directe avec la vérité sociale.

« Les intellectuels n'éprouvent pas d'émotion esthétique devant un centre commercial, mais dédain ou indifférence, et, pourtant, le centre commercial est, dans des villes nouvelles qui n'offrent pas d'autre alternative communautaire ou culturelle, le lieu le plus vivant, réel et moderne. Architectes et designers pourraient se poser la question, urgente, de ce qu'est la culture des banlieues, la culture de la vie urbaine, celles des chômeurs et des immigrés, des nouvelles générations et du grand public en général. Quelle est la culture des gens qui doivent survivre ? Quels sont les documents de leur vie ? »

LES « ANOMALIES » SALVATRICES

« Aujourd'hui, l'art qui concerne tout le monde, c'est la photo, la musique née des ghettos, le cinéma, le design, le graphisme, la mode. Ce sont des langages que tout le monde comprend. Le design et l'architecture sont à la croisée du réel et de l'art, ils peuvent être l'enjeu d'une véritable expression de l'histoire. »

Au-delà de cette césure entre art et fonction, Gaetano Pesce propose donc son approche d'une « double fonctionnalité » des objets et de l'architecture, à la fois ancrés dans un usage et porteurs de sens, d'une image non pas convenue, mais délibérément, politiquement, et parfois violemment, liée à la réalité.

Dans le processus industriel, on rejette toutes les pièces qui présentent une anomalie, un défaut. Gaetano Pesce interroge le sens politique de ces modes de production contemporains. *« On jette ces objets comme on rejette – ou tue –, dans la société, tout ce qui n'entre pas dans la norme. Tout ce qui est différent, marginal, incontrôlable, et qui semble remettre en cause la validité d'un système, ouvertement ou implicitement totalitaire. »*

Dès le début des années 70, Gaetano Pesce s'intéresse précisément à ces *« anomalies »* des systèmes de production, failles salvatrices qui indiquent peut-être, à travers l'étude des matériaux et des techniques, la voie d'un nouveau type d'objet industriel, l'objet diversifié, né de la possibilité de fabriquer en série des pièces uniques, *« à l'image des individus qui sont similaires mais pas identiques, qui appartiennent à une même condition mais se définissent dans le divers »*.

En 1969, la série de sièges Up, en 1972, la chaise Golgotha, conçue dans le cadre d'une unité expérimentale créée par Gaetano Pesce avec l'entreprise italienne Cassina, font aboutir cette exploration. La série Up proposait différentes formes de sièges en mousse de polyuréthane souple recouverte de jersey, comprimés sous vide, et vendus en « feuilles » qui ne retrouvaient leur volume qu'une fois extraits de leur emballage. L'un deux, le siège Up 5, qui garde en mémoire l'empreinte d'un corps féminin, enchaîné à un repose-pieds comme à un boulet, veut clairement exprimer la situation des femmes, carcérale, ou réduites au silence, encore aujourd'hui, en Chine, en Inde et dans de nombreuses civilisations.

TEL UN LINGE

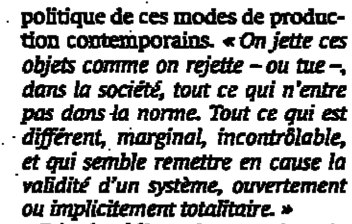
La chaise Golgotha, simplement constituée d'un rectangle de textile matelassé et capitonné maintenu par de fins tréteaux métalliques, est rigidifiée par une projection de résine. Ce geste ultime de fabrication, par nature aléatoire et combiné aux mouvements du tissu posé comme un linge, donne à chaque exemplaire un dessin différent, qui fixe l'instant de la production et en garde la trace.

En architecture, Gaetano Pesce s'insurge contre *« une architecture anonyme, répressive ou simplement formelle. »* Sa *Tour Pluraliste* de Sao Paulo, réalisée en 1987, propose aux futurs habitants une structure peu chère, livrée avec des plateaux. *« Les gens terminent eux-mêmes l'architecture, à l'intérieur et à l'extérieur, font leur autoportrait visible en façade. C'est comme un morceau de ville à la verticale. »*

Gaetano Pesce explore le futur *« pour que les frontières, les conflits et les catégories deviennent interfaces »*. Avec insolence, avec un humour noir et violent, Gaetano Pesce n'élude pas la gravité (des actes, du monde), et érige son œuvre, sa recherche, en valeur de résistance.

Sophie Tasma Anargyros

★ Exposition Gaetano Pesce : « Le temps des questions » au Centre Georges-Pompidou, du 3 juillet au 7 octobre.
★ La collection « Fish Design », objets pour la maison, est présentée à la galerie Neotu, 25, rue du Renard, 75004 Paris. Jusqu'au 30 juillet.



Fauteuil et repose-pieds de la série Up, « symbole de la fécondité féminine », 1994.
(Dessin Aurore de La Morinerie)

Amusement et couleur

Fabriqués dans une matière plastique souple et multicolore, les objets de la collection « Fish Design », produits par l'équipe new-yorkaise de Gaetano Pesce, sont l'illustration la plus récente de son intention affirmée et répétée de rompre les chaînes de l'objet de série. Tous différents, ils sont proposés comme des *« pièces uniques »* et restent pourtant abordables grâce à l'utilisation de matériaux peu onéreux. Ce sont des objets pour la maison, des vases, des miroirs, ou des ustensiles *« utiles »*, un domaine où la notion d'amusement a été longtemps écartée au profit d'un souci de fonctionnalité et de pureté des formes. Cela traduisait le besoin d'hygiène et de modernité, présent dans l'équipement du foyer durant les « trente glorieuses ». Aujourd'hui, on peut mettre de la couleur là où le blanc a dominé, oser le pittoresque ancien ou futuriste, les mélanges et les juxtapositions. Exactement ce que Pesce voulait dire à une époque dont il contestait les normes décourageantes pour l'invention.

Bijoux d'été

Avec son usine construite à Chateaubriant, dans la Loire-Atlantique, Nelly Biche de Bere, créatrice de bijoux qui commença sa jeune carrière de designer aux Etats-Unis, a renoué avec la région d'origine de sa famille. Avec vingt-sept boutiques aux quatre coins de la planète, de Lisbonne à Cayenne, d'Abidjan à Copenhague, de Genève à Osaka, Tokyo et Kobé, en passant par Montpellier ou Angers, Bordeaux et Toulouse, elle a montré que la boutique de la rue de Rennes, à Paris, son premier point d'appui, était une base intercontinentale.
C'est l'itinéraire du succès pour une entreprise orientée vers la création personnelle, la « signature » et le nom de la dessinatrice, avec la présentation, plusieurs fois par an, de collections originales, conçues autour d'un thème – brindilles et branchages, fleurs de printemps, coraux et coquillages, impressions graphiques, tout-cubes, ou tout-perles – et comprenant toujours broches, colliers, bracelets, clips et boucles d'oreilles, selon la même déclinaison esthétique. Une collection chassait l'autre, suivant la saison : maintenant, on distinguera les séries limitées, les classiques et les éphémères.
Le point commun de tous ces bijoux simples et imaginatifs est leur prix très modéré – moins de 500 F pour les plus coûteux –, autour de 200 F pour la plupart, et leur mode de fabrication. Le métal ordinaire qui leur donne solidité et rigidité est plongé dans un bain de poudres – argent ou or – qui leur donne un aspect très vivant, mais surtout durable, contrairement à certains placages de médiocre qualité que l'on trouve parfois dans les bijoux fantaisie.
Les couleurs vives d'accompagnement, bleu, rouge, orange, vert anis, sont apportées par des matériaux bon marché, des résines. Le charme vient du dessin, de l'invention d'images amusantes ou nobles, comme ces séries inspirées de l'Antiquité et du monde grec qui agrémentent l'actuelle collection d'été.

Anne Bataille

★ Biche de Bere, liste des dépositaires sur demande, Route de Bere, 44110 Chateaubriant. Tél. : (16) 40-81-30-24. Télécopie : (16) 40-28-32-21.

LIEU

Retour à la villa Savoye

L'UN DES MONUMENTS les plus confidentiels de la région parisienne est aussi l'un des plus courus. On y vient du monde entier. Ce matin-là, le livre d'or témoignait que le Brésil et Hongkong, l'Equateur, l'Italie et les Etats-Unis avaient dépêché des amateurs, juste après un citoyen de Poissy (Yvelines), sans doute intrigué dans sa propre ville par les panneaux « Villa Savoye-Le-Corbusier ».

Dans l'année, deux sur trois des quinze mille visiteurs arrivent de l'étranger tenter *in vivo* l'expérience de la modernité. S'approcher, entrer, éprouver cet espace sculpté dans la lumière qui marquait, pour Le Corbusier et son cousin Pierre Jeanneret, à la fin des années 20, l'aboutissement de leurs recherches sur une manière révolutionnaire d'habiter et de poser l'architecture dans le paysage.

Longtemps gardée au secret, la soucoupe blanche et carrée prête à décoller est une étape mythique du parcours corbuséen. On y découvre comment l'architecte conduit le regard de celui qui entre, après avoir contourné la maison le long de la paroi de verre, comment la rampe et l'escalier guident ce qu'il appelait la *« promenade architecturale »* jusqu'à ce grand salon, décor nu à peine meublé de quelques sièges de la même époque et du même auteur.

La pièce ouvre sur une terrasse qui est une véritable pièce « d'extérieur » avec des cadrages volontaires du paysage percés dans certaines parois, et la *« promenade »* continue, vers le haut, dans une évocation de coursive et de bastingage – les paquebots chers à Corbu –, jusqu'au mur blanc, clameur dans le soleil, de la dernière terrasse.

LE VŒU DE LE CORBUSIER

Maison de week-end commandée par un riche industriel de l'automobile, Pierre Savoye et son épouse, la villa appartient à l'Etat, le terrain de 7 hectares qui l'entourait ayant été affecté dans les années 60 à la construction d'un grand lycée, sur le plateau qui domine la vallée de la Seine. Un hectare de verdure et d'arbres lui a laissé, en été, un environnement très convenable. Il aura pourtant fallu l'intervention d'André Malraux pour qu'elle échappe de justesse, en 1958, à la démolition, et puisse être, à la fin de 1965, année de la disparition de l'architecte le plus célèbre du XXe siècle, classée monument historique.

Le patrimoine n'aime pas trop les édifices contemporains. Ils posent souvent des problèmes nouveaux. Ici, problèmes d'étanchéité et de terrasses mal réalisées étaient presque de fondation. Ils avaient dès l'origine nourri un conflit entre les constructeurs et leurs clients, alors que la relation avait commencé de façon plutôt idyllique : contrairement à d'autres candidats à l'avant-garde moins souples, il s'agissait, notait avec satisfaction l'architecte, de *« clients dépourvus d'idées préconçues, ni anciens, ni modernes »*. Dans ce site dégagé, il put, ainsi, réaliser presque complètement – n'étaient les problèmes de devis et de surcoût – son projet.

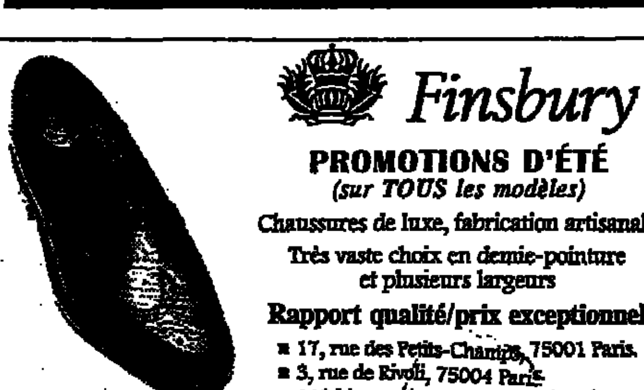
Conscient, après les fracas et les controverses qui émaillèrent d'autres moments de sa carrière, d'avoir donné là une œuvre magistrale, Le Corbusier avait souhaité que la villa Savoye soit ouverte et libre d'accès pour le public, les architectes, les étudiants et tout un chacun. C'est chose faite désormais, et les travaux réalisés, il y a deux ans, ont mis hors d'eau, comme on dit, cet édifice unique.

C'est l'intérieur qui va faire l'objet de la prochaine campagne de restauration, l'hiver prochain, ce qui entraînera la fermeture de la villa à partir du 16 septembre : les surprises risquent d'être plus vives, puisque des peintures d'origine, des ocres, des verts, et un bleu intense pour la pièce du fond désignée comme *« boudoir »* sur les plans ont été retrouvées sous les couches d'enduit blanc, et vont être rétablies. L'architecture puriste retrouve ses couleurs.

Michèle Champenois

★ Villa Savoye, 82, rue de Villiers, 78300 Poissy. Tél. : 39-65-01-06. Tous les jours sauf le mardi, de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 15 septembre. Entrée libre.





Quelques pluies au Nord soleil au Sud

L'ANTICYCLONE des Açores protégera encore bien le sud du pays, mais une nouvelle perturbation traversera le Nord l'après-midi, avec un peu de pluie.

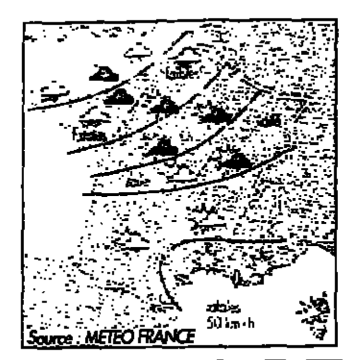
Dimanche matin, le ciel sera couvert sur la Bretagne avec un peu de bruine. Le vent d'ouest soufflera à 60 km/h en rafales en Manche. Des Pays de la Loire à la Normandie, les nuages deviendront nombreux et la pluie faible arrivera en fin de matinée. Des Charentes au Centre jusqu'à l'Ile-de-France et au Nord-Pas-de-Calais, les nuages élevés envahiront le ciel, et deviendront abondants à la mi-journée. Sur le Nord-Est, le ciel sera encombré de nuages au lever du jour, mais quelques éclaircies reviendront en cours de matinée. Sur le pourtour méditerranéen, le soleil brillera largement, avec un vent de nord-ouest soufflant à 70 km/h en rafales dans le golfe du Lion. Sur le reste des régions sud, le soleil sera prédominant.

Dimanche après-midi, les nuages et les faibles pluies ou bruines gagneront les régions allant de la Bretagne aux Pays-de-Loire jusqu'au Centre, à l'Ile-de-France et au Nord-Pas-de-Calais. Des Charentes aux Ardennes, les nuages deviendront abondants et les faibles pluies arriveront en fin de journée. De la Bourgogne à la Franche-Comté jusqu'à l'Alsace-Lorraine, le ciel sera voilé, avec une impression agréable. Le ciel se chargera de nuages par l'ouest, en fin de journée. Au sud d'une ligne Bordeaux-Lyon, le soleil se montrera généreux. Le vent de nord-ouest soufflera toujours assez fort dans le golfe du Lion.

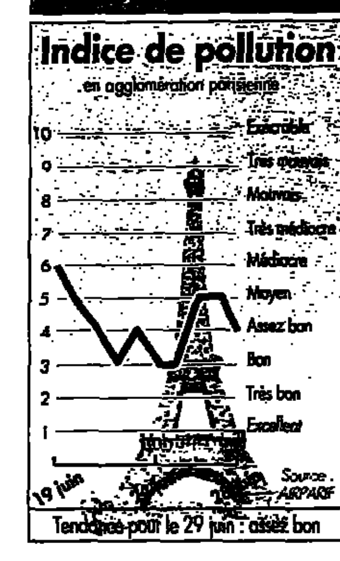
Les températures minimales iront de 10 à 13 degrés au Nord, et de 14 à 16 degrés au Sud. L'après-midi, les températures seront fraîches pour la saison au Nord avec seulement 17 à 21 degrés. Plus au sud, il fera plus doux avec 23 à 27 degrés, jusqu'à 29 degrés près de la Méditerranée.

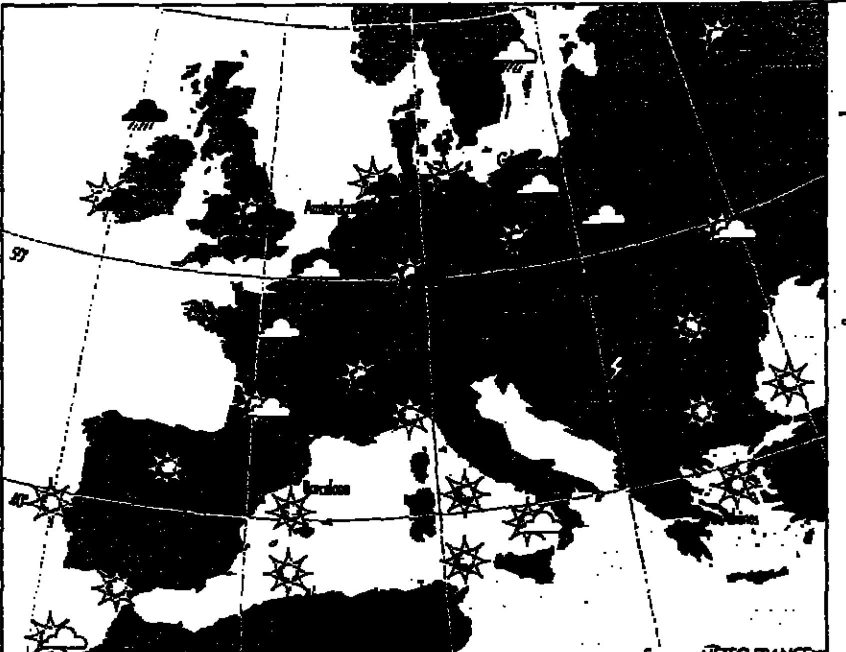
Lundi, les nuages resteront nombreux sur l'ensemble du pays avec quelques averses au Nord-Ouest et un peu de pluie du Massif Central à la région Rhône-Alpes, jusqu'à la Franche-Comté. Il fera beau sur le pourtour méditerranéen. Les températures seront fraîches pour la saison.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



La qualité de l'air



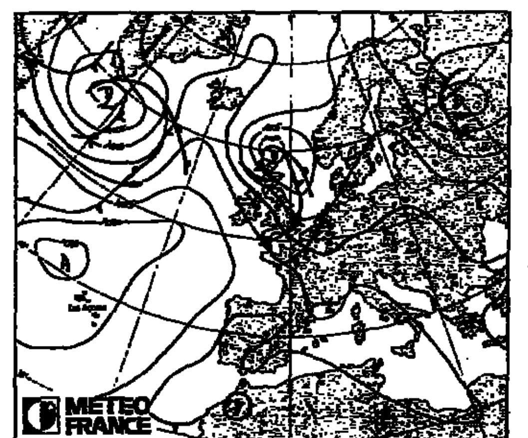


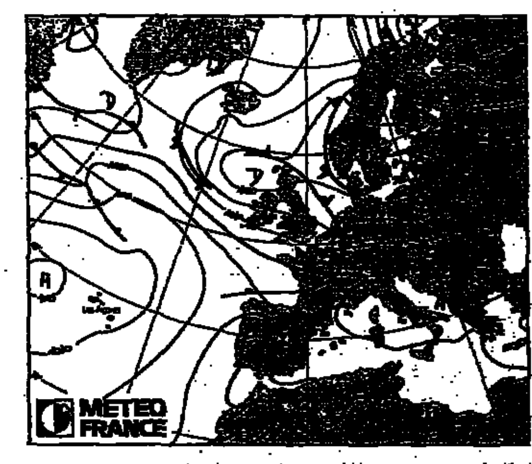
Prévisions pour le 30 juin vers 12h00

Ensoleillé · Éclaircies peu nuageux · Nuageux courtes éclaircies · Brumes et brouillard · Très nuageux ou couvert · Pluie ou bruine · Averses · Orages · Vent fort · Neige

TEMPÉRATURES du 28 juin maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	24/13
BIARRITZ	22/17
BORDEAUX	28/16
BOURGES	28/14
BREST	18/13
CAEN	23/13
CHERBOURG	19/12
CLERMONT-F.	27/13
DIJON	27/15
FORT-DE-FR.	30/26
GRENOBLE	29/15
LILLE	22/12
LIMOGES	28/14
LYON	28/17
MARSEILLE	29/17
NANCY	27/17
NANTES	22/15
NICE	23/17
PARIS	26/15
PAU	27/17
PERPIGNAN	28/21
POINTE-À-PIT.	30/25
RENNES	23/14
ST-DENIS-RÉUNION	26/19
ST-ÉTIENNE	27/13
STRASBOURG	26/17
TOULOUSE	30/16
TOURS	25/14
ÉTRANGER	
ALGER	26/13
AMSTERDAM	20/12
ATHÈNES	31/19
BANGKOK	36/27
BARCELONE	26/17
BELGRADE	22/13
BERLIN	21/13
BOMBAY	32/26
BRASILIA	27/21
BRUXELLES	22/13
BUCAREST	24/13
BUDAPEST	22/11
BUENOS AIRES	7/-1
CARACAS	-/-
CHICAGO	31/17
COPENHAGUE	18/11
DAKAR	30/25
DJAKARTA	32/34
DUBAI	44/29
DUBLIN	19/11
FRANCFORT	25/16
GENÈVE	27/15
HANOÏ	34/28
HELSINKI	16/8
HONGKONG	30/27
ISTANBUL	25/16
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	22/12
KINSHASA	29/19
LE CAIRE	35/21
LIMA	16/14
LISBONNE	34/18
LONDRES	20/12
LOS ANGELES	23/14
LUXEMBOURG	24/15
MADRID	34/18
MARRAKECH	38/19
MEXICO	23/11
MILAN	26/12
MONTRÉAL	18/12
MOSCOU	14/11
MUNICH	22/12
NAIROBI	22/14
NEW DELHI	37/27
NEW YORK	25/18
PALMA DE M.	27/14
PÉKIN	23/21
PRAGUE	21/12
PRETORIA	19/4
RABAT	30/21
RIO DE JAN.	29/17
ROME	27/11
SAN FRANC.	17/11
SANTIAGO	17/5
SÉVILLE	37/20
ST-PÉTERS.	20/11
STOCKHOLM	19/12
SYDNEY	18/7
TENERIFE	33/21
TOKYO	27/21
TUNIS	28/17
VARSOVIE	17/7
VENISE	31/17
VIENNE	23/14







Situation le 29 juin, à 0 heure, temps universel — Prévisions pour le 1er juillet, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Séance agitée à Montecitorio

LORSQUE le président de la Constituante a annoncé une déclaration de M. De Gasperi sur la décision de la conférence des Quatre à Paris attribuant Brigue, Tende et le Mont-Cenis à la France, un grand silence a pesé sur l'Assemblée. Le président du conseil, qui avait donné jusqu'alors des signes manifestes d'agitation, et dont on avait remarqué le visage durci, s'est levé, et, d'une voix grave, a martelé les phrases de son discours.

Après lui, tous les leaders des différents partis ont pris la parole pour dénoncer la *« spoliation »* dont l'Italie était victime. Entendez bien qu'il ne s'agissait que des rectifications à la frontière des Alpes. Il n'a été question du Dodécanèse à aucun moment.

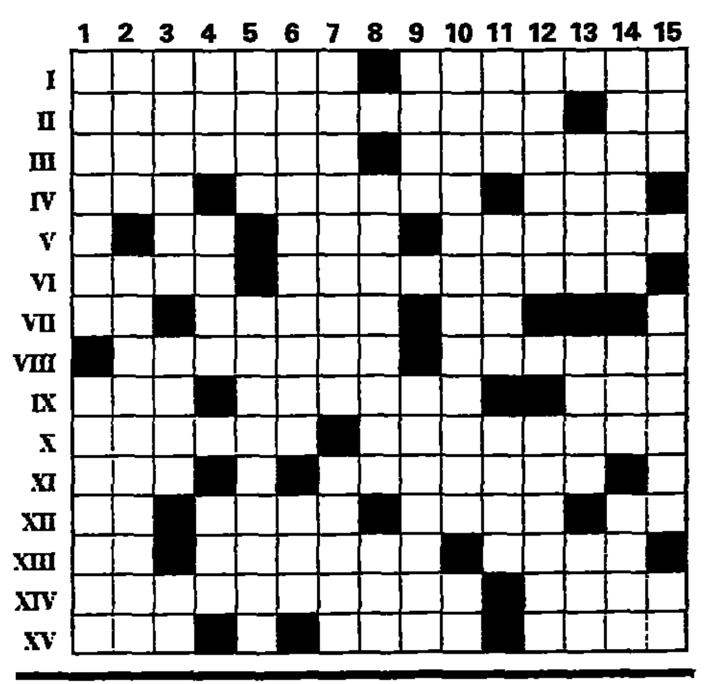
Il suffit d'avoir souffert soi-même des malheurs de sa propre patrie pour comprendre, sinon pour excuser, la vivacité de l'expression d'une douleur analogue chez les autres. Cependant il s'est dit hier après-midi, à Montecitorio, des mots injustes et peut-être imprudents. Au point que l'on hésite à les reproduire pour ne pas réveiller en France des ressentiments dont les Italiens n'ont jamais mesuré l'ampleur parce qu'ils n'ont jamais eu une exacte notion de la blessure ouverte en juin 1940 dans la chair française.

Avant cette séance agitée, les journaux du soir avaient publié des manchettes incendiaires sur la décision de Paris. En voici quelques-unes : de *Italia sera* (conservateur) : « Toujours les mêmes Français qui nous volent Brigue et Tende ». De la *Capitale* (indépendant) : « Le coup de poignard dans le dos nous est rendu. » Du *Giornale della sera* (droite) : « La préparation de la troisième guerre mondiale à Paris ».

Jean d'Hospital
(30 juin-1er juillet 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6854



HORIZONTALEMENT

I. Quand on se fait des cheveux blancs. On lui reconnaît un certain goût. – II. Qualifie une voie par laquelle il faut parfois passer. Pour un oui, autrefois. – III. Quand on en est atteint, on ne peut pas dire qu'on en bave. Groupes d'artistes étrangers. – IV. Apparus. Géographe arabe. Langue ancienne. – V. Symbole. Elément dans un décor. Des hommes libres. – VI. Oublie. Les grosses blondes chez l'épicier. – VII. Adverbe. Devenu comme un privilège. Avalé. – VIII. Sont bien malades quand ils commencent à perdre leurs dents. Pas douces. – IX. Titre anglais. Rendis poli. Sur la Dendre. – X. Port du Danemark. Mettre en poche. – XI. Ce qu'il y a de moins dur dans le boulot. Œuvre d'imagination. – XII. Un petit bout de femme. Pénétré. En Allemagne. Un élément artificiel. – XIII. La moitié de rien. Paquet d'oseille. Pas blanchi. – XIV. Quand elles sont bonnes, on peut les retrouver en enfer. Fit l'appel. – XV. Circule à l'étranger. Un danger quand on est en grève. Peuvent être mis dans le bain.

VERTICALEMENT

1. Gaillarde, à l'hôpital. C'est les yeux fermés qu'on le trouve le mieux. – 2. Quand on y est, il n'y a pas d'embarras. Somme dont on peut avoir besoin après le repas. – 3. Sépare l'Allemagne de la Pologne. Bout de bois. Pas dit. – 4. D'un verbe actif. A de solides mâchoires. Mystérieuse, dans un roman. – 5. Meurtri. Est vraiment impatiente. – 6. Un diagnostic à l'œil. Peut avoir un côté blessant. – 7. Pas assez rassis. Orné d'une fleur par un homme optimiste. – 8. Coule à l'Est. Pronom. – 9. Mauvaises habitudes. Prirent parti dans une querelle. – 10. Une personne qui ne manque pas d'aplomb. Pronom. – 11. Riposta brutalement. Peut-être mise à la Diète. Fait un pli. – 12. Fournit du tanin. Entourent des as. – 13. Inquiétant signe des temps. Chimiste ou compositeur. Crie comme une bête. – 14. Firent l'objet d'un culte. Peut revenir à la Saint-Martin. Une jolie main. – 15. Où il n'y a pas mèche. Une retraite en Inde. Premier sur le turf.

SOLUTION DU N° 6853

HORIZONTALEMENT

I. Latérales. – II. Inamicale. – III. Canonnier. – IV. Nice. Gl. – V. Noé. Aie. – VI. Courtiser. – VII. Ratés. – VIII. Al. Venise. – IX. Bali. Ados. – X. Li. Ne. Uns. – XI. Ecrevisse.

VERTICALEMENT

1. Licenciable. – 2. Ana. Oô. Laïc. – 3. Tanneur. – 4. Emoi. Ravine. – 5. Rincette. EV. – 6. Acné. Iéna. – 7. Lai. Assidus. – 8. Elégie. Sons. – 9. Sérier. Esse.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mardi 2 juillet

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER :** 2e parcours (50 F), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **DE LA PAGODE MONCEAU À LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (60 F), 11 heures, sortie du métro Courcelles (Vincent de Langlade).

■ **LE CANAL SAINT-MARTIN** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Jacques-Bonsergent (Christine Merle).

■ **LA CONCIERGERIE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Elisabeth Romann).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Haufler).

■ **JARDINS DU SEPTIÈME ARRONDISSEMENT** (35 F), 14 h 30, rue Récamier devant l'entrée du square (Ville de Paris).

■ **LA SEINE**, deuxième port fluvial d'Europe (50 F), 14 h 30, place du Châtelet devant la fontaine (Paris autrefois).

■ **DE BLANCHE À TRINITÉ** (60 F), 15 heures, sortie du métro Blanche (Vincent de Langlade).

■ **DE LA SAINTE-CHAPELLE À LA CONCIERGERIE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, derrière les grilles du Palais de justice (Monuments historiques).

■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (37 F), 15 heures, parvis de l'église (Monuments historiques).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **LE GRAND LOUVRE** et ses alentours, du Carrousel à Saint-Germain-l'Auxerrois (55 F), 15 heures, sortie du métro Palais-Royal côté place Colette (Paris et son histoire).

■ **LE JARDIN ATLANTIQUE** (37 F), 15 heures, sortie du métro Gaîté côté rue Vercingétorix (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DE LA VIE ROMANTIQUE :** exposition Ary Scheffer (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Chaptal (Institut culturel de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** exposition Dürer (50 F + prix d'entrée), 15 h 15, devant l'entrée (Institut culturel de Paris).

■ **L'OPÉRA-BASTILLE** (55 F + prix d'entrée), 17 heures, hall d'entrée (Mathilde Hager).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CORSE.** Corsica Ferries a annoncé que la compagnie n'était pas en mesure d'assurer les nouvelles liaisons Nice-Calvi et Nice-Bastia, à bord du navire à grande vitesse *Corsica-Express*, qui devait être mis en service le 28 juin. Toutes les réservations ont dû être annulées en raison d'un retard de livraison des chantiers navals italiens. – *(AFP.)*

■ **SUÈDE.** La compagnie aérienne norvégienne Braathens Safe, qui assure plus de 50 % du trafic national en Norvège, a racheté à la société suédoise Transpool les lignes intérieures de la compagnie aérienne suédoise Transwede Airways, qui transportent environ huit cent mille passagers par an. – *(AFP, AP.)*

■ **TANZANIE.** Corsair, la compagnie aérienne filiale de Nouvelles Frontières, va rouvrir la liaison Paris-Kilimandjaro (Tanzanie), abandonnée par Air France depuis avril 1996, à raison d'un vol hebdomadaire le mercredi avec retour le jeudi. – *(AFP.)*

ARTS Auguste Rodin (1840-1917) fait l'objet, cet été, d'une double exposition à Avignon. ● AU PALAIS DES PAPES, soixante bronzes sont installés dans la Grande Chapelle, tandis qu'une trentaine de dessins d'architecture sont réunis dans une salle du Petit Palais. Conçue avec le Musée Rodin à Paris, cette exposition traverse les grands thèmes de l'œuvre, depuis sa jeunesse (*L'Homme au nez cassé*) jusqu'aux pièces phares (*Le Penseur, Le Baiser*). ● À BORDEAUX, le Musée Goupil présente des fac-similés des dessins préparatoires de *La Porte de l'Enfer*. Cent quarante-cinq dessins édités justement par la maison Goupil, qui dominait à l'époque le marché de la reproduction d'art. ● À MEUDON, l'atelier du sculpteur, qui conserve les plâtres originaux, a été rénové. Depuis début juin, on peut le visiter trois jours par semaine.

Avignon-Bordeaux-Meudon : trois étapes pour visiter Rodin

La Cité des papes accueille les bronzes et des dessins du célèbre sculpteur ; en Gironde, le Musée Goupil raconte l'histoire des fac-similés de « La Porte de l'Enfer » ; et son atelier, qui surplombe la vallée de la Seine, a été réaménagé

DEUX PALAIS POUR RODIN, Palais des papes (grande chapelle), Avignon. Tél. : 90-27-50-71. Petit Palais, Avignon. Tél. : 90-86-44-58. Jusqu'au 1er septembre. Catalogue, Editions RMG/Palais des *Papes*, 208 p., 200 F.

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

Soixante sculptures de Rodin hantent la Grande Chapelle du Palais des papes, quand trente de ses dessins d'architecture sont réunis dans une salle du Petit Palais : voilà qui change des habitudes avignonnaises en matière d'expositions estivales. Jusque-là, chaque été, alors que le Petit Palais ne donnait pas grand signe de vie, la chapelle était vouée à l'art contemporain. Cette exposition, qui a été faite avec le Musée Rodin à Paris, marque en fait la prise en main de la situation par les conservateurs des deux palais voisins, le petit venant en renfort du grand.

Cette entente a du bon. Haut lieu de la peinture des primitifs italiens, depuis qu'il a la garde de la collection Campana (chefs-d'œuvre en moins, restés au Louvre), le Petit Palais mérite mieux qu'une fréquentation relativement confidentielle. Il est vrai que la forteresse des papes lui vole un tourisme qui rechigne parfois à traverser l'esplanade qui les sépare. Rodin, dont la présence à Avignon se révèle finalement, moins incongrue qu'il n'y paraît – il aimait, défendait et dessinait la pierre médiévale –, pourrait aider à faire le pas.

Dans la Grande Chapelle, les sculptures, seulement des bronzes, sont présentées dans une scénographie simple et efficace. Décollés des murs, des grands plans de toile écrue donnent un appui visuel aux œuvres sans masquer l'architecture gothique. Les socles savent se faire oublier et les vitrines sont bien réparties. Tout concourt à un effet d'ensemble réussi et assoit très correctement le contenu de l'exposition.

Celle-ci traverse les grands thèmes de l'œuvre. Quelques pièces de jeunesse, dont *L'Homme au nez cassé* et *L'Homme qui marche*, plusieurs grandes œuvres phares (*L'Age d'airain*, *Le Penseur*, *Le Baiser*) sont là, ainsi que des éléments, études et états, se rattachant à *La Porte de l'Enfer*, au monument aux *Bourgeois de Calais*, au *Victor Hugo*, au *Balzac* que l'on voit en redingote, nu, enfin drapé dans sa robe de chambre. Le thème de la danse est approché, des portraits et des assemblages sont présentés.

TROP NEUF

Rien à dire, l'exposition est honnête mais sans surprise, fidèle à l'ordinaire du sculpteur : son désir de diffusion, par bronzes interposés. Une fidélité envers laquelle le Musée Rodin de Paris, qui a hérité du droit d'édition de l'œuvre, se montre pour le moins irréprochable. On peut cependant être tenté de critiquer l'usage de certaines fontes. Le bronze, surtout s'il est neuf, comme c'est trop souvent le cas ici, noie et uniformise : le chaud-froid de douceur et de violence assassine, l'expression de la chair indissociable des mutilations, ne passent plus. On a dans l'exposition plusieurs de ces fontes très récentes (depuis 1990), qui sont légalement « originales » tant que le quota autorisé de douze exemplaires n'est pas dépassé, mais qui ne satisfont pas pour autant. Par exemple, celles des deuxième et troisième maquettes de *La Porte de l'Enfer*. Ou celle d'assemblages, ces morceaux issus de différents travaux que Rodin se plaisait à recoller. Le métal fait plus que les banaliser : ils y perdent leur crédibilité de gestes foncièrement modernes.

Soit, Rodin, en moderne, s'intéressait à toutes les formes de reproduction. La photo en était une : un outil pratique lui permettant de faire connaître son œuvre. Mais il ne photographiait pas lui-même son travail, comme a pu le faire Brancusi. Ce sont Druet et Bulloz qui, dirigés par lui, ont réalisé la majeure partie des tirages consacrés à la diffusion et la vente. Avant qu'Edward Steichen ou qu'Henry Coles ne s'y mettent, mais pour faire œuvre à leur tour en interprétant la sculpture.

S'il y a de leurs photos parmi celles qui tapissent les murs de la chapelle, le choix opéré dans le fonds des quelque 7 000 images rassemblées par le sculpteur, constitue plus un appareil documentaire du genre album de famille, qu'une étude du devenir de la sculpture sous l'œil du photographe. Cela dit, on ne nous épargne pas celui de Fernand Michaud qui pourrait être à l'origine de cette présence de Rodin à Avignon. Fernand Michaud, qui est un des photographes du Festival d'Avignon depuis un quart de siècle, n'a rien trouvé de mieux, pour dialoguer avec Rodin, que de faire poser, très académiquement, un modèle nu contre les sculptures de l'hôtel Biron, ou du Musée de Meudon. On peut voir le résultat, curieusement obscène, dans la chambre qui jouxte la Grande Chapelle.

ARCHITECTURE ET ÉROTISME

Composée de trente dessins issus des *Cathédrales de France* (un livre plaidoyer pour les « vieilles pierres vives », publié en 1914, qui en comportait 100 reproduits en fac-similés), l'exposition du Petit Palais est modeste, mais elle met l'accent sur un aspect de l'œuvre dessiné de Rodin qui est négligé au profit des feuilles érotiques.

Faudrait-il oublier que le dessin d'architecture, plus grave sans doute, peut être aussi habité des mêmes pensées ? Rodin sculpteur dessinant des pierres ne creuse-t-il pas l'anatomie du monument ? Qu'en retient-il au cours de périples et de fugues à travers la France, sur les *routes des églises ?* Certainement pas l'ensemble, mais le détail. Et pas n'importe lequel : le portail, l'arcature, l'arête vive d'un contrefort ou d'une corniche, la moulure qui « *dans son essence, représente, signifie toute la pensée du maître d'œuvre. Qui la voit et la comprend, voit le monument* ». Rodin la voit. Il a besoin de la comprendre pour mener à bien son grand œuvre, étayer la charge de sa porte aussi insondable que l'ombre habitée de tel ou tel porche gothique.

D'Auxerre à Toulouse, de Tonnerre à Champeaux, d'une église à l'autre, selon le style de l'architecture, selon l'humeur, selon l'époque de l'exécution (souvent inconnue), le trait se charge ou s'épure, se fait tantôt sec et clair, tantôt fleuri et sombre, en partie rehaussé de hachures, recouvert de gribouillis et de taches d'encre brunes.

Entre rigueur et passion, lucidité géométrique et bouche d'ombre hugolienne, entre humanisme et grande peur, les dessins d'architecture de Rodin accusent le choc de ses aspirations contraires.

Geneviève Breerette



D.R./ÉDITION RMG

L'Age d'airain, 1875-1876 (bronze, Musée Rodin). Attribué aux musées nationaux par l'Office des biens privés.

Les admirables fac-similés des dessins de « La Porte de l'Enfer » sont exposés à Bordeaux au Musée Goupil

FIGURES D'OMBRE, Musée Goupil, 40-50 cours du Médoc, 33 000 Bordeaux. Tél. : 56-69-10-83. Jusqu'au 28 septembre. Un catalogue de grande qualité accompagne l'exposition (Musée Goupil-Somogy, 240 pages, 350 francs).

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

L'histoire est compliquée et réunit un nombre considérable de protagonistes. Ce sont Rodin, Auguste, sculpteur immense, artiste célèbre et contesté – on est en 1897 ; Mirbeau, Octave, romancier et thuriféraire de Rodin ; trois imprimeurs, MM. Boussod, Manzi et Joyant ; et Maurice Fenaille, grand bourgeois et mécène.

Rodin, ayant exécuté d'innombrables dessins préparatoires pour *La Porte de l'Enfer*, en conservait des liasses dans son atelier. Boussod, Manzi et Joyant étaient les propriétaires de la maison Goupil, qui dominait le marché de la reproduction d'art. Maurice Fenaille, grâce à une fortune fondée dans l'industrie pétrolière, se fit donc le financier d'une entreprise de grande ampleur : il s'agissait de choisir des dessins, d'en réaliser la reproduction et de les publier en un volume.

Le projet s'esquissa au début de 1896. La fabrication dura d'octobre 1896 à la mi-août 1897. La reproduction était obtenue par photogravure, travail dans lequel les spécialistes de chez Goupil étaient passés maîtres. Ainsi furent imprimées 129 planches, réunissant 145 dessins en fac-similé, tout cela pour un tirage de 125 exemplaires. Maurice Fenaille paya toute l'opération, 40 644,10 francs, somme respectable en 1897. Le résultat était admirable par la qualité du fac-similé et l'élégance de la mise en page. Rodin avait revu les tirages et ses observations avaient été scrupuleusement suivies. Mirbeau pouvait célébrer dans sa préface « *d'impeccables reproductions et qui gardent la fermeté, l'accent, la souplesse, la coloration si intense des dessins eux-mêmes* ».

L'exposition – très bien faite – donne raison à Mirbeau. De l'original à sa photogravure, bien peu se perd. Quoique peu de dessins autographes aient été placés en regard de leur double mécanique, la comparaison est probante. Le grain du papier, les tremblements et la vibration du trait, le dynamisme de la ligne, l'énergie des stries et des lavis qui établissent les ombres, la légèreté des rehauts de blanc qui accentuent la lumière, tout cela – jusqu'aux annotations manuscrites et aux taches d'encre – passe d'une technique à l'autre.

DÉFORMATION ÉLOQUENTE

Ces œuvres inspirent des remarques de deux ordres. Elles incitent évidemment à un commentaire stylistique, tant Rodin y démontre son génie graphique. Groupes confus ou corps isolés, athlètes à la torture ou femmes en extase, suppliciés ou bienheureuses, Ciel ou Enfer, il sait tout dessiner. Il trouve l'abréviation expressive, la déformation éloquente. L'autre question est d'histoire du goût. L'album Fenaille apparaît comme l'un des premiers cas de diffusion par photogravure. Elle inaugure le temps de la prolifération des images sur le papier.

L'âge de la reproductibilité commence, et commence plutôt mal. Les 125 exemplaires ne s'arrachèrent pas. La souscription organisée par l'éditeur échoua complètement, ratage que le prix de vente – 500 francs – ne suffit pas à expliquer. A en juger d'après les archives Goupil, de 1897 à 1921, 48 exemplaires furent vendus et 30 donnés, si bien que presque la moitié du tirage demeurait disponible un quart de siècle après sa mise en vente... Pis : sur les 48 vendus, 33 le furent entre 1918 et 1921, quand la mort de Rodin le remit à la mode.

Donc, de son vivant, le plus grand sculpteur français trouva quinze admirateurs pour s'offrir les 129 planches de *La Porte de l'Enfer*. A l'inverse, la maison Goupil commercialisait par centaines ses tirages des tableaux du Salon et ses images les plus niaises et mièvres. D'une telle comptabilité, on ne peut tirer que des conclusions navrantes.

Philippe Dagen

L'atelier de l'artiste, à Meudon, s'ouvre au public trois jours par semaine

EN 1896, Rodin acquit une villa à Meudon, sur les hauteurs de la vallée de la Seine. Il y « casa » sa vieille compagne, Rose Beuret, et ses nombreux assistants. Il y entassait ses collections d'antiques et les innombrables plâtres, fragments d'œuvres en cours de réalisation, immédiatement moulées et conservées, qu'il montait et remontait inlassablement. Tous les jours, le sculpteur prenait le train pour Paris où l'attendaient ses ateliers. Chaque soir, il était de retour.

A sa mort, en 1917, sa propriété fut léguée à l'Etat avec son fonds d'atelier : 6 000 pièces. Un corps de bâtiment fut élevé pour accueillir les principaux plâtres. Avec beaucoup d'obstination, le public pouvait apercevoir quelques-unes de ces œuvres. Depuis début juin, la villa des Brillants, réorganisée, est ouverte trois jours par semaine. Ce petit musée est le complément naturel du Musée Rodin, à Paris.

Meudon est indispensable pour comprendre le processus de création d'un sculpteur qui n'a de cesse de recomposer des figures en puisant dans son stock de fragments. On découvre une armada de sculptures de toutes tailles, à toutes les étapes de la création. Ainsi Balzac apparaît en pied, en buste, disloqué, ébauché. L'énorme et splendide groupe de *La Défense* plane au-dessus des modèles – *Les Bourgeois de Calais*, *La Muse tragique*, *La Grande Ombre*, *Le Penseur*. Les vitrines abritent des séries de membres classées par taille, des bustes, des statuettes à peine dégrossies. Ce sont les plus émouvantes.

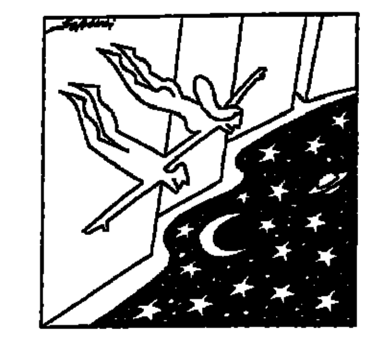
Sur la terrasse, face à la vallée de la Seine, se dresse un bronze du *Penseur*. Sous son socle, le vieux démiurge et sa femme reposent pour l'éternité.

E. de R.

★ Villa des Brillants, 19, avenue Auguste-Rodin, 92190 Meudon. Tél. : 45-34-13-09. Ouvert les vendredi, samedi et dimanche, de 13 heures à 18 heures. Catalogue, *Rodin à Meudon*, d'Antoinette Le Normand-Romain et Hélène Marraud, Musée Rodin, 127 pages, 135 F.

Goutte-d'Or en fête

Les habitants du 18e arrondissement se retrouvent au rythme des musiques



C'EST dans l'atmosphère populaire d'un repas de quartier – conçu sur le modèle des agapes frondeuses des Fabulous Trobadors de Toulouse – que s'ouvre cette 11e édition de la fête de la Goutte-d'Or. Aux Patatas Espantadas revient le soin d'animer au rock-musette le dîner, sur le terrain de pétanque, aux abords du square Léon. Fidèle à son passé, la Goutte-d'Or n'est cependant pas nostalgique. Le présent est métissé, à l'image des multiples nationalités qui se côtoient ici : Houria Aïchi, porte-parole de la chanson des Aurès, occupera l'église Saint-Bernard de la Chapelle ; des films africains, parfois inédits, seront projetés au Lavoir Moderne Parisien. Succulent d'humour et dansant à souhait, l'Orchestre national de Barbès vient mettre son grain de sel dans cette programmation qui mêle Sénégalais (le groupe Misaal), Trinidadiens (le Renegades Steel Band Orchestra), et le spectacle de magie de l'illusionniste Jean Merlin, aidés par une dizaine d'enfants initiés par ses soins.

★ **Du 29 juin au 7 juillet dans le quartier de la Goutte-d'Or. Tél. : 42-23-50-50.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Ensemble InterContemporain
L'Académie d'été de l'Ircam aura permis la découverte de jeunes compositeurs rarement entendus à Paris. Mais Pierre Boulez ne pouvait manquer de rendre hommage à ses confrères favoris, et presque disciples, comme Philippe Manoury dont le travail à l'Ircam, depuis de longues années, s'est vu consacrer par l'approbation du maître et chef d'orchestre. Manoury : *La Partition du ciel et de l'enfer*. Emmanuelle Ophèle (flûte midi), Florent Boffard, Dimitri Vassilakis (piano), Pierre Boulez (direction).
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 heures, le 29. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Guem, Cheick Tidiane Seck et Gino Sitson
« Pour mieux coordonner l'action humanitaire », l'association Batik propose une journée de forums, rencontres et concerts. Avec le percussionniste Guem, le griot malien, ancien compagnon de Salif Keita, et partenaire de Hank Jones, Cheick Tidiane Seck et le chanteur camerounais Gino Sitson, leader d'un groupe afro-jazz très influencé par le funk (album *Vocal Deliria*, chez Night & Day).
Espace Reuilly, 21, rue Hénard, Paris 12e. Mo Montgallet ou Daumesnil. 20 h 30, le 29. Tél. : 49-57-02-75. 100 F.

Musiques klezmer et yiddish
L'Orient Express Moving Shnorers s'inspire des archives sonores américaines du début du siècle pour reconstruire l'univers festif et passionné des musiciens de la tradition juive d'Europe. Belle section de cuivre, appuyée par le violon et les percussions.
Théâtre de l'Epée-de-Bois, Cartoucherie de Vincennes. Mo Château-de- Vincennes, puis navette Cartoucherie. 22 heures, le 29 ; 18 heures, le 30. Tél. : 48-08-39-74. 110 F les deux spectacles ; 80 F un spectacle. Parc de La Villette, pavillon du Charolais. 20 h 15, du 2 au 7 juillet, sauf lundi. 19 heures, dimanche. Tél. : 40-03-93-95. 110 F.

Los Van Van
Le plus représentatif des groupes officiels de la salsa cubaine ne se lasse pas d'entraîner les Parisiens sur les sentiers de la guerre : celle de la danse, du plaisir débanché. Longtemps habitués du New Morning, les Los Van Van paraissent s'installer au Hot Brass. Cette fois, ils apportent leur contribution à l'édifice « jazz » du Parc de La Villette.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 23 h 30, le 29. Tél. : 40-03-75-75. Location Fnac, Virgin. 170 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LE COBAYE 2
Film américain de Farhad Mann, avec Patrick Bergin, Matt Frewer, Austin O'Brien, Ely Pouget, Kevin Conway (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

GABBEH
Film iranien de Mohsen Makhmalbaf, avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

JANE EYRE
Film franco-italo-britannique de Franco Zeffirelli, avec William Hurt, Charlotte Gainsbourg, Joan Plowright, Géraldine Chaplin, Anna Paquin (1 h 53).
VO : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10), Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

JEUNES GENS
Film français de Pierre-Loup Rajot, avec Anne Roussel, Jean-Pierre Lorit, Tom Novembre, Roc Lafortune, Myriem Roussel (1 h 03).
Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LEON – version intégrale (*)
Film français de Luc Besson, avec Jean Reno, Gary Oldman, Natalie Portman, Dany Aiello (2 h 05).
VO : Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LOCH NESS
Film américain de John Henderson, avec Ted Danson, Joely Richardson, Ian Holm, Kirsty Graham, James Frain (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e.
VF : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

MEURTRE EN SUSPENS
Film américain de John Badham, avec Johnny Depp, Christopher Walken, Charles S. Dutton, Peter Strauss, Roma Maffia, Gloria Reuben (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

RICHARD III
Film américain de Richard Loncraine, avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr. (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

T-REX
Film américain de Jonathan Betuel, avec Whoopi Goldberg, Pons Maar, Armin Mueller-Stahl, Richard Roundtree (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, 8e.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e.

UNE NUIT EN ENFER (*)
Film américain de Robert Rodriguez, avec Harvey Keitel, George Clooney, Quentin Tarantino, Juliette Lewis (1 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

L'ÂGE DES POSSIBLES (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
CASINO (*) (A., v.o.) : Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
CITY HALL (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; UGC Convention, 15e.
LE CŒUR FANTÔME (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA COMÉDIE DE DIEU (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80 ; rés. 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
CONTE D'ÉTÉ (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
COURS-Y VITE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er.
DEAD MAN (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
DELPHINE : 1, YVAN : 0 (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
DES LENDEMAINS QUI CHANTENT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
DES NOUVELLES DU BON DIEU (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
ELLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE FACTEUR (It., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10).
LA JURÉE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Gobelins, 13e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
KANSAS CITY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
MACHAHO (Fr.-Alg., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
MIDDLE OF THE MOMENT (Suis.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PEUR PRIMALE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
RAINBOW POUR RIMBAUD (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
RIDICULE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LA SECONDE FOIS (It., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e.
THE ADDICTION (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LE TOMBEAU DES LUCIOLES (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
TRAINSPOTTING (**) (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10).
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT (Fr.-Esp.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
UN ANIMAL, DES ANIMAUX (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
UN HÉROS ORDINAIRE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
UN HÉROS TRÈS DISCRET (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
WHEN NIGHT IS FALLING (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
WITTGENSTEIN (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES REPRISES

AMERICAN MADNESS (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LORD JIM (Brit., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
METROPOLIS (All.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10).
LES NEIGES DU KILIMANDJARO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LA PORTE DE L'ENFER (Jap., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (*) (Esp., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
ROSINE (*) (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
RUDE BOY (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
SOUVENIRS DE LA MAISON JAUNE (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
STEP ACCROSS THE BORDER (Suis., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 10 h 30.
L'ANNÉE DES TREIZE LUNES (**) (All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 17 h 10.
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 10 h 30.
CONTES IMMORAUX (**) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 19 h 20.
CROOKLYN (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 14 h.
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 12 h.
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.-Por., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) dimanche 10 h 20.
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 18 h 20.
L'ENFANT NOIR (Fr.-Gui.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 18 h.
L'ÎLE NUE (Jap.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) samedi 16 h.
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) samedi 20 h.
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) dimanche 20 h.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 17 h 10.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) samedi 21 h 55.
UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 12 h 40.
VILLE HAUTE VILLE BASSE (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) dimanche 11 h 50.

FESTIVALS

3e BIENNALE DES CINÉMAS ARABES À PARIS (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). les Films primés, dim. 10 h 30, 13 h, 15 h 30, 18 h, 20 h 30.
3e BIENNALE DES CINÉMAS ARABES À PARIS (v.o.), Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49). Une nuit chaude, dim. 19 h ; les Sœurs Hamlet, sam. 22 h 35 ; Un été à la Goulette, sam. 19 h ; la Fille des aristocrates, sam. 0 h 30 ; le Gang de la liberté, dim. 12 h 20 ; Rétrospective de dessins animés, dim. 14 h 15 ; Chevaux de fortune, dim. 22 h 35, lun. 19 h ; Bye-bye, lun. 14 h ; Rivage de l'amour, lun. 22 h 40 ; Chiens errants, mar. 12 h 20 ; Al Leja, mar. 14 h 15 ; Conte des trois diamants, mar. 19 h ; Pourquoi la mer ritelle ?, lun. 12 h, mar. 22 h 35.
ALAIN TANNER, Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). la Salamandre, dim. 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45 ; le Journal de Lady M, sam. 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45 ; Charles mort ou vif, lun. 14 h 15, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; le Retour d'Afrique, mar. 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). la Main au collet, sam. 18 h 45, 20 h 30, 22 h 15 ; l'Inconnu du Nord-Express, dim. 11 h 30, 13 h 20, 15 h 10, 18 h 40, 20 h 30, 22 h 20 ; les Trente-Neuf Marches, lun. 11 h 30, 13 h, 14 h 30, 16 h 10, 19 h, 20 h 30, 22 h ; la Loi du silence, mar. 11 h 45, 13 h 30, 15 h 15, 18 h 35, 20 h 20, 22 h 05.
ARNAUD DESPLECHIN, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). la Vie des morts, sam. 16 h 30, dim. 16 h, lun. 14 h, mar. 21 h ; la Sentinelle, sam. 19 h 30, dim. 17 h 15, lun. 19 h 30, mar. 14 h.
AU REVOIR, ROBERTO SOSA (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). Latino Bar, dim. 14 h, lun. 14 h, mar. 14 h ; El patrullero, sam. 20 h, 22 h, dim. 20 h, 22 h, lun. 20 h, 22 h, mar. 20 h, 22 h.
BORIS BARNET EN DEUX FILMS (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Au bord de la mer bleue, mar. 18 h ; la Jeune Fille au carton à chapeau, mar. 16 h 45.
BUNUEL ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 12 h.
BUSTER KEATON, CHORÉGRAPHE DU RIRE, Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). le Caméraman, sam. 16 h 45, 18 h 30, 20 h 15 ; les Fiancées en folie, dim. 16 h 45, 18 h 30, 20 h 15 ; la Croisière du Navigator, lun. 16 h 45, 18 h 30, 20 h 15 ; le Mécano de la General, mar. 16 h 45, 18 h 30, 20 h 15.
CHERCHEURS D'HORIZONS, Centre Pompidou. Salle J. Renoir. Cinéma du Musée, 4e (44-78-12-33). Si j'avais quatre dromadaires, dim. 15 h ; l'Oeil au-dessus du puits, dim. 17 h.
LE CINÉMA CHINOIS, DE LA TRADITION À LA MODERNITÉ (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Sœurs de scène, sam. 17 h 15, 22 h 10 ; Adieu ma concubine, sam. 19 h 10 ; Rouge, dim. 11 h 40, 15 h 20, 20 h ; Vive l'amour, dim. 13 h 30, 17 h 40, 21 h 50 ; Corbeaux et Moineaux, lun. 12 h, 16 h, 20 h ; Chungking Express, lun. 14 h 05, 18 h 05, 22 h 05 ; les Anges du boulevard, mar. 11 h 50, 16 h 10, 20 h 30 ; le Maître de marionnette, mar. 13 h 40, 18 h.
CLASSIQUES DU WESTERN (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). la Poursuite infernale, dim. 16 h 15, mar. 13 h 45 ; les Affameurs, mar. 10 h ; l'Appât, dim. 20 h ; Winchester 73, sam. 18 h, 22 h, lun. 22 h ; le Massacre de Fort Apache, dim. 11 h 45 ; la Charge héroïque, lun. 17 h 50 ; Je suis un aventurier, mar. 18 h ; l'Homme de la plaine, lun. 18 h, mar. 17 h 45.
LE FÊTE KORDA (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). les Quatre Plumes blanches, dim. 14 h ; le Voleur de Bagdad, dim. 16 h 30 ; Fantôme à vendre, dim. 19 h, mar. 21 h 30 ; le Chevalier sans armure, dim. 21 h 30 ; Elephant Boy, lun. 14 h ; la Vie privée d'Henry VIII, lun. 16 h 30 ; l'Espion noir, lun. 19 h ; Rembrandt, lun. 21 h 30 ; le Livre de la jungle, mar. 14 h ; Lady Hamilton, mar. 16 h 30 ; Anna Karenine, mar. 19 h.
LES FILMS DE CHEVET DE VALERIA SARMIENTO, Epée de Bois, 5e (43-37-57-47). Pierrot le fou, lun. 15 h 30 ; Lettre d'une inconnue, sam. 22 h, dim. 19 h ; J'ai le droit de vivre, sam. 19 h, mar. 22 h ; le Messager, dim. 22 h ; les Gens de Dublin, lun. 19 h ; El, mar. 19 h ; Sandra, lun. 22 h, mar. 15 h 30 ; l'Ange bleu, dim. 15 h 30.
KABALAT PANIM (CULTURES JUIVES ET ISRAELIENNE), Cartoucherie-Epee de Bois, 12e (48-08-39-74). Enquête sur Abraham, dim. 14 h ; En remontant la rue Vilin, dim. 16 h ; Récits d'Ellis Island, dim. 17 h ; Belleville-Drancy par Grenelle, dim. 18 h.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; l'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.
MARSEILLE, GUÉDIGUIAN, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Dernier Eté, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 22 h, lun. 14 h, mar. 16 h ; Rouge midi, sam. 16 h, 18 h, 22 h, lun. 16 h, mar. 18 h ; Ki lo sa ?, lun. 18 h, mar. 22 h ; Dieu vomit les tièdes, lun. 22 h ; A la vie, à la mort !, mar. 14 h.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Une nuit à l'opéra, sam. 17 h, dim. 17 h ; la Soupe au canard, lun. 17 h 40, mar. 17 h.
MODÈLES DU 7e ART, LA COMÉDIE (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34). les Hommes préfèrent les blondes, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; To be or not to be, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Vacances de M. Hulot, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Roman d'un tricheur, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
NUIT HOMOS AND CO (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). 2 nuits de courts métrages pour faire la nique au Sida, sam. 0 h.
PANORAMA DU CINÉMA IRANIEN D'HIER ET D'AUJOURD'HUI (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). le Cycliste, lun. 15 h 15 ; les Bottes rouges, lun. 16 h 45, mar. 12 h 45.
RÉTROSPECTIVE RENÉ GILSON, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). l'Escadron Volapuk, lun. 14 h, mar. 16 h ; On n'arrête pas le printemps, lun. 16 h, mar. 18 h ; la Brigade, lun. 18 h, mar. 20 h ; Juliette et l'air du temps, lun. 20 h, mar. 22 h ; Ma blonde entends-tu dans la ville ?, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, lun. 22 h ; Un été à Paris, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, mar. 14 h.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : la Grande Course autour du monde (v.o. s.t.f.), de Blake Edwards, 16 h 30 ; Snobs (1961), de Jean-Pierre Mocky, 19 h 45 ; la Castagne (1976, v.o. s.t.f.), de George Roy Hill, 21 h 30.
LUNDI
Fête du cinéma : Minuit... place Pigalle (1927), de René Hervil, 16 h ; la Belle Nivernaise (1924), de Jean Epstein, 18 h ; Bessie à Broadway (1928), de Frank Capra, 20 h ; Profondeurs mystérieuses (1949, v.o.), de G. W. Pabst, 22 h.
MARDI
Fête du cinéma : le Dernier Tournant (1939), de Pierre Chenal, 16 h ; la Vie parisienne (1935), de Robert Siodmak, 18 h ; Bonne Chance (1935), de Sacha Guitry, 20 h ; Mauvaise Graine (1934), de Billy Wilder, 22 h.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : Peaux de vaches (1988, v.o.), de Patricia Mazuy, 17 h ; Gloria (1980, v.o. s.t.f.), de John Cassavetes, 19 h 30 ; Police (1985), de Maurice Pialat, 21 h 45.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma turc : Yol (1981, v.o. s.t.f.), de Yilmaz Güney, 14 h 30 ; le Mouchoir blanc (1955, v.o. s.t.f.), de Lufti O Akad, 17 h 30 ; Deux femmes (1992, v.o. s.t.f.), de Yavuz Ozkan, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma turc : A Ay (1988, v.o. s.t.f.), de Reha Erdem, 14 h 30 ; la Terre brûlante (1973, v.o. s.t.f.), de Feyzi Tuna, 17 h 30 ; le Lutteur (1984, v.o. s.t.f.), de Zeki Okten, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Avoir 20 ans : Avant... mais après (1994), de Tonie Marshall ; Kids (1994, v.o. s.t.f.), de Larry Clark, 14 h 30 ; N'oublie pas que tu vas mourir (1995), de Xavier Beauvois, 16 h 30 ; Pantoufles (1995), de Muriel Cravatte ; Souviens-toi de moi (1993), de Zaïda Ghorab-Volta, 19 h ; A propos des garçons, des filles et du voile (1995), de Yousry Nasrallah, 21 h.
MARDI
Avoir 20 ans : les Yeux menteurs du jour (1992), de Pierre Le Bret ; Place de la République de Jean-Gabriel Leynaud, 14 h 30 ; Une visite (1994), de Philippe Harel ; Muriel fait le désespoir de ses parents (1995), de Philippe Faucon, 16 h 30 ; Portraits de Berlin, 19 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
Petit à petit (1970), de Jean Rouch, 15 h ; la Chasse au lion (1907), de Viggo Larsen, 17 h.
MARDI
L'Afrique et la recherche scientifique de Jean Rouch, 16 h 30.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.





SAMEDI 29 JUIN

TF 1

20.45

▶ LES ANNÉES TUBES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Les tubes de vos vacances. Invités : France Gall, Mariah Carey, Zouk Machine, Lagaf' et ses Gafettes, François Feldman, Richard Sanderson... (125 min). 436252

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. Haute infidélité, de Jim Wynorski, avec Shannon Tweed (95 min). 2855813
Un avocat tombe sous le charme de sa cliente.
0.25 Formule F 1. Grand Prix de France : analyse des essais.
1.00 Journal, Météo.
1.15 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.35 et 2.10, 3.10, 3.45, 4.25 TF1 nuit. 2.20 et 3.55 Histoires naturelles. 3.20 Intrigues. Série. 5.00 Musique. 5.05 Histoire des inventions. Série.

France 2

20.50

FORT BOYARD
Divertissement. Présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. (105 min). 898271
Ouverture des portes sur les épreuves et les aventures de Fort Boyard, qui bat son plein pour sa septième saison.

22.35

LE PIRE DE LA BROSSE À DENTS
Divertissement. Présenté par Nagui (55 min). 4576165
23.30 Journal, Météo.
23.40 Tatort. Série. La nouvelle.
Une jeune inspectrice enquête sur une série d'agressions commises sur des femmes.
1.30 Okavongo. 2.10 Vida, l'aventure lapone. 2.35 Urtl. Nicaragua : la situation de l'enfance. 2.50 Zen [1 et 2/2]. 4.45 Le Tour de France (rediff.).

France 3

20.55

L'ENFER VERT
Téléfilm de Philippe Bensoussan, avec Gérard Darmon, Didier Bezace [2/2] (95 min). 2823891
Pour avoir connu mauvaise fortune au poker, un homme est pris dans le tourbillon infernal du contrat mafieux pour rembourser sa dette.

22.30

LES BRÛLURES DE L'HISTOIRE
Magazine. Staline en Espagne : la guerre civile dans la guerre civile, 1936-1939 (70 min). 1612558
L'ouverture des archives de Moscou permet d'explorer l'ombre et la lumière de la guerre civile.
23.40 Journal, Météo.
0.05 Concours Eurovision 96 des jeunes musiciens. Musique. A Lisbonne. Fanny Clamagirand, jeune violoniste de onze ans, représentera la France. (65 min). 3199850
1.10 Les Incorruptibles.

Arte

20.45

L'AVOCAT
Série [4/6]. Mission parallèle, de Heinz Schirk, avec Manfred Krug (45 min). 412287
Dans le Kreuzberg immigré et populaire de Berlin, l'avocat Robert Liebling résout de bien ténébreuses affaires.
21.25 Métropolis. L'art descend dans la rue, la pop entre au musée ; que pensez-vous de... ; agenda culturel ; cyber-news (60 min). 8242097

22.25

MUSIC PLANET
Jazz Collection [2/3]. Fats Waller, de Jean-Pierre Dewillers, Jean-Noël Christiani et Sylvie Faguer (60 min). 1055707
23.25 Brigitta
Téléfilm de Dagmar Knöpfl, d'après la nouvelle d'Adalbert Stifter, avec Carl Achleitner, Tamas Jordan (N., v.o., 80 min). 7437368
Au XIXe siècle, en Hongrie, un jeune peintre de talent est témoin d'un adultère.
0.45 L'Ile aux trente cercueils. Feuilleton [4/12] de Marcel Cravenne, avec Claude Jade, Jean-Paul Zehnacker (rediff.). 1.35 Cartoon Factory. Dessins animés. The Oily Bird (1928) ; Singing Saps (1930) ; Three Little Kittens (1934) ; Betty Boop's Ker Choo (1933) (rediff.). 1.40 Rose. Court métrage belge d'Alain Berliner avec Clémentine Célarié, Daniel Hanssens (1993, rediff., 23 min).

M 6

20.45

MURDER ONE, L'AFFAIRE JESSICA
Série en vingt-trois chapitres, avec Daniel Benzali.
Chapitre 4 (60 min). 1664894
Chapitre 5 (50 min). 4837707
Chapitre 6 (55 min). 4387233

23.30

LA MAISON DE TOUS LES CAUCHEMARS
Série. La treizième réunion, avec Julia Foster, Warren Clarke.
L'enquête d'une jeune journaliste la conduit d'un centre d'amincissement à une morgue, et à un dîner avec des morts vivants.
0.30 Motocyclisme. Grand Prix des Pays-Bas.
1.30 Best of Dance. Musique.
3.00 Jazz 6. 3.55 Culture pub. 4.20 E = M 6. 5.15 Sexy mode. 6.00 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

20.30

CADFAEL
Série. [2/8] Le moineau du sanctuaire (76 min). 2375349
L'orfèvre de la ville de Shrewsbury est dévalisé et blessé. Tous les habitants soupçonnent un jeune jongleur qui se réfugie à l'abbaye, où vit le moine Cadfael...

21.50

RUGBY
En différé. Argentine-France.
23.30 Flash d'information.
23.35 Alien 3 ■
Film de David Fincher (1991, 110 min). 8332252
1.25 Les Ombres du cœur
Film de R. Attenborough (1993, v.o., 126 min). 91800924
3.30 La Musique du hasard ■
Film de Philip Haas (1992, v.o., 95 min). 4932568
5.05 Les Copains ■ ■
Film de Yves Robert (1964, N., 95 min). 1121374

Radio

France-Culture
20.45 Fiction : Le nouveau répertoire dramatique (rediff.). Aurélie, ma sœur, de Marie Laberge.
22.35 Musique : l'Air du temps. Y-a-t-il encore un chanteur dans la salle ?
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Petits crimes japonais ; L'Amour du prochain ; Métro à gogo, de Kyotaro Nishimura. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les Nuits du désert ; 1.28, Les Touaregs du sud algérien ; 2.55, Hawad ou voyages chez les Touaregs ; 3.23, Le Bon Plaisir de Théodore Monod ; 6.22, Andrée Chedid.

France-Musique
19.30 Opéra. Festival d'été Euroradio. Donné en direct de l'Opéra national de Paris, par le Chœur, Denis Dubois, chef de chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Carlo Rizzi : Norma, de Bellini, opéra en deux actes, livret de Felice Romani, d'après la tragédie de Soumet, Franco Farina (Pollione), Dimitri Kavrakos (Oroveso), Carol Vaness (Norma), Susanne Mentzer (Adalgisa), Paul Lyon (Flavio).
23.05 Le bel aujourd'hui. Portrait de Philippe Manoury.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Théophile Gautier et la musique. Lohengrin, prélude, de Wagner, par l'Orchestre Philharmonia, dir. O. Klemperer ; Trio no 1, de Beethoven, par le Trio Fontenay ; Procession nocturne, de Liszt ; Les Nuits d'été, de Berlioz, par l'Orchestre de la Suisse Romande, dir. Ansermet, Régine Crespin, soprano ; L'Invitation à la Valse, de von Weber, Martin, piano ; Giselle, d'Adam, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Tilson Thomas ; Tristesse, de Fauré ; Lamento, de Duparc, Souzay, baryton ; Rodrigue et Chimène, prélude de Debussy, par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Nagano.
22.40 Da Capo. Œuvres de Bartok, Hindemith, Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
19.30 Journal (RTBF).
20.00 Les Carnassiers.
21.30 Reportages.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Faites la fête.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
19.35 Les Fous du roi.
20.35 L'Heure exquise.
21.35 Les Plus Beaux Jardins du monde. Naissance de la campagne anglaise.
22.00 Retour à Samarkand. [3/4] En Kashgarie.
23.00 L'Histoire oubliée. [1/3] Les tirailleurs sénégalais.

Paris Première
19.35 Stars en stock. Jane Fonda.
20.00 Golf en capitale.
20.30 Le Cadre Noir de Saumur.
22.00 Concert : Aretha Franklin. Enregistré au Palais des sports de Paris, en 1977. (60 min). 7052349
23.00 Paris dernière.
23.55 No One Is Innocent. De Patrick Savey.
0.20 Concert : Terence Blanchard (85 min). 55849479

France Supervision
19.50 et 22.25, 23.00 L'Eté des grands créateurs.
20.30 Théâtre : Arsenic et vieilles dentelles. Pièce de J. Kesselring. Avec Simone Valère (115 min). 23820813
23.35 Romain Rolland, paroles dans le siècle. De Y. Jeanneret et A. Tamas.
0.40 Concert : Kent. Enregistré à La Cigale, à Paris (85 min). 20071634

Ciné Cinéfil
20.00 Le Club. Invité : Gérard Brach.
21.20 La Magnani. De C. Vermorcken. 77829417
23.00 La Malédiction des hommes-chats ■ ■
Film de Robert Wise (1944, N., 70 min). 1316078
0.10 Un homme de fer ■ ■
Film de Henry King (1949, N., 130 min). 12354905

Ciné Cinémas
20.30 Le Vent de la colère. Téléfilm américain de Fielder Cook (1987, 90 min). 7847900
22.00 Alexandre Trauner.
23.05 Flag
Film de Jacques Sand (1987, 105 min). 28927338

Série Club
19.55 Agence Acapulco.
20.45 Miami Vice. Le retour du fils.
22.15 Les Têtes brûlées. Alerte au Faucon.
23.00 La Loi selon Mac Clain. Autodéfense.
23.50 Les Evasions célèbres. Latude ou l'entêtement de vivre.

Canal Jimmy
21.00 Earth Two. Morganite.
21.50 Friends. Celui qui était comme tous les autres.
22.10 Chronique californienne.
22.15 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Le dressage des parents.
22.25 Nonante.
23.25 La Conquête du ciel.
0.20 Quatre en un.
0.50 Seinfeld. La limousine.

Eurosport
15.00 Tennis. En direct de Wimbledon. Internationaux d'Angleterre (165 min). 38851436
17.45 Cyclisme. En direct de S'Hertogenbosch (Pays-Bas). Tour de France : Prologue (135 min). 1440368
20.00 Formule 1.
21.00 Motocyclisme.
22.00 Tennis.
0.00 Pole position.
1.00 Motocyclisme (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR
20.35 Le Salaire de la peur. Film de Henri-Georges Clouzot (1953, N., 0 min). Avec Yves Montand. *Drame.*
OU 20.35 Rosemary's Baby. Film de Roman Polanski (1968, 0 min). Avec Mia Farrow. *Fantastique.*
OU 20.35 Platoon. Film d'Oliver Stone (1986, 130 min). Avec Tom Berenger. *Aventures.*

Rendez-vous

13.30 **Europe 1**
Il était une fois Musicorama : Charles Trenet.

18.10 **France-Inter**
EBA : L'INET 96, rencontres mondiales de l'Internet à Montréal.

DIMANCHE 30 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
12.52 Journal, Météo, Trafic infos.
13.15 F 1 à la Une. En direct de Magny-Cours : Grand Prix de France ; 14.00, Départ de la course ; 15.45, Le podium (160 min). 81477059
15.55 Les Dessous de Palm Beach. Série. Good-bye Charlie.
16.50 Disney Parade.
18.00 Les Sauveteurs de l'impossible. Série. Destin fatal.
19.00 7 sur 7. Magazine. Invités : Alain Lamassoure, porte-parole du gouvernement, et François Hollande, porte-parole du PS.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.45

APRÈS L'AMOUR
Film de Diane Kurys (1992, 104 min). 782382
Une romancière vit avec un architecte qui, de temps en temps, va retrouver une autre femme avec laquelle il a eu deux enfants...
22.30 Ciné dimanche.

22.45

BLUE JEAN COP ■
Film de James Glickenhaus avec Peter Weller, Richard Brooks (1987, 97 min). 6102450
Plongée dans les bas-fonds de New York, corruption de la police : un thriller musclé.
0.25 Les Bidasses en cavale
Film de Philippe Clair avec Michel Galabru (1975, 70 min). 1750295
Une farce d'une rare stupidité.
1.55 Journal, Météo.
2.05 Concert. Symphonie no 4, de Tchaïkovski. 2.50 et 3.55, 4.30 TF1 nuit. 3.00 et 5.05 Histoires naturelles. 4.40 Passions. Série. 5.00 Musique.

France 2

12.05 Cousteau. Vietnam et Cambodge : le riz et les fusils.
12.50 Loto.
12.55 et 13.15 Météo.
13.00 Journal.
13.25 Le Renard. Série.
14.25 En attendant le Tour.
15.20 Cyclisme : Tour de France. 1re étape (206 km) (130 min). 6224382
17.30 Vélo Club.
18.00 Le Bêtisier du vélo.
18.15 et 4.15 Stade 2. Football ; Moteurs : Le Grand Prix de vitesse des Pays-Bas ; Disciplines olympiques : Le CSIO d'Aix-la-Chapelle ; Meeting Gaz de France à Charléty ; Tennis.
19.00 Journal, A cheval, Météo.

19.35

FOOTBALL
En direct de Wembley. Finale de l'Euro 96, Allemagne-République tchèque. 20.00, coup d'envoi ; 20.45, mi-temps ; 21.00, 2e période ; 21.55, remise de la coupe.

22.25

INSTINCT MAUDIT
Téléfilm d'E.W. Swackhamer, avec Jane Seymour, Parker Stevenson (95 min). 5981214
Une personnalité de la haute société apprend la vérité sur les affaires de son époux, lorsqu'il disparaît mystérieusement.
0.00 Journal, Météo.
0.10 Musiques au cœur (rediff.). L'esprit Bagouet. Hommage à Dominique Bagouet. (80 min). 2971791
1.30 Accélération verticale. 1.30 Secret diplomatique. Diplomate séraphique. 2.20 Fort Boyard (rediff.). 4.30 Tour de France (rediff.).

France 3

11.55 Flash d'information.
12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Les Quatre Dromadaires.
14.10 Le soleil se lève aussi [1 et 2/2]. Téléfilm de James Goldstone (91 min). 7876382
15.45 Tiercé. En direct, Grand-Prix de Saint-Cloud.
17.55 Le Bêtisier du vélo. Quand l'humour grimpe au sommet.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Les Débatteurs.
20.10 Benny Hill.
20.36 Cyclisme. Le journal du Tour.

20.55

INSPECTEUR DERRICK
Série. Jeune fille en jean, de Theodor Grädler, avec Horst Tappert. (65 min). 5777450
22.00 Un cas pour deux. Série. Cauchemar.
23.00 Journal, Météo.

23.25

CÉRÉMONIE SECRÈTE ■ ■
Film britannique de Joseph Losey avec Elizabeth Taylor, Robert Mitchum (1968, v. o., 104 min). 4394547
A Londres, une orpheline névrosée prétend reconnaître sa mère morte en une prostituée vieillissante, elle-même en deuil d'un enfant.
1.15 Les Incorruptibles. Le spéculateur. Série. *Confronté à un jeune loup de la finance, Eliot Ness découvre que celui-ci prend des commissions à l'insu de son investisseur. Il utilisera cette information pour faire pression.*

La Cinquième

13.30 Tevá. Les Mentawaï.
14.30 Autour des festivals. Les festivals de danse.
Cette série nous conduit dans les coulisses des festivals. On y rencontre des artistes, des techniciens etc. La série commence par la danse.
15.30 Les Lumières du music-hall. Jean Gabin. 16.00 Maria Vandamme. [1/4] Feuilleton. 17.30 Le Prince Charles, un homme seul. 18.30 Va savoir.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés. When Winter Comes (1924) ; Placide marin (1930) ; The King of Bugs (1930) ; Candide candidat (1937).
19.30 Maestro. Magazine. Billboards. Ballet de Laura Dean, Charles Moulton, Peter Pucci et Margo Sappington, musique de Prince. Avec le Joffrey Ballet (60 min). 9295
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : ENCORE UN TOUR
proposée par Serge Laget, François Landesman et Jean-Louis Saporito.
20.46 Chacun son Tour ou le rêve forcené d'Henri Desgrange. Documentaire de Patrick Le Gall (89 min). 100234011
Histoires de champions et de duels, de vélos, de dérailleurs, de dopage... Patrick Le Gall réunit des images inédites de l'avant-guerre et porte un regard neuf sur le Tour d'aujourd'hui.
22.15 Les Echappées. Documentaire. Poulidor en jaune, de Jean-Claude Mocik, avec Claude Piéplu. Miguel raconte Indurain, de François Landesman. Le Fou du Tour, de François Landesman (60 min). 1026295
23.15 Pour le maillot jaune ■
Film français de Jean Stelli avec Albert Préjean, Meg Lemonnier (1939, 88 min). 6018905
Cette comédie bon enfant connut un certain succès pour ses images du Tour de France. C'est une rareté, jamais diffusée à la télévision.
0.45 Métropolis. Magazine présenté par Pierre-André Boutang et Peter Wien. L'art descend dans la rue, la pop entre au musée ; que pensez-vous de... ; agenda culturel ; cyber-news (rediff., 105 min).

M 6

12.05 Madame est servie. [1/2] Série.
12.45 Le Souffle de la vie. Téléfilm de Bobby Roth (87 min). 3577943
Un ancien champion reprend la compétition par amitié pour un petit leucémique.
14.25 L'Amour en héritage. Téléfilm de Douglas Hickox [1 et 2/4], avec Stefanie Powers (195 min). 24622856
18.00 Diana face à son destin. Documentaire.
19.00 Models Inc. Série.
19.50 Génération Net. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine.

20.45

LES DOCUMENTS DE ZONE INTERDITE
Magazine de Patrick de Carolis. Un été à Saint-Tropez. Documentaire de Tony Comiti. (115 min). 576568
22.40 Culture pub. Spécial Italie.
23.10 et 0.55 Sport 6.

23.20

APHRODITE, DÉESSE DE L'AMOUR
Film français de Robert Fuest avec Valérie Kaprisky (1982, 92 min). 9123295
En juin 1914, un milliardaire et sa maîtresse emmènent, sur leur yacht, des invités vers une île de la mer Egée où ils veulent faire revivre les amours d'Aphrodite selon le roman de Pierre Louÿs. Un grand spécialiste de films fantastiques anglais fourvoyé dans l'érotisme « de luxe ». Navrant.
1.05 Best of 100% nouveaux.
2.35 Oh, les girls ! Documentaire. 3.25 Fréquenstar. Magazine. 4.20 La Croisière rouge. Documentaire (60 min). 5.20 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

13.05 La Semaine des Guignols.
13.35 Le Grand Voyage. (53 min). 742479
14.30 Chassés-croisés. Téléfilm de Denys Granier-Deferre (87 min). 522653
16.00 Beach Volley. Finale du championnat du monde.
17.00 Cyclisme. Championnat de France de VTT
18.00 Petit Papa Baston. Film de Terence Hill (1994, 103 min). 790856
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.40 Flash d'information.
19.50 Ça cartoon. (45 min). 751672

20.35

BIENVENUE AU CLUB
Film de Steve Rash (1991, 116 min). 905011
Sept copains se retrouvent à New York, à l'occasion du mariage de l'un d'eux.
22.30 Flash d'information.

22.35

UNE CORRIDA À GRENADE
Corrida du 9 juin commentée par Pierre Albaladejo, Vincent Bourg et Jacques Durand (80 min). 2637450
23.55 Afición. Documentaire. La passion de la tauromachie (52 min). 182108
0.50 Belmonte ■
Film de Juan Sebastian Bollain (1994, v.o., 101 min). 57007623
2.30 Surprises (30 min).

Radio

France-Culture
20.30 Atelier de création radiophonique. Europoly, par Helmut et Heidrun Kopetzky ; Babel (extraits), Hörspiel de Dieter Schnebel.
22.25 Poésie sur parole. Vladimir Holan.
22.35 Musique : Le Concert. Transcontinentales. Concert enregistré le 11 juin, au Studio Charles Trénet de la Maison de Radio-France. Le Quartet de Jef Sicard.
0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par Antoine Le Hembr ; Rub a dub dub ; Rémanences : Yeux d'Almée ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui : Steeple Remove : The Importance of Being, Sordid Sentimental, collection Faire-part. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La famille à travers les âges (1) ; 1.58, Lewis Carroll, maître d'école buissonnière (1) ; 5.56 Entretien avec Alberto Moravia.

France-Musique
20.05 Voix souvenirs. Norma : Casta diva (acte II), de Bellini, par l'Orchestre du Mai Florentin, dir. Gianandrea Gavazzeni (enregistré en 1958) ; Œuvres de Massenet : Thaïs : Voici donc la terrible cité (Athanael, acte I), par l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Pierre Dervaux, (enregistré en 1966) ; Air du miroir (acte II), par l'Orchestre Radio Lyrique, dir. Robert Benedetti, (enregistré en 1956) ; Œuvres de Tosti, Costa-Tessarech, Canteloube, Mozart, Bizet.
21.00 Capitale Prague. Par Mildred Clary.
22.30 Transversales. 1. Deux déclics : Le retour de Patti Smith (le 2 et 3 juillet à l'Olympia) ; Meredith Monk au festival d'Avignon. - 2. Les Magiciens de la Terre : Madagascar : Le groupe vocal et instrumental Féo-Gasy (Les 4 et 5 juillet au festival d'été de Nantes, le 25 juillet à Rochefort et du 1er au 4 août aux Nuits atypiques de Langon) ; Argentine : L'art du tango par la chanteuse Sandra Rumolino et l'Ensemble instrumental du pianiste Gustavo Beytelmann ; Espagne : Chant liturgique mozarabe de la cathédrale de Tolède, par Marcel Pérès et l'Ensemble Organum. - 3. Chansons : Les Pieds dans l'eau, de Mireille et Jean Nohain ; Voyage en Italie, de Catherine Dirand et Benoît Carre, par le groupe Lilicub. 4. Le Jazz, probablement : René Botlang, piano.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.00 Soirée lyrique. Parsifal, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Hofmann (Parsifal), Vejzovic (Kundry)
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
20.00 7 sur 7.
21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Résultats du Grand Jeu TV5 : la météo.
22.45 La Femme de ma vie ■ ■
Film de Régis Wargnier (1986, 105 min). 31546924
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.35 Aramits, la fête des bergers.
21.20 Claudine et Dédée, trieuses de poissons.
21.50 ▶ Place de la République.
23.20 Les Nostalgiques de la bourlingue.

Paris Première
20.00 Paris Match Première.
20.30 Premières loges.
21.00 Cry Freedom ■
Film de R. Attenborough (1987, v.o., 155 min) 97172566
23.35 Concert : Horace Silver. Enregistré au festival Jazz à Vienne (Isère), en 1994. (85 min). 43638837

France Supervision
20.30 Le Gaffeur
Film de Serge Pénard (1985, 85 min) 83908030
21.55 Dersou Ouzala ■ ■ ■
Film d'Akira Kurosawa (1975, 140 min) 69134924

Ciné Cinéfil
20.30 Un homme de fer ■ ■
Film de Henry King (1949, N., 130 min) 92358276
22.40 Curly Top ■
Film de Irving Cummings (1935, N., v.o., 75 min) 3712214

Ciné Cinémas
20.35 Conseil de famille ■ ■
Film de C. Costa-Gavras (1986, 100 min) 3167363
22.15 Scanners 3 la conquête
Film de Christian Duguay (1991, 100 min) 1892189

Série Club
20.35 Le Club.
20.45 Cimarron Strip.
22.00 Les Têtes brûlées.
22.45 La Loi selon Mac Clain. La vérité sort de la bouche des enfants.
23.40 Les Evasions célèbres. Le colonel Jenatsch.

Canal Jimmy
20.00 Seinfeld.
20.30 Dream On.
20.55 Country Box.
21.25 Absolutely Fabulous.
21.55 La Semaine sur Jimmy.
22.05 New York Police Blues.
22.55 Destination séries.
23.25 Friends.

Eurosport
13.25 Formule 1. En direct de Magny-Cours. Grand Prix de France : la course (155 min). 49823160
16.00 Cyclisme. En direct des Pays-Bas. Tour de France. 1re étape.
20.00 Formule 1.
21.00 Formule Indy. En direct. Grand Prix de Cleveland (Ohio, 120 min). 525943

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
22.35 Dangereuse défense. Film de Bruce Seth Green (1987, 95 min). Avec Linda Purl. *Policier.*
0.10 Les Misérables. Film de Jean-Paul Le Chanois [1/2] (1957, 55 min). Avec Jean Gabin. *Drame.*
1.35 Du Guesclin. Film de Bernard de Latour (1948, N., 90 min). Avec Fernand Gravey. *Aventures.*
3.05 Histoire de rire. Film de Marcel L'Herbier (1941, N., 100 min). Avec Fernand Gravey. *Comédie.*

TMC
20.35 L'Appel de la forêt. Film de Ken Annakin (1973, 105 min). Avec Charlton Heston. *Aventures.*

Rendez-vous

18.00 **Europe 1**
Le Club de la presse. Jacques Toubon.

18.30 **RTL**
Grand Jury RTL-Le Monde. Charles Pasqua.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

DIMANCHE 30 JUIN - LUNDI 1er JUILLET 1996

G 7 = 7 G *par Alain Rollat*

1 – **Galette.** Qu'on se le dise : la mondialisation des échanges est un gâteau à la portée de tous ! Nous avons enfin compris, grâce aux explications pédagogiques de la télévision, pourquoi on s'enrichit désormais tellement vite qu'on ne s'en aperçoit pas. C'est la faute à Internet et à ces satanés réseaux de télécommunications qui ont *« aboli le temps »*. Rendez-vous compte : *« Chaque jour, 1 400 milliards de dollars peuvent circuler sans changer de main... »* Même la monnaie est devenue virtuelle. Si nous n'avons pas encore conscience de notre prospérité, c'est donc que nous ne sommes pas branchés sur le bon décodeur.

2 – **Galoubet.** Il faut faire confiance à ceux qui savent. *« Nous ne devons pas craindre la mondialisation. »* C'est un éminent PDG qui l'a expliqué sur France 2. Nous ne devons plus dire : *« Comment peut-on survivre à la mondialisation ? »* Nous devons répéter : *« Nous serons probablement, nous les Européens, ceux qui en tirerons le meilleur parti. »* Les salariés de Moulinex et d'ailleurs sont priés de se pénétrer de la force de l'adverbe *« probablement »*.

3 – **Gagne-pain.** Il faut vivre avec son temps. *« Si nous avons des difficultés, c'est que nous ne savons pas nous adapter. »* C'est un ancien premier ministre qui l'a rappelé. Ce n'est pas la mondialisation qui engendre le chômage, mais notre incapacité à suivre le mouvement. A bas les forçats de la stabilité de l'emploi ! Le CDD est l'avenir du travailleur.

4 – **Galère.** Il faut faire la part des choses. *« Certes, les firmes délocalisent leurs activités dans les pays où la première richesse est la main-d'œuvre à bon marché, et cela est une mauvaise nouvelle pour nos emplois. Mais ce n'est qu'une facette des choses. »* C'est un expert international qui l'a garanti. *« Maintenant, les gens pourront changer de métier... »* Vive la flexibilité ! Le bonheur dans le travail précaire sera une idée neuve en Europe.

5 – **Galerie.** De toute façon, il y a quelqu'un qui veille paternellement sur nous. C'est notre président de la République : *« J'ai trouvé beaucoup de chefs d'Etat très inquiets par le risque que cette mondialisation, si elle n'est pas maîtrisée, fera courir aux travailleurs qui ne peuvent pas suivre le rythme imposé... »* Pourvu qu'après les avoir *« trouvés »* il ne les perde pas...

6 – **Gamberge.** Il y avait du Tocqueville dans le plaidoyer social de Jacques Chirac : *« Regardez ce qui se passe au sein de ces classes ouvrières... Ne voyez-vous pas que leurs passions, de politiques, sont devenues sociales ? N'entendez-vous pas qu'on y répète sans cesse que tout ce qui se trouve au-dessus d'elles est incapable et indigne de les gouverner ; que la division des biens faite jusqu'à présent dans le monde est injuste, que la propriété repose sur des bases qui ne sont pas les bases équitables... »* (1848). Quelqu'un finira peut-être par découvrir le mot « capitalisme »...

7 – **Gaffe !** Comme disait Mémée Rousette avant même qu'Air Inter n'annonçât la fermeture de la ligne de Perpignan : *« Tot aixo acabara mal »*...

Les Sept et la Russie menacent les Serbes de sanctions

Réunis à Lyon, ils exigent le respect des accords de Dayton

LYON
de notre envoyé spécial

Occidentaux et Russes appellent le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, à quitter immédiatement le pouvoir et se déclarent prêts à *« envisager l'utilisation de sanctions »* à l'encontre de toute partie qui, dans l'ex-Yougoslavie, ne respecterait pas les accords de paix de Dayton. C'est ainsi un avertissement qui n'est encore assorti que d'une menace de sanctions très générale – sans ultimatum daté – que les membres du G 7 et le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine, venu les rejoindre à Lyon, ont adressé samedi 29 juin à l'intention du chef bosno-serbe.

« Nous exigeons que M. Karadzic renonce immédiatement et définitivement à toute fonction publique et ne participe à aucune décision gouvernementale », indiquent les huit dans la Déclaration du président publiée à l'issue du sommet de Lyon. Ce document est le pendant politique du communiqué économique publié la veille. Les deux pages qui y sont consacrées à la Bosnie sont publiées dans une section à part et présentées comme des *« décisions »* – contrairement au reste des sujets évoqués qui ne le sont que sous forme de recommandations.

Conscients des conditions pour le moins douteuses dans lesquelles s'annoncent les élections du 14 septembre en Bosnie, les huit se disent disposés à améliorer les préparatifs du scrutin. Ils *« augmentent leur aide à l'OSCE* (l'Organisation de sécurité et de coopération en Europe, qui parraine les élections) *en contribuant notamment au déploiement de 2 000 observateurs »*. Ils demandent *« un renforcement du soutien de l'IFOR* (la force de l'OTAN déployée sur place) *au processus électoral, pour l'instauration d'un climat sûr »*. Ils exhortent les parties *« à remplir la totalité de leurs engagements »*, notamment quant à la liberté de mouvements des réfugiés désireux de rentrer chez eux (liberté aujourd'hui inexistante) et quant au *« libre accès aux médias pour tous les candidats »*.

AIDE SUBSTANTIELLE

Sans dire précisément s'ils entendent la mettre en œuvre, les huit *« prennent acte »* de l'idée française consistant à limiter à deux ans le mandat des élus de septembre. Ces deux années seraient une période de *« consolidation »* de la paix, avant de songer à organiser un autre scrutin. Le document trace encore les grandes lignes d'une stratégie pour l'après IFOR – même si le forum de Lyon n'était pas l'endroit pour débattre de ce que Russes et Occidentaux entendent faire à l'issue du mandat de cette force en janvier prochain. La philosophie générale des huit est de garantir une aide substantielle à la reconstruction de deux entités de la Bosnie-Herzégovine (Fédération croato-musulmane et République des Serbes de Bosnie) mais de manière strictement conditionnelle : ne bénéficieront d'une assistance que ceux qui se conformeront aux accords de Dayton. C'est dans cet esprit que les huit envisagent d'organiser une nouvelle conférence des pays donateurs après les élections du 14 septembre.

Contrairement au catalogue des situations de tension dans le monde habituellement égréné à l'issue de chaque G 7, la présidence française a obtenu que le communiqué de Lyon se concentre sur quelques points chauds. A ce titre, il évoque longuement le Proche-Orient et le fait en rappelant expressément que le processus de paix israélo-palestinien doit se poursuivre *« sur le principe de la terre contre la paix »* – prémisse contenue dans les résolutions *ad hoc* de l'ONU et que le premier ministre Benyamin Nétanyahou rejette catégoriquement. A la demande insistante des Etats-Unis, le document appelle *« le gouvernement de l'Iran à jouer un rôle constructif dans les affaires régionales et mondiales »* et à *« cesser de fournir un soutien matériel et politique aux groupes extrémistes qui cherchent à détruire le processus de paix et à déstabiliser la région »*.

A. Fr.

Quebecor reprend l'imprimerie Del Duca

DEUX ANS après son arrivée en France, le groupe Quebecor est aujourd'hui le numéro un de l'imprimerie. Après les usines Jean Didier en janvier 1995, après le groupe de Jacques Lopès en janvier 1996, le voici qui prend le pouvoir chez Del Duca à Blois. Désormais, une grande partie de la presse magazine française (suppléments du *Figaro, L'Express, Le Nouvel Observateur, VSD, etc.*) est imprimée par le géant canadien.

Le tribunal de commerce de Blois a accepté, vendredi 28 juin, les 27 millions de francs offerts par le groupe canadien pour la reprise de l'imprimerie Cino Del Duca, en redressement judiciaire depuis le mois de mars. Les effectifs, qui étaient de 370 salariés au début de l'année puis de 272 aujourd'hui, devront passer à 205. Cino Del Duca représente encore un chiffre d'affaires de 150 millions de francs, même si celui-ci est en très forte diminution par rapport à 1994 et 1995 (environ 250 millions).

La reprise par Quebecor illustre la facilité avec laquelle un industriel peut se tailler un empire dans un secteur sous-capitalisé. La situation de Del Duca relève toutefois d'une autre histoire que celles de Jean Didier ou de Jacques Lopès. Ceux-ci étaient deux exemples d'entrepreneurs *« self-made-men »* qui, sans surface financière, avaient développé un groupe à force de volonté et d'emprunts bancaires. La faillite est venue lorsque la conjoncture économique s'est retournée.

L'imprimerie Del Duca, créée par Cino Del Duca, le père des Editions mondiales, a subi, elle, une lente agonie. Cédée à Robert Maxwell en 1988, l'usine a sombré avec l'empire du propriétaire du *Daily Mirror*. Lourdement endettée, elle déposait son bilan en 1992. Son principal handicap était de dépendre presque exclusivement d'un seul client, les Editions mondiales, propriété depuis 1994 du groupe britannique EMAP. Fin 1995, EMAP obtenait une réduction de tarifs, ce qui ne l'empêchait pas de transférer un certain nombre de publications, comme *Modes et travaux*. Del Duca ne pouvait plus dès lors éviter le dépôt de bilan... ni Quebecor, dont le chiffre d'affaires en Europe dépasse les 3 milliards de francs aujourd'hui contre 250 millions en 1994, sur un total mondial de 27 milliards de francs.

A. S.

La chambre régionale des comptes de Lorraine critique Philippe Séguin pour sa gestion d'Epinal

ÉPINAL
de notre envoyé spécial

« Nous donnerons suite aux remarques de la chambre régionale des comptes de Lorraine, mais nous entendons poursuivre la même politique. » Philippe Séguin (RPR) n'a pas cédé un pouce de terrain à l'opposition qui, s'appuyant sur le rapport des magistrats lorrains traitant de la gestion de la ville d'Epinal dont il est le maire depuis 1983, l'a sévèrement attaqué lors de la réunion du conseil municipal vendredi 28 juin.

Face à l'offensive déclenchée par les socialistes et le Front national, le président de l'Assemblée nationale, fort de son prestige et d'une large majorité au sein de la municipalité spinalienne, a lancé à ses opposants, après avoir entendu patiemment leurs critiques pendant deux heures : *« Que voulez-vous qu'on supprime à Epinal ? »* Et M. Séguin d'énumérer l'interminable liste de réalisations effectuées par la ville depuis treize ans. Quant à la part élevée des subventions dans les recettes totales (près de 50 % en 1994), c'est en jouant de son ironie habituelle qu'il a rejeté l'argument : *« En somme, vous me reprochez de me donner les moyens d'obtenir la solidarité nationale. »*

Reste qu'au-delà de son habilité oratoire M. Séguin a tout de même quelques raisons de s'inquiéter de l'évolution des finances municipales. Le rapport de la chambre régionale des comptes qui couvre la période 1990-1994, même s'il salue le dynamisme de la ville, souligne les risques pour les années à venir : *« Le financement des investissements n'a quasiment que deux sources, les subventions et l'emprunt. »*

Les magistrats ne sont pas moins inquiets sur la structure du budget de fonctionnement : *« Les résultats (...) sont très insuffisants en raison du décalage affiché entre une ambition forte en termes de services rendus et des ressources limitées, malgré une importante pression fiscale, cela en raison de la faiblesse du potentiel fiscal de la ville. »*

L'ampleur des frais de fonctionnement, due notamment au poids des dépenses de personnel (de 51 % à 54 % selon les exercices vérifiés), explique pour une large part une *« situation tendue »* de la trésorerie, *« le solde du compte du Trésor ne représentant qu'environ un jour de dépenses en 1995 »*, précise le document de la chambre des comptes de Lorraine. Ce qui conduit Epinal à recourir en permanence à des lignes de trésorerie variant entre 25 et 30 millions de francs et à acquitter des frais financiers substantiels (2 millions en 1995). Au total, poursuit le rapport, *« l'examen de l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement durant les cinq dernières années montre une sensible dégradation des conditions de formation de l'épargne »*.

SERVICE DE L'EAU

Sur la passation des marchés publics, les magistrats font des remarques ici et là, mais c'est à propos du service de l'eau que leurs observations sont les plus critiques. La ville a confié, au 1er avril 1990, l'assainissement (eaux usées et pluviales) à la Lyonnaise des eaux pour une durée de vingt-cinq ans, soit, relève le document, une période *« très supérieure aux douze années maximum préconisées par le décret du 16 octobre 1981... »*. Il souligne aussi que *« l'ensemble des dispositions financières relatives aux versements opérés par le fermier au bénéfice du fonds d'investissement aboutissent, dans les faits, à transférer au fermier la maîtrise des investissements et de leur financement »* alors que celui-ci *« devrait être couvert par la surtaxe fixée par la ville »*.

Le régime des travaux inscrit dans le cahier des charges permet d'attribuer à la Lyonnaise, indique en outre le rapport, des *« travaux payés sur simples factures en dépassement du seuil des marchés publics, par exemple en 1992 pour un montant de 550 000 francs et en 1993 pour un montant de 700 000 francs »*.

Marcel Scotto

Le retour de la fièvre aphteuse

NOUVELLE MENACE pour les animaux d'élevage européens : une épidémie de fièvre aphteuse vient de se déclarer en Albanie dans la région de Drithas, au sud du pays, à proximité des frontières avec la Grèce et l'ex-Yougoslavie. Près de trois cents bovins et quelques dizaines de moutons et de porcs ont été officiellement atteints. Cette épidémie a commencé dans une ancienne ferme d'Etat et, en quelques semaines, la maladie a gagné sept villages situés dans un rayon de dix kilomètres. Après divers tâtonnements et quelques erreurs diagnostiques, une alerte internationale a été lancée. Le virus responsable a été isolé par une équipe italienne de Brescia et l'Union européenne et la FAO ont envoyé des experts sur le terrain.

La fièvre aphteuse est une affection d'origine virale extrêmement contagieuse, capable de se propager par de multiples voies, y compris par les airs. Elle est susceptible de contaminer un cheptel entier en quelques jours et peut frapper tous les animaux du sous-ordre des artiodactyles (ruminants et suidés). Elle ne se transmet pas à l'homme. En Albanie, le dernier cas connu de fièvre aphteuse datait de 1960. A quoi tient une telle résurgence ? *« L'Albanie a récemment importé de grandes quantités de viande de bœuf et de buffle congelée en provenance de pays touchés par cette maladie. Cette viande serait utilisée essentiellement pour être transformée mais une partie aurait également été vendue directement*, écrivent Karin de Lange et François Moutou, dans le dernier numéro de *La Semaine vétérinaire. Il est donc très possible que les déchets de ces viandes aient été consommés par des porcs qui aurait été ainsi infectés avant de contaminer les bovins. Une autre source possible est la route internationale qui passe à moins de deux kilomètres de la ferme où sont apparus les premiers cas »*.

Afin d'empêcher l'épizootie de s'étendre aux pays de l'Union européenne (UE), cent cinquante mille animaux élevés dans les districts de Drithas vont être vaccinés prochainement. Le Centre national d'études vétérinaires et alimentaires (CNEVA) de Lyon vient à cet égard de mettre à la disposition de la société Rhône-Merieux deux cents mille doses antigènes vaccinants. Les responsables vétérinaires européens sont d'autant plus inquiets qu'un autre foyer de fièvre aphteuse vient d'être identifié chez des vaches laitières de la province d'Erdine, en Thrace turque. Cette situation impose des mesures préventives d'autant plus drastiques que les animaux des pays de l'UE ne sont plus vaccinés contre la fièvre aphteuse depuis 1992.

Jean-Yves Nau

Les prix de l'Académie française

L'ACADÉMIE FRANÇAISE a décerné, lors de sa séance du 27 juin, ses traditionnels prix et distinctions (au nombre de 70) – à l'exception des Grands Prix de la francophonie et du roman, qui seront, comme de coutume, décernés à l'automne. Le grand prix de littérature Paul-Morand (doté de 300 000 F et attribué tous les deux ans) est revenu à l'écrivain et critique Marcel Schneider. Le Grand Prix de poésie est allé à Claude Vigée et le Grand Prix de philosophie à René Girard. Signalons également le prix Moron (philosophie) à Marcel Conche, le grand prix Gobert (histoire) à Jacques Le Goff pour *Saint-Louis* (Gallimard) et pour l'ensemble de son œuvre, le Prix de la biographie (littérature) à Jean-Luc Barré pour *Jacques et Raïssa Maritain* (Stock), le Prix de la biographie (histoire) à Eric Deschodt pour *Aggripa d'Aubigné* (Laffont) et à Jean-Christian Petitfils pour *Louis XIV* (Perrin), le Prix de la critique à Christian Péchenard pour ses ouvrages sur Marcel Proust, le Prix de l'essai à Eric Roussel pour *Jean Monnet* (Fayard), le Prix de l'Académie au professeur Christian Cabrol pour *Le Don de soi* (Hachette), à Hubert Nyssen pour *L'Italienne au rucher* (Gallimard), et au Pr Maurice Tubiana pour *Les Chemins d'Esculape* (Flammarion), le prix du jeune théâtre Béatrix-Dussane - André-Roussin à Valérie Lemercier, le prix René-Clair (cinéma) à Edouard Molinaro.

■ **LITTÉRATURE : le Grand Prix littéraire d'Ajaccio, prix du Mémorial**, a été attribué, mercredi 26 juin, à Olivier Todd pour son livre *Albert Camus, une vie* (Gallimard). Le jury est présidé par Emile Arrighi de Casanova.

■ **NUCLÉAIRE : un incendie a ravagé un bâtiment du Commissariat à l'énergie atomique** (CEA), à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine). Le feu, qui s'est déclaré vendredi 28 juin vers 18 heures, a dévasté cinq étages de bureaux qui abritent notamment la direction du centre. Quinze personnes – huit pompiers et sept employés du CEA – ont été blessées ou intoxiquées.

■ **HIPPISME : France-Galop a décidé de fermer l'hippodrome d'Evry le 3 décembre.** Les gestionnaires de France-Galop, société gérant les courses parisiennes et présidée par Jean-Luc Lagardère, ont décidé par 30 voix contre 22 et 7 abstentions de fermer l'hippodrome d'Evry, ouvert en 1973, pour satisfaire aux conditions du plan de redressement rendu nécessaire en 1993 par la baisse des revenus du PMU. En 1995, une quarantaine de réunions avaient eu lieu sur cet hippodrome fréquenté seulement par 1.100 turfistes en moyenne.

Tirage du Monde daté samedi 29 juin 1996 : 459 745 exemplaires

